JOU
2990

28-03-76 00107 1-905 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 20 mai

Chaud et humide risque d'orages

Celsius (°C)

minimum 14
maximum 28 à 30

Deuxième année — No 66 | 14 pages | 25 cents | 1975

Le conflit à la United Aircraft

La FTQ demande une loi d'urgence

Jérusalem, Jéricho, Bethléem, les Palestiniens se souviennent encore, vingt-huit ans après leur exode, de leurs villes. Dans le premier article, d'une série de quatre, notre envoyé spécial au Proche-Orient, Antoine K. Char, nous décrit en page 6 les conditions dans lesquelles survivent ces nouveaux "déplacés" du XXème siècle.

(LE JOUR) — La FTQ et les grévistes de la United Aircraft attendent du gouvernement et de l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi d'urgence. Cette loi prévoierait le retour immédiat au travail des quelque 1000 grévistes qui ont déjà indiqué leur intention de retourner au travail s'il y a règlement du conflit, avec pleine reconnaissance rétroactive de leurs droits d'ancienneté et sans représailles ni mesures disciplinaires pour des gestes posés pendant la grève.

C'est ce qu'ont demandé hier en conférence de presse MM. Louis Laberge et Fernand Daoust, respectivement président et secrétaire général de la FTQ. Cette loi d'urgence prévoierait également la signature d'une convention collective englobant les ententes déjà intervenues et un règlement des points encore en litige, notamment l'indexation des salaires.

La FTQ a aussi réclamé hier que l'Assemblée nationale adopte les lois promises par le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre dans les domaines de la sécurité syndicale (formule Rand) et du surtemps volontaire, deux des principaux points en discussion dans le conflit de la United Aircraft.

"Robert Bourassa a déclaré que son gouvernement est sensibilisé au conflit de la United Aircraft. S'il est vrai qu'il l'est, son inaction depuis 17 mois est doublement condamnable. Nous disons à Bourassa et à son gouvernement que les grévistes de la United Aircraft et les travailleurs du Québec ne se contenteront pas de vagues promesses de règlement comme il en a faites en fin de semaine, ont déclaré MM. Laberge et Daoust. Nous exigeons qu'il légifère sans délai pour régler ce conflit qui pourrit à cause de l'arrogance et de l'intransigeance d'une compagnie étrangère".

La FTQ a lancé un appel aux membres de la CSN (175,000) et à ceux de la CEQ (70,000) pour qu'ils se joignent aux travailleurs de la FTQ qui seront en "journée d'étude" demain. M. Laberge a dit espérer une position "plus claire et dynamique de la part des dirigeants de la CSN".

"La grève des 1000 gars de la United, c'est la grève de tout le monde. C'est la bataille de tous les Québécois qui en ont assez de se faire exploiter et matraquer par des intérêts étrangers, a dit M. Laberge. L'issue de la lutte à la United Aircraft aura des conséquences profondes sur toutes les autres luttes qu'entreprendront les travailleurs québécois dans les années à venir. C'est pourquoi nous devons tout faire pour la gagner".

(photo Gilles Ferragne)

Le monde à bicyclette

Prélude à la grande manifestation organisée le samedi 31 mai, à Montréal, par le groupe "Le monde à bicyclette", un étudiant en récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Jacques Desjardins, a entrepris son voyage de noces samedi, sur un tandem, en compagnie de sa femme Diane! On voit ici les deux jeunes gens, des mordus du vélo à leur départ de l'église de Saint-Joseph-du-lac, où ils ont convolé en justes noces. Jacques Desjardins est l'un des animateurs du groupe "Le monde à bicyclette", qui lancera sa campagne en faveur des amateurs de vélo, le 31 mai, en offrant un "bicycle" au maire Drapeau...

canada

Pour les média, les Arabes sont tous des terroristes

page 10

monde

Ho Chi Minh et la femme, à l'honneur à Saigon

page 7

Les B-52 étaient prêts à libérer le "Mayaguez"

page 7

spectacles

La Libellule: surtour pour les acteurs!

page 13

éditorial

La loi 22 et le secteur anglais

A l'heure de la mise en place des tests d'aptitude linguistique, c'est-à-dire de l'application effective de la loi 22, on ne peut plus nier que celle-ci, malgré son titre et ses prétentions, favorise largement le secteur anglais. Malgré les preuves accumulées, M. Cloutier va rester seul à le nier. Voir l'éditorial d'Alain Pontaut.

page 8

Encore plus cher pour les Jeux!

(PC) — Le coût des Jeux olympiques de 1976 sera certainement plus élevé que prévu à cause de l'arrêt de travail qui a paralysé le chantier de l'est de la ville depuis le 8 mai. C'est ce qu'a révélé, dimanche, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Au cours d'une interview radiophonique, M. Drapeau a dit qu'il espérait que l'échéancier serait respecté mais que le coût des installations serait certainement augmenté et ne serait connu que bien plus tard.

Si le travail reprend tel que prévu cette semaine, et "si la production est normale — tout juste normale et rien de plus — la production normale de notre bon travailleur canadien... elle (l'augmentation du coût) ne devrait pas être trop élevée", de dire M. Drapeau.

Les programmes d'auto-financement devraient bien fonctionner et les contribuables ne seront pas touchés.

Autres informations, page 3

Le travail reprend sur les chantiers

Pour la FTQ-construction, les tuteurs s'en viennent

Le gouvernement doit annoncer aujourd'hui, demain au plus tard, les noms des tuteurs qui administreront, à compter de cette semaine, trois syndicats de la FTQ-construction. Un des noms les plus fréquemment mentionnés est celui de Me Gilles Guèvremont, un des procureurs de la commission Cliche, qui pourrait fort bien cumuler la présidence de chacun des trois conseils de tutelle prévus par la loi 29. Il serait aidé dans cette tâche par des personnes qui viendront "très probablement" du milieu syndical, a déclaré le premier ministre Bourassa, pour qui le recrutement de ces tuteurs n'est pas une mince affaire.

Entre-temps, à l'appel de la FTQ, le retour à l'ouvrage a commencé dans les chantiers de constructions. On s'attend que la situation redevienne normale aujourd'hui, à l'exception du chantier des Jeux olympiques où le travail doit reprendre jeudi.

Nos informations, page 5

les consommateurs

Et le 'racket des faillites' ?

Le fameux "racket des faillites" frauduleuses disparaîtra-t-il grâce aux changements majeurs qu'Ottawa s'apprête à apporter à la vieille loi sur la faillite, qui remonte à... 1949? C'est en tout cas ce que vise le projet de loi déposé par le ministre André Ouellet, à Ottawa, un projet qui tend aussi à aider les petits consommateurs insolvables.

Notre chronique en page 2

La FTQ s'attend à 100,000 grévistes

Des rassemblements demain dans 20 villes du Québec

La FTQ annonçait hier qu'elle s'attend à ce que plus de 100,000 travailleurs répondent à son appel demain et tiennent une "journée d'étude" et d'appui aux grévistes de la United Aircraft. Par ce mouvement de grève générale, la FTQ veut forcer le gouvernement Bourassa à régler le conflit.

D'autres réunions de consultation se tiennent aujourd'hui dans les divers syndicats affiliés à la FTQ et celle-ci s'attend à que le chiffre de 100,000 soit "largement dépassé". Les secteurs où il est déjà assuré que les travailleurs débraieront massivement sont les suivants: secteur public et para-public, services, commerce, brasseries, métallurgie, industries chimiques, transport, postes et construction.

Des rassemblements auront lieu dans plus de 20 villes du Québec au cours de la journée de demain; à Montréal, ce rassemblement aura lieu au Centre Paul-Sauvé à 11 heures du matin. Au cours de ces réunions, les travailleurs seront invités à décider de moyens d'action à prendre aux niveaux local, régional et national pour faire pression sur le gouvernement.

Déjà, quelque 125,000 exemplaires d'un journal spécial sur le conflit de la United Aircraft ont été distribués dans les syndicats FTQ; 200,000 tracts sont répandus dans les milieux de travail depuis hier. La CSN et la CEQ ont annoncé qu'elles ne participeraient pas au mouvement de débrayage, mais que leurs membres sont libres de le faire s'ils le veulent; la CEQ en est notamment empêchée par suite de la grève de ses employés.

Le Conseil du patronat du Québec a fait savoir, pour sa part, qu'il a recommandé à ses membres de poursuivre les syndicats qui débraieront pour toute perte de revenus ou de production enregistrée. Les patrons n'entendent pas faire les frais d'une lutte entre la FTQ et le gouvernement.

Les libéraux, les fuites et les journalistes

page 4

Le point sur le conflit à la United Aircraft

Voir l'ensemble de nos informations, page 5

Cliche mettra les points sur les i

Il ne permettra pas que son rapport soit galvaudé

(LE JOUR) — Tout indique que les trois membres de la commission Cliche feront, dès cette semaine, une déclaration publique conjointe sur leur fameux rapport.

C'est ce qu'ont révélé deux des commissaires, le juge Robert Cliche et le syndicaliste Guy Chevrette. Les deux hommes se sont rencontrés hier soir, au retour du juge Cliche des Bermudes, où il a passé quelques jours de vacances. Ils se réuniront aujourd'hui en compagnie de Me Brian Mulroney.

Interrogé par un journaliste de La Presse qui l'a relancé dans sa retraite aux Bermudes, Robert Cliche a laissé entendre que son rapport a été "galvaudé" — notamment par l'utilisation qu'en a faite le gouvernement Bourassa. Il songe donc à une déclaration "pour le grand public", histoire de "mettre les points sur les i".

"Notre rapport doit être lu et analysé dans une perspective globale. Je n'ai jamais vu un habitant acheter une bête de race sans examiner l'animal dans son entier. C'est ça le gros bon sens", a expliqué le célèbre Beauceron.

Nos informations en page 4

PSST!!!
PEUGEOT
504
DIESEL
Jusqu'à 40 milles
au gallon
Biarritz
10,825 Racette — 323-1900

les régions

Manifestation à Québec jeudi

Les pourparlers ont repris après 9 semaines de grève à Thetford

par Jean-François Lisée
collaboration spéciale

THETFORD — Pour la première fois depuis le début de la grève des 3,500 travailleurs des mines d'amiante de la région de Thetford, le 18 mars, les négociations ont repris, hier, entre le Front commun syndical CSN-FTQ et deux des quatre compagnies. A ce jour, les sociétés minières avaient refusé de négocier et les deux parties n'ont pas fait de commentaires sur cette première "rencontre exploratoire".

Cette reprise des pourparlers avec l'Asbestos Corp. et la Lake Asbestos survient trois jours avant la manifestation massive que les grévistes ont décidé d'organiser, pour jeudi le 22 mai, devant le Parlement de Québec, et deux jours avant l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Asbestos Corporation — la compagnie-pilote — mercredi, à Montréal. Le syndicat de l'Asbestos, affilié à la CSN, possède quelques actions de la compagnie, ce qui lui permet d'envoyer des représentants à l'assemblée des actionnaires afin de "recueillir de l'information" et de "soulever certains problèmes", a fait savoir un porte-parole de la CSN.

Compromis

On attribue aussi la reprise des négociations aux contre-propositions formulées, la semaine dernière, par le Front commun des travailleurs, qui accepte de faire des compromis sur deux de ses sept revendications majeures: le travail le samedi soir — qui serait permis pendant deux mois d'hiver — et les primes de vacances.

Après neuf semaines de grève, les travailleurs de l'amiante disent attendre encore une intervention du gouvernement libéral, dont le premier ministre Bourassa a refusé de les rencontrer jusqu'ici.

L'Asbestos

Le "premier contact", hier, tendait à démontrer la bonne foi des deux parties en cause et la négociation comme telle avec l'Asbestos ne débutera que lors d'une prochaine rencontre qui se tiendra cette semaine, la date n'ayant pas été précisée. Aujourd'hui, ce sera au tour des employés de bureau de l'Asbestos Corporation de rencontrer la partie patronale.

La deuxième société minière à reprendre les négociations est la Lake Asbestos. La première rencontre, prévue pour mercredi, se tiendra à Montréal. M. Lionel C. Piuze, vice-président et gérant général de cette compagnie, a déclaré que sa compagnie ferait preuve "d'ouverture d'esprit" lors de ces négociations. Les deux autres compagnies en cause, la Bell Asbestos et la Carey Canadian, n'ont pas manifesté à ce jour le désir de négocier.

Accrochages

Selon M. Jean-Claude Routhier, de la CSN, la reprise des négociations fait suite aussi aux accrochages survenus il y a quelques jours sur les lignes de piquetage. Mercredi dernier, les travailleurs non syndiqués des compagnies Lake Asbestos, Asbestos Corporation et Carey Canadian se sont vu refuser l'accès à leur travail par les grévistes, ces derniers accusant les patrons de faire accomplir par des non-syndiqués des tâches normalement remplies par des syndiqués. Le conflit s'est tout de même rapidement résorbé.

Les espérances sont timides face à ces négociations car il y a une vingtaine de clauses normatives non réglées. M. François Cyr, des Métallos, se déclare tout de même confiant, dans l'issue de cette ouverture des négociations.

Les villes veulent une enquête sur la fiscalité municipale

QUEBEC (d'après la PC) — Les municipalités ont réitéré en fin de semaine leur demande que les commissions scolaires évacuent le champ de l'impôt foncier et ont proposé certaines mesures qui leur assureraient des revenus additionnels. Elles ont surtout réclamé, par le biais du maire de Québec, Gilles Lamontagne, aussi président de l'Union des municipalités, que le gouvernement insititue une commission d'enquête sur la fiscalité municipale.

Pour assurer des revenus additionnels aux municipalités, le maire Lamontagne propose que celles-ci puissent retirer un montant de $0.05 le gallon provenant de la taxe sur l'essence, de préférence à une taxe municipale sur les plaques d'immatriculation telle que suggérée dans un document d'étude préparé par les fonctionnaire du ministère des Affaires municipales.

Commission d'enquête

Mais pour M. Lamontagne, cette mesure, et d'autres proposées, ne peuvent constituer à elles seules tous les éléments de solution aux graves problèmes financiers que connaissent actuellement la majorité des municipalités. Elles ne visent qu'à assurer l'accès à des ressources accrues en attendant la mise en vigueur de nouvelles politiques que devra contenir la réforme en profondeur tant souhaitée.

Et pour définir cette réforme fiscale, l'Union des municipalités demande au gouvernement d'instituer dans les plus brefs délais une commission d'enquête qui aura pour tâche d'analyser la politique de la province en matière de fiscalité municipale et de proposer un modèle de réforme.

Plus concrètement, cette commission devra faire enquête sur les sources de revenus des municipalités en regard de leurs responsabilités et particulièrement sur: les système actuels de taxation; le fardeau de ces impôts et plus spécifiquement l'impôt foncier et la meilleur façon d'en répartir la charge; les autres sources autonomes des municipalités; l'incidence de la fiscalité municipale sur les budgets des commissions scolaires; les fonctions propres des municipalités et les services intermunicipaux ou intergouvernementaux; les regroupements de municipalités locales et leur financement, leurs formes, etc.

PIÈCE DE COLLECTION DU MUSÉE DU 12, DONNACONA, QUÉBEC

Ingénieux ce chandelier-bouillotte. Ce chandelier en étain qu'utilisaient nos ancêtres québécois pouvait également servir à tenir chaudes les boissons qu'on plaçait sur le dessus des abat-jour, généralement dans des tasses. La mobilité de ces abat-jour, qu'on pouvait faire glisser à volonté le long de la tige de métal permettait un contrôle adéquat de la chaleur. Pourvu de qualités esthétiques certaines, cet objet constitue un bel exemple de la façon dont les Québécois d'autrefois savaient joindre l'utile à l'agréable.

Ingénieux ce chandelier-bouillotte. C'est Québécois. Tout comme la cigarette « La Québécoise » ® manufacturée pour la Société des Tabacs Laurentiens inc., à Louiseville, comté de Maskinongé, au Québec.

En paquet long format de 25 ou régulier de 20

une présence qui s'affirme!

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Eux + vous= nous

OXFAM

le consommateur

par Louis Fournier

Une loi contre le "racket des faillites"

La loi fédérale sur la faillite remonte à . . . 1949 et le ministre de la Consommation et des Corporations, André Ouellet, s'est décidé à la changer.

Avec le projet de loi C-60 (410 articles, 224 pages) qu'il vient de soumettre au Parlement d'Ottawa, M. Ouellet vise deux objectifs:

1- Faire disparaître le "racket des faillites", devenu une spécialité chez certains "hommes d'affaires" sans scrupules qui exploitaient une nouvelle mine d'or — un peu comme les incendiaires professionnels!

2- Permettre aux petits consommateurs devenus insolvables et aux petites entreprises familiales surendettées de se renflouer financièrement, en passant un **concordat** avec leurs créanciers plutôt qu'en déclarant faillite.

Autrement dit, la future loi sera plus dure pour les compagnies et leurs administrateurs qui cherchent à "faire une piastre" par la faillite — aux dépens de petits créanciers, qui sont souvent des consommateurs —. En revanche, elle sera plus compréhensive pour les débiteurs particuliers et les petites entreprises de bonne foi qui ont le malheur de sombrer dans les dettes.

Mesures radicales

Pour remettre à leur place les "racketeers" (combinards), le bill prévoit toute une série de mesures radicales.

En vertu de la vieille loi actuelle, une compagnie en faillite conserve ce statut jusqu'à la liquidation de toutes ses dettes, mais rien n'empêche ses dirigeants de se lancer dans de nouvelles affaires aussi lucratives! Or, le bill C-60 vise à éliminer ces pratiques. Il prévoit, entre autres, que le Tribunal peut conférer le statut de "failli" à tout dirigeant qui s'est rendu coupable de "conduite commerciale repréhensible". Il lui est alors interdit d'obtenir du crédit pour lancer une autre entreprise commerciale.

En outre, le tribunal peut tenir les administrateurs responsables du déficit de l'entreprise lorsqu'il est établi que: dans leur strict intérêt personnel, ils ont poursuivi leurs activités commerciales de façon à aggraver la situation financière de la firme; ils ont eu recours à des pratiques commerciales condamnables ou déloyales envers leurs concurrents; ils ont fait commerce dans l'intention de frauder leurs futurs créanciers.

Les syndics

Les administrateurs peuvent aussi être tenus responsables s'ils ont confondu leurs biens personnels avec ceux de la compagnie (mesure rétroactive aux deux derniers bilans financiers). Enfin, tous les administrateurs, anciens et nouveaux, sont conjointement et solidairement responsables des salaires des employés de leur compagnie; ceux-ci peuvent recevoir jusqu'à $2,000 chacun en dédommagement. Le salarié passe ainsi du quatrième au premier rang, avant même le créancier hypothécaire.

Une lacune dans le projet de loi: la gestion des faillites et insolvabilités commerciales est laissée entre les mains du secteur privé, c'est-à-dire la chasse-gardée des syndics, même si on tend à mieux les encadrer (certains syndics n'hésitant pas à se rendre coupables de malversations ou de fraudes).

Les petits débiteurs

Quant aux dispositions du bill C-60 concernant les consommateurs et les petites entreprises de bonne foi, elles faciliteront leur retour à la santé, avec l'aide de fonctionnaires attentifs. On prévoit notamment deux types de **concordat:** remise partielle des dettes ou prolongation du délai de remboursement.

Le débiteur reste libre de choisir la faillite, mais on l'incite plutôt à conclure un concordat avec ses créanciers, afin qu'il se réhabilite vraiment et apprenne à mieux planifier ses affaires. Ottawa espère ainsi réduire de 50% le nombre des faillites enregistrées chaque année au Canada.

C'est pour quand?

Selon M. Ouellet, le bill C-60 devrait être adopté d'ici la fin de la présente session. On peut en douter car le ministre parraine déjà, en comité, un projet de loi majeur (C-2) sur les coalitions et la concurrence — dont la première version remonte à juin 1971! Il y a aussi le projet de loi sur les profits excessifs, déposé à la hâte au printemps de 1972 et qui semble perdu dans les dédales outaouaises. L'adoption de ces deux "gros morceaux" se fait encore attendre.

A Ottawa, comme à Québec, certaines lois ne sont pas urgentes, surtout si elles peuvent aider les travailleurs. Ainsi, la "loi de 1975 sur la faillite" fait suite à une enquête de 4 ans menée par un comité d'étude que présidait l'expert Roger Tassé, de Montréal, et dont le rapport de 200 pages a été remis en juin 1970.

Le prix de la douzaine d'oeufs n'arrête pas de baisser alors que la productivité des poules pondeuses est montée de 18 à 19 douzaines par année . . .
(photo Antoine Désilets)

La douzaine d'oeufs baisse encore!

Depuis hier, le prix de la douzaine d'oeufs a encore baissé! Cette chute est de 5, 6 et 7 cents selon la qualité. La nouvelle a été annoncée par **FEDCO,** qui fixe toutes les semaines le prix des oeufs pour le Québec.

Ainsi, la douzaine d'oeufs de catégorie "A gros", qui se vendait ces jours-ci aux alentours de 70 cents dans les supermarchés, est offerte maintenant au prix de **65 cents.** Les oeufs moyens passent de 63 à 56 cents.

Les supermarchés se gardent habituellement sur les oeufs une marge de bénéfice de 5 à 6 cents la douzaine. Selon FEDCO, la nouvelle baisse provient d'une faible demande des consommateurs à l'approche de la belle saison. On mange moins d'oeufs en été qu'en hiver. Profitez-en donc!

Tout sur votre dossier de crédit

Il vous est désormais possible de consulter tout dossier de crédit constitué à votre sujet pour savoir ce qu'il contient. Il suffit de vous rendre chez les **"agences d'information"** concernées (bureau de crédit) pour prendre connaissance du contenu de votre dossier. Si vous n'êtes pas d'accord avec les mentions qui s'y trouvent, vous avez le droit d'inscrire les commentaires que vous jugez opportuns et de les verser au dossier, dont ils font désormais partie. Vous n'avez rien à débourser pour consulter votre dossier mais si vous en désirez une copie, il vous en coûtera 50 cents plus 50 cents la page ($2.50 pour un dossier de 4 pages). Les principales agences d'information de crédit au Québec sont **Dunn & Bradstreet et Retail Credit.**

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent. 111

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Édition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Jean-Noël Bilodeau, Henri Jalbert,

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Maurice Giroux, Jean Chartier, Pierre Sormany, Jacques Keable, Antoine K. Char.

Informations générales: Paule Beaugrand-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Alain Pontaut, Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay.

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

Application de la loi 22 et "maraudage"

Les protestants de Montréal pourraient être poursuivis

par Paule Beaugrand-Champagne

Les avocats du ministère de l'Education seront saisis de l'attitude du Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM), dénoncée la semaine dernière par la Commission des écoles catholiques de Montréal, au sujet de l'application de la loi 22. Et s'il y a lieu, le ministère poursuivra les contrevenants.

C'est ce qu'a déclaré au JOUR le secrétaire permanent de la Commission de surveillance de la langue d'enseignement, M. Pierre Boucher. "Je ne parle pas au nom de la commission, mais je dois dire que personnellement j'ai trouvé inacceptable à première vue l'attitude que semble vouloir tenir le PSBGM. Les avocats du ministère en seront informés et s'il y a contravention à la loi 22, la Commission pourra recommander au ministre de poursuivre en justice", nous a-t-il dit.

On se souviendra que la CECM a annoncé qu'elle se trouve dans l'obligation d'assouplir les normes d'admission à son secteur anglais, à cause du "maraudage" que pourrait faire le PSBGM auprès de sa clientèle. Le PSBGM aurait en effet décidé de ne pas vérifier les déclarations solennelles des parents lors de l'inscription, prenant ainsi pour acquis que tous les élèves ont une connaissance suffisante de l'anglais pour suivre les cours, et de ne pas tenir compte de la confessionnalité. Il demanderait même aux parents de renoncer par écrit à leur foi, pour fins de taxation scolaire.

Le PSBGM suit actuellement un mouvement à peu près général: chacune des commissions scolaires du Québec ayant été laissée libre, par le ministre Cloutier, de l'application des règlements découlant de la loi 22, chacune établit ses règles comme elle l'entend. Certaines se montrent plus souples que d'autres sur l'admission à l'enseignement en anglais, mais jusqu'à présent les protestants de Montréal se montrent les plus "libéraux", si l'on peut dire!

Le ministre de l'Education ayant remis aux commissions scolaires le soin d'établir leurs règles d'application, la situation est devenue extrêmement complexe. La Commission de surveillance a actuellement fort à faire pour étudier en détail chacune des positions prises par les commissions scolaires et vérifier si elles répondent à l'esprit de la loi. Sur la seule île de Montréal, on dénombre jusqu'à présent quatre ensembles de règles d'application différents.

A la commission scolaire de Ste-Croix, seulement ceux qui ne se disent pas de langue maternelle anglaise seront soumis aux tests du ministère. A Jérôme-LeRoyer, deux propositions sont actuellement à l'étude dont l'une prévoit que tous les Néo-québécois déclarant qu'ils sont de langue maternelle anglaise, subiront les tests. A la CECM, on acceptera au secteur anglais, sans tests, les Néo-québécois qui y ont déjà un frère ou une soeur; les autres subiront des tests. Au PSBGM, aucun test et acceptation de toute déclaration solennelle des parents. Une tournée du Québec dévoilerait un même éventail de positions, sinon un plus large.

Marie-Josée Longchamps, directrice du mouvement "Offensive pour la Vie", n'a pas mâché ses mots quand elle a dénoncé l'avortement dont "la criminelle industrie se greffe telle une sangsue sur l'âme d'un peuple désemparé".

Photo Pierre Boisclair

Tricofil: un autre pas vers l'autogestion

(par G.R.) — La Société populaire Tricofil de St-Jérôme, grâce à la détermination de 200 travailleurs, vient de franchir en fin de semaine dernière une autre étape très importante pour l'établissement et le fonctionnement de sa propre usine. La Société populaire Tricofil a en effet annoncé samedi le lancement officiel de sa campagne de souscription au cours de laquelle elle compte accumuler un capital-action d'environ $600,000.

L'optimisme manifesté par les travailleurs de Tricofil tient à la détermination et au courage manifesté depuis plusieurs mois par ce groupe pour en arriver au contrôle de leur moyen de production. L'optimisme tient aussi à l'entente que ces travailleurs viennent de conclure avec la Société de développement industriel (SDI).

La SDI vient en effet d'accepter le principe d'un prêt de $300,000. à la Société Tricofil. Ce prêt est toutefois assorti de certaines conditions dont la moindre n'est certainement pas celle stipulant que ce prêt doit d'abord être approuvé par le conseil des ministres. La SDI exige aussi la certitude de pouvoir déléguer deux observateurs au conseil d'administration et la possibilité de pouvoir convertir ce prêt de $300,000 en capital-action. De plus, la Société populaire Tricofil doit consentir à la SDI 20 remboursements mensuel de $2000. à compter du 15 octobre 1975 et de 80 remboursements mensuels pour la balance à compter du 15 juin 1977. Parmi les autres conditions posées par la SDI il en est une autre concernant le locateur de l'usine, Regent Knitting. Tricofil doit en effet obtenir du locateur un bail d'une durée de deux accompagné d'une possibilité d'achat de l'usine, à prix ferme.

Ce prêt de $300,000. de la Société de développement industriel devra cependant correspondre à des déboursés égaux provenant des citoyens, d'où le capital-action de $600,000 espérés. De fait, la Société populaire Tricofil compte obtenir $100,000 des mouvements coopératifs. $100,000 en capital-action de la population du Québec et une dernière tranche de $100,000 des travailleurs de Tricofil eux-mêmes. Pour cette dernière tranche les travailleurs de Tricofil s'engage à donner deux heures de leur temps chaque semaine. Ce à quoi il faut ajouter un prêt de $40,000 du syndicat de ces travailleurs autogérés.

Ce $600,000 dont il est question représente les besoins financiers réels de la Société populaire Tricofil pour sa première année d'opération. Toujours selon ces mêmes estimations, le chiffre d'affaire de Tricofil devrait se situer à environ $5,1 millions de dollars pour la première année et permettre le retour au travail de 250 travailleurs. La mise en marché des produits de Tricofil, en attendant qu'il puisse la faire, sera assurée par une firme de spécialistes.

Les travailleurs de la Tricofil ont par ailleurs soumis au gouvernement un programme de travail touchant 5 aspects de la production du textile. Deux de ces aspects, le velours et la ratine, sont particulièrement intéressants. En se spécialisant dans ces deux secteurs Tricofil deviendrait un des plus gros producteurs de ce marché spécialisé et actuellement fort en demande en raison de l'actuelle mode féminine. Les pionniers de l'autogestion au Québec estime également que l'import-export ne devrait pas leur causer de grands soucis. Le dumping, disent-ils, touchent surtout en ce domaine les matières brutes alors que nous, de Tricofil, nous terminons l'ensemble des opérations. Ce qui est exact car Tricofil est un complexe intégré.

Le succès de la campagne de financement du capital-action de la Société populaire Tricofil tient donc maintenant à l'intérêt que manifesteront ou pas les souscripteurs Québécois.

Symposium sur le respect de la vie

6000 personnes réclament un congé de maternité payé de 30 semaines

(LE JOUR) - Le Front commun pour le respect de la vie, qui dit représenter 650,000 personnes, réclame des gouvernements fédéral et provincial un salaire pour la femme au foyer, un congé de maternité payé de 30 semaines, des garderies, des services de planification familiale, et diverses autres mesures d'aide aux mères de famille et aux femmes en général.

Ces demandes ont été formulées par le Dr Marie-Thérèse Melo au nom des participants (quelque 6000) au "symposium 75 sur la dignité de la femme dans la liberté", organisé par le mouvement Pro-Vie au Front commun pour le respect de la vie, à l'Oratoire St-Joseph en fin de semaine.

Lors de la messe pontificale qui a suivi le symposium, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a endossé toutes les demandes formulées qui comprennent aussi: des services de planification budgétaire, des cliniques psychiatriques et des services d'éducation aux adultes plus étendus.

Plusieurs ateliers et tables rondes avaient été organisés avec la participation de personnalités mondialement reconnues comme l'écrivain Martin Gray, le Dr Paul David, cardiologue, et plusieurs médecins étrangers. Le rôle et la santé de la mère ont été discutés par ces médecins qui se sont déclarés contre l'avortement et l'enthanasie, mais pour une éducation sexuelle qui prépare à la vie.

Des jeunes, participant à une table-ronde sur "les jeunes et les défis de la société", ont affirmé la valeur réelle de la virginité, même si elle est un défi à l'orgueil du mâle . . .

Enfin, samedi vers 14.30 heures, des défenseurs de la libéralisation de l'avortement se sont présentés au symposium avec bannière et tracts, pour défendre, slogans à l'appui, la liberté pour la femme de se faire avorter, c'est-à-dire la liberté pour la femme de décider si elle aura des enfants ou pas. Ces représentants de divers groupements en faveur de l'avortement avaient dénoncé la semaine dernière les arguments et les méthodes publicitaires utilisés par le mouvement Pro-Vie pour faire valoir ses positions. Ils ne sont restés sur les lieux que quelques instants.

Les retards au chantier olympique

Montréal a encore quelques jours pour faire rapport au CIO

LAUSANNE (Reuter) — Le Comité international olympique (CIO) devrait accorder quelques jours de plus à la Ville de Montréal pour régler les problèmes syndicaux qui mettent en péril l'organisation des Jeux olympique de 1976 avant de procéder à l'examen des rapports officiels sur ces problèmes, apprenait-on hier de bonne source.

La Ville de Montréal doit indiquer quels progrès ont été faits mercredi lors de la réunion du CIO, le jour même où la Fédération des travailleurs du Québec à lancé un mot d'ordre de grève à ses 300,000 adhérants.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et M. Roger Rousseau, président du Comité d'organisation canadien (COJO) doivent se rendre à Lausanne pour dire à la CIO comment ils entendent régler les problèmes consécutifs à la grève.

Le comité exécutif du CIO ouvre aujourd'hui sa 76e session. Les responsables du comité indiquent qu'aucun changement n'a été apporté à l'ordre du jour. De source informés, on indique que le rapport sur Montréal sera repoussé à jeudi ou vendredi.

Los Angeles ou Mexico?

Les travailleurs des chantiers olympiques sont en grève depuis plus d'une semaine et une extension du mouvement pourrait retarder les travaux de façon encore plus considérable. Près de 70 membres du CIO vont voter à Lausanne après l'audition du rapport sur la situation au Québec et un rapport sur Insbruck. Le problème de la candidature chinoise pour participer aux jeux est également prévu à l'ordre du jour.

Aucune négociation officielle n'a eu lieu pour examiner le choix d'une autre ville pour les jeux mais des rumeurs circulant à Rome, la semaine dernière, ont parlé de Los Angeles et de Mexico comme éventuels remplaçants de Montréal.

Il ne semble pas que la métropole canadienne soit prête à renoncer. Le déficit croissant dû à la grève devrait atteindre au moins $200 millions.

La Chine

Il y a de fortes chances, d'autre part, pour que la Chine participe aux Jeux d'été de 1976, si une solution est trouvée quant à Taiwan, apprend-on de source digne de foi. Pékin a présenté sa candidature le mois dernier en demandant l'exclusion de Taiwan. La Chine est soutenue par les Asiatiques, notamment le Japon et l'Iran. La Rhodésie sera, de son côté, vraisemblablement exclue cette semaine après l'audition d'un rapport de la mission du CIO qui a visité l'Afrique l'an dernier.

les échos du jour

Observation d'un lecteur: Le bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada (mars 1975) a pour titre "Ceux qui exercent l'autorité". On y relève 42 fois le mot "autorité", une fois l'expression "dignité humaine", tandis qu'il n'est jamais fait mention de justice sociale ni des droits fondamentaux du citoyen. Des gens à l'esprit ouvert, quoi!

•••

L'ordre des ingénieurs comptait 43% de francophones parmi ses membres en 1965. Aujourd'hui, ceux-ci détiennent la majorité puisqu'ils représentent 56% des effectifs totaux. Il y a amélioration sensible, mais comme on peut le constater, il y a encore de la place.

•••

Les yeux de la convoitise: le poste de Délégué général du Québec à Paris occupé depuis une dizaine d'années par M. Jean Chapdelaine, fait envie à plusieurs: En tête de liste: le ministre de l'Education François Cloutier, à défaut de l'ambassade canadienne dont il rêve, le ministre des Communications, Jean-Paul L'Allier, fatigué de son isolement au sein du cabinet, et quelques fonctionnaires de l'administration québécoise...

Dimanche soir, la route avait déjà fait 45 morts

par La Presse Canadienne

Le long week-end de la Fête de la reine a été assombri par 45 morts accidentelles dont 33 dans des accidents de la route.

D'autre part, selon un relevé de la Presse Canadienne portant sur la période qui a commencé vendredi à 18h et s'est terminée dimanche soir à minuit, heures locales, sept personnes ont péri dans des incendies, trois par noyade, et deux dans divers autres genres d'accidents.

Les 33 victimes de la route de ce week-end, avec les 29 autres signalées dans le courant de la semaine, portant à 918 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie sur les routes canadiennes depuis le début de l'année.

L'Ontario vient en tête du bilan tragique avec 19 morts accidentelles: 14 sur ses routes, trois par les flammes, une par noyade et une autre survenue quand une fillette a été renversée par un train.

La Colombie-Britanique, de son côté, déplore huit pertes de vie accidentelles: cinq sur ses routes et trois par noyade.

Au Québec, sept personnes ont péri accidentellement: six sur les routes de la province et une par noyade.

La route a fait cinq victimes en Saskatchewan.

L'Alberta signale quatre morts accidentelles: deux sur ses routes, une par noyade et une autre par brûlure.

Au Manitoba, une personne a péri dans un accident de la route et une autre par noyade.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve n'ont aucune victime à signaler jusqu'à présent.

Les victimes d'accidents industriels, de meurtres ou de suicides ne figurent pas dans le relevé de la PC.

le château d'aujourd'hui...
extravagant ou sage

Une manière
de voir les choses. . .

On mesure la beauté d'un meuble au plaisir qu'on a à le regarder.
On prend aussi plaisir à y associer nos plus belles choses. . .
Le Château d'Aujourd'hui vous propose plusieurs manières de voir les choses. . . découvrez-les!

Il y a trois Château d'Aujourd'hui:
- 6370 St-Hubert
- 6375 St-Hubert, Montréal
- 1125 boulevard St-Martin, Laval
Téléphone: 382-4710

Château d'aujourd'hui

Al'ombre du Hilton

par Jacques Guay

Le Salon de la race....

L'étude en catastrophe de la loi sur les tutelles, vendredi soir, a donné lieu à une série d'accrochages entre l'Opposition et les libéraux.

Le leader péquiste Robert Burns a même eu l'occasion de traiter le premier ministre de "maudit menteur" sans avoir à retirer ses paroles.

Voici ce que ça donne, parfois, le petit jeu à Jean-Noël Lavoie (sur le petit jeu je vous renvoie à ma chronique de samedi).

Imaginez-vous le salon rouge, une immense pièce avec au centre une table en fer à cheval et étendu dans un fauteuil le premier ministre. Il n'a pas le droit de parole et il passa constamment des commentaires.

Le décor est planté, voici la scène tirée du Journal des débats.

M. Burns: M. le Président, je refuse mon autorisation...

Le Président (M. Séguin): D'accord.

M. Burns: ...au député de Mercier (M. Bourassa), de parler à cette commission-ci.

Le Président (M. Séguin): D'accord.

M. Bourassa: Je m'en souviendrai, M. le Président.

M. Burns: Vous allez vous souvenir de bien des affaires. Rappelez-vous de moi, vous allez me voir souvent puis longtemps.

M. Bourassa: On va le changer le règlement, puis vous allez prendre votre trou.

M. Burns: Bien oui, c'est ça, bien oui, faites donc ça. C'est de toute beauté! Vous allez faire comme vous faites à l'endroit de la FTQ. Vous allez faire comme à toutes les fois que cela ne fait pas votre affaire: vous allez changer les règles du jeu en plein milieu de la partie de hockey. Allez-y, choisissez.

M. Roy: ...en perspective.

M. Cournoyer: Bien oui, parce que pour vous, c'est une partie de hockey, cette histoire-là?

M. Burns: Non, Monsieur.

M. Cournoyer: Cela a l'air de cela.

M. Burns: Non, Monsieur.

M. Cournoyer: ...des règles du jeu.

M. Burns: Non, non, les règles du jeu, ça s'appelle être capable de soutenir les règles jusqu'à la fin.

M. Bourassa: Vous m'attaquez et vous ne voulez même pas que je réponde. Vous êtes un lâche.

Le Président (M. Séguin): A l'ordre!

M. Bourassa: Vous êtes un lâche.

M. Burns: Vous êtes un maudit menteur, vous, ça, c'est une autre affaire.

Le Président (M. Séguin): A l'ordre! s'il-vous-plaît.

M. Burns: Je vais y aller, si vous voulez, tranquillement pas vite.

Le Président (M. Séguin): A l'ordre! A l'ordre! Je ne présiderai pas dans cette atmosphère.

M. Burns: Non, on va le répéter, je vais le redire, M. le Président, m-e-n-t-e-u-r.

M. Bourassa: Allez donc vous coucher, vous avez besoin de sommeil.

M. Burns: C'est ça, mais allez donc vous aussi, jaser avec vos gens et penser à ce que vous allez faire aux prochaines élections. Faites donc ça.

Le Président (M. Séguin): A l'ordre, s'il-vous-plaît. A l'ordre!

M. Burns: Faites donc ça, amusez-vous, jouez au baseball, d'accord?

Le Président (M. Séguin): A l'ordre, s'il-vous-plaît. Le député de Maisonneuve a-t-il terminé son intervention? vention?

M. Burns: J'ai terminé, M. le Président.

Le Président (M. Séguin): Je vous remercie.

Deuxième acte. Même décor. Une heure plus tard. M. Bourassa, toujours étendu, continue de passer des commentaires. Le député Fabien Roy est à parler des bandits d'élection de la FTQ-construction.

M. Roy: Je sais cela que vous les connaissez. Cela vous a donné combien de comtés d'ailleurs? Cela a été un investissement pour vous autres qui a été assez payant, hein?

M. Bourassa: Le bras droit d'Yvon Dupuis.

M. Roy: Non, non, cela a été un investissement pour vous autres qui a été assez payant, hein?

M. Burns, M. le Président, je me demande sérieusement, à cette époque troublée au Québec, comment il se fait que le premier ministre ait le temps de venir passer ses quolibets ici. Il me semble que M. Rivest et M. Denis devraient être capables de trouver quelque chose à faire au premier ministre ce soir. Est-ce que vous avez quelque chose sur son ordre du jour pour nous l'enlever...

Le Président (M. Séguin): Bon.

M. Burns: ...Trouvez-lui donc...

Le Président (M. Séguin): Bon, c'est cela.

M. Burns: ...un appel téléphonique à faire à New York pour demander...

Le Président (M. Séguin): A l'ordre!

M. Burns: ...aux Américains...

Le Président (M. Séguin): A l'ordre!

M. Burns: M. Rivest, je vous demande à genoux...

Le Président (M. Séguin): A l'ordre, s'il-vous-plaît!

M. Burns: M. Denis, je vous demande à genoux...

M. Veilleux: A genoux!

M. Burns: ...de trouver des choses à faire au premier ministre...

Le Président (M. Séguin): A l'ordre, s'il-vous-plaît!

M. Burns: ...qu'est-ce qu'il fait ici?

Le Président (M. Séguin): A l'ordr !

M. Burns: Vraiment, vraiment! Moi, personnellement, je trouve que mes taxes...

Le Président (M. Séguin): A l'ordre!

M. Burns: ...sont mal utilisées quant au salaire du premier ministre.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler

Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

québec

Les fuites de documents officiels

Furieux, des libéraux voudraient qu'on punisse journalistes et fonctionnaires

Ignorant sans doute qu'un ministre du cabinet Bourassa était le responsable d'une des principales fuites entourant la publication des recommandations de la commssion Cliche, les libéraux de la région de Québec ont furieusement réagi en fin de semaine contre les journalistes et les fonctionnaires qui, selon eux, seraient les principaux responsables des fuites gouvernementales.

En proposant les congédiements du fonctionnaire "coupable" et l'interdiction pour le journaliste "complice" de mettre les pieds au parlement, les délégués libéraux ignoraient du même coup si des mesures semblables devaient s'appliquer aux ministres responsables des fuites, ou au premier ministre lui-même.

DONNACONA (PC) — Accusant les journaux d'être "des organes de l'opposition", les militants libéraux voudraient que leurs dirigeants "mettent de l'ordre" dans le domaine de l'information au Québec.

Plusieurs résolutions en ce sens ont été adoptées dimanche, lors du congrès de la région Jean-Lesage, qui comprend les quatre comtés périphériques de la ville de Québec, soit Portneuf, Chauveau, Montmorency et Charlevoix.

Une des résolutions propose même que, lors de fuites de rapports confidentiels dans les journaux, le fonctionnaire responsable de la fuite et le journaliste impliqué soient sévèrement punis, le premier en étant congédié, le second en se voyant interdire l'accès au Parlement.

Le président du Parti libéral, le notaire Claude Desrosiers, a dû intervenir lui-même en atelier pour tempérer l'ardeur des militants contre les journalistes.

M. Desrosiers a affirmé que plusieurs rapports du gouvernement étaient tenus "inutilement confidentiels", et qu'ils devraient être largement répandus dans le public.

"On ne peut pas blâmer les journalistes dont c'est justement le métier de mettre la main sur ces rapports a dit le président du PLQ.

M. Desrosiers a également rappelé que les dirigeants libéraux, donc certains ministres, avaient eux aussi un examen de conscience à faire à ce point de vue.

Il a mis les militants libéraux en garde contre certains clichés qui sont exagérés. Une résolution adoptée par l'atelier disait: "Attendu que les ministères sont infestés de péquistes et attendu que les journalistes appuient massivement les péquistes au détriment du gouvernement".

Format 60

M. Desrosiers a rendu publique à la fin du congrès du Parti, une lettre invitant le Conseil de presse du Québec à enquêter sur l'émission Format 60 du 4 mars 1975.

L'émission en question rapportait une série de présumés scandales dans lesquels des ministres et députés libéraux étaient impliqués.

"Nous basons cette requête sur le droit à l'information complète du public et sur le droit des individus à la présomption d'innocence jusqu'à ce que preuve soit faite de leur culpabilité" écrit M. Desrosiers au Conseil de presse.

Le président du Parti libéral croit aussi qu'en s'attaquant à des hommes publics, "les responsables de Format 60 ont outrepassé leur mandat."

L'administration de la Justice au Québec demeure l'institution par excellence pour juger de l'innocence ou de la culpabilité des individus, et ce, preuves à l'appui", conclut M. Desrosiers.

Le président a par ailleurs fait mention d'une décision du CRTC à l'endroit d'une émission du PQ au sujet de laquelle le Parti libéral avait porté une autre plainte.

"Je désire aussi souligner avec satisfaction", a-t-il indiqué, "que le président du Conseil de la radio-télévision canadienne M. Pierre Juneau, nous a fait part de la prise de position du CRTC vis-à-vis une émission du Parti Québécois diffusée en août dernier.

Le CRTC aurait effectivement réprimandé, en mars dernier, les deux stations privées de Montréal et de Québec qui, pour ne pas les nommer — le 10 et le 4 — avaient diffusé un débat contradictoire dans le cadre des élections partielles de Johnson."

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

PHOTOCOPIE XEROX

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢
copies du même original	la copie
17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75

Photo Pierre Boisclair

Les patriotes dans l'oubli... ?

La manifestation qui a eu lieu hier à Saint-Eustache pour commémorer la mort du patriote Chénier n'a pas connu un bien grand succès cette année. C'est à peine si une centaine de personnes se sont rendues au monument aux patriotes... en ce jour de la fête de la reine d'Angleterre.

Afin de "mettre les points sur les i"

Rapport Cliche: les trois commissaires feront une déclaration publique

(PC — LE JOUR) — Tout indique que les trois membres de la commission Cliche, MM. Robert Cliche, Guy Chevrette et Brian Mulroney, feront bientôt, conjointement, une déclaration publique sur le rapport qu'ils ont signé et qui a soulevé les controverses que l'on sait.

C'est en tout cas ce qu'ont indiqué deux des commissaires, le juge Robert Cliche et le syndicaliste Guy Chevrette. Les deux hommes devaient se rencontrer hier soir, au retour du juge Cliche de quelques jours de vacances aux Bermudes, et ils se réuniront aujourd'hui en compagnie du commissaire Mulroney.

Interrogé hier lors de l'émission "Présent à l'écoute", sur les ondes de Radio-Canada, Guy Chevrette, qui a durement attaqué le gouvernement Bourassa pour son utilisation du rapport, a laissé entendre que la déclaration conjointe des trois commissaires serait faite cette semaine.

De son côté, interviewé par un journaliste de La Presse qui l'a relancé dans sa retraite des Bermudes, le juge Cliche a déclaré qu'il est fort possible que les auteurs du fameux rapport fassent une déclaration "pour le grand public", histoire de "mettre les points sur les i".

Le juge Cliche est bien déterminé à ce que son rapport ne soit pas "galvaudé", ni par le gouvernement Bourassa, ni par les patrons et les syndicats.

Auto-critique

Au cours d'un moment de réflexion et d'introspection, le juge Cliche devait déclarer: "Ecoutez, nous avons été au bâton pendant 12 longs mois. C'est bien possible que nous ayions fait des erreurs de parcours... Nous n'avons jamais eu la sotte prétention de croire que notre rapport est parfait. C'est un rapport humain, conçu et fait par des humains, c'est-à-dire qu'il est susceptible d'être amélioré soit par la législation, soit par une critique constructive et nécessaire venant des gens qui sont mus par autre chose que des intérêts apparents ou mal dissimulés... Je me demande, cependant, si les capitaines d'estrades auraient mieux fait à notre place."

"Enfin, c'est l'avenir qui dira vraiment l'utilité de notre travail. Nous avons déjà dit, dans le rapport, qu'il fallait une dose de bonne volonté pour le mettre en application ou, tout au moins, pour le discuter. Je pense qu'il n'est pas inutile de le rappeler aujourd'hui à tous ceux qui se croient "vissés" pour toujours à leur fauteuil".

Critiques globales

Ce qui a semblé le plus irriter le juge Cliche, ce sont les critiques globales de certains groupes et qui lui paraissent faites à partir de l'étude de certains éléments fragmentaires du document.

"C'est malhonnête, devait-il enchaîner, de l'examiner en pièces détachées et de ne regarder qu'une ou des parties en oubliant l'ensemble de l'oeuvre. Il n'y a que des gens qui pensent avoir le monopole de l'infaillibilité qui peuvent procéder de cette manière. Le rapport est un tout et c'est ainsi qu'il prend tout son sens." Le juge Cliche a insisté, à plusieurs reprises, sur le fait que, comme magistrat, il doit se tenir à l'écart de tout débat à caractère politique. Par instant, il semblait regretter les quelques commentaires qu'il avait faits. Dans ces cas là, c'est Mme Cliche, qu'il surnomme avec une ironie affectueuse, "mon aile gauche", qui intervenait pour lui rappeler qu'il est encore commissaire jusqu'à la fin de mai et qu'en tant que tel, il continue à être responsable de l'intégrité du rapport et, jusqu'à un certain point, de la bonne compréhension de celui-ci par l'opinion publique.

Question de bon sens

"Il est certain, a-t-il noté, que beaucoup de gens en place ont intérêt à créer de l'ambiguïté, à n'extraire du rapport que ce qui fait leur affaire, soit pour le critiquer, soit pour le louanger... Mais notre rapport doit être lu et analysé dans une perspective globale."

Dans le style caractéristique des Beaucerons, le juge Cliche devait ajouter: "Je n'ai jamais vu un habitant acheter une bête de race sans examiner l'animal dans son entier. C'est ça le gros bon sens."

Puis il devait décocher cette flèche à l'intention de ses détracteurs: "Il n'est pas dit cependant que nos fins-fins, qui se prennent pour Mao ou pour Aristote, savent encore ce qu'est le bon sens."

Le président de la commission Cliche ne semblait avoir aucune envie de discuter de son rapport et de la controverse qu'il a suscitée. Mais en apprenant de la bouche du journaliste Yves Leclerc, de La Presse, que le commissaire Guy Chevrette, vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), avait été l'objet de vives critiques de la part des syndicats, le juge Cliche n'a pu résister à la tentation de faire des commentaires.

A la défense de Chevrette

"Je suis chagrin, très chagrin, devait-il enchaîner, des attaques vicieuses dont notre collègue Chevrette est l'objet. Pendant les 12 mois que nous avons travaillé ensemble, il nous est toujours apparu comme un ardent syndicaliste, constamment préoccupé par les problèmes du simple travailleur. Syndicaliste, Chevrette est aussi un homme honnête et logique. Je puis vous dire que c'est chemin faisant, tout bonnement, sans négociations formelles, que nous avons fait l'unanimité entre nous. Tous trois nous n'avions d'autres intérêt que d'essayer, sans passion, sans esprit partisan, de trouver des solutions pratiques aux problèmes de la construction."

Le président de la commission d'enquête s'est également dit d'accord avec la décision de Guy Chevrette de rompre la règle du silence que les commissaires s'étaient imposée, après la remise du rapport aux autorités gouvernementales.

ÉCOLE DE CONDUITE

Harley

669 4440

126 Boul. Leger
Pont-Viau, Laval

Le BOTTIER

PLACE LONGUEUIL

Les versions françaises à l'écran

La Chambre de commerce s'oppose à la Loi du cinéma

La Chambre de commerce de Montréal s'oppose à la teneur présente de l'article 27 de la Loi sur le cinéma, article qui pourrait selon elle avoir comme conséquence de brimer le libre-choix de tous les Québécois et de réduire sensiblement le nombre de films offerts au public. C'est ce qu'elle exprime dans un télégramme adressé jeudi dernier au premier ministre M. Bourassa par le président de la Chambre de commerce M. Donald R. Huggett.

"Le fait d'exiger que tous les films présentés au Québec soient disponibles en version française fait-elle encore valoir dans ce télégramme, pourrait avoir des conséquences économiques beaucoup plus néfastes que les avantages qu'on en attend. En premier lieu, cette exigence limiterait de façon considérable le nombre de films offerts à la population anglophone et pourrait éliminer, pour ainsi dire, les films présentés dans une langue autre que le français ou l'anglais. La Chambre de commerce de Montréal considère qu'il s'agit d'une ingérence indue dans le libre-choix de l'individu. Conséquence économique que la Chambre estime injustifiée, le coût des films projetés au Québec augmenteront de façon marquée dans les cinémas desservant une clientèle non-francophone; en plus d'avoir à subir cette augmentation de coût, ces derniers seront privés de certains films ou devront encourir des délais considérables avant de pouvoir les présenter.

Le conflit à la United Aircraft

Le matraquage du 13 mai

Les 34 occupants de l'usine vont porter l'affaire en Cour

par Louis Fournier

Les 34 occupants de l'usine numéro deux de la United Aircraft, à Longueuil, vont vraisemblablement mener une "guérilla judiciaire" à la suite du traitement que leur a fait subir la police lors de la "boucherie" qui a marqué leur capitulation, dans la nuit du 12 au 13 mai.

C'est ce que LE JOUR a appris, hier, d'un des nombreux avocats qui ont décidé de s'occuper, bénévolement, du dossier des "conjurés". Une batterie de spécialistes — dont notamment les médecins Robert Lussier, tête d'affiche du parti Québécois, et Maurice Jobin, qui fut naguère médecin de Jean Lesage lors d'une campagne électorale — se sont portés volontaires pour aider les grévistes à "monter un dossier" sur la répression dont ils se disent victimes.

Ce dossier servira à préparer les poursuites au civil qui doivent être intentées, sous peu, contre des agents et officiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Longueuil, qui ont formé les troupes de choc lors de l'assaut contre les occupants de la United Aircraft.

En cour aujourd'hui

30 des 34 occupants ont été "examinés" par les médecins et les avocats, vendredi soir, à leur sortie de la prison de Parthenais. Le juge Maurice Rousseau, de la Cour des sessions de la paix, doit rendre aujourd'hui sa décision dans le cas des quatre autres qui n'ont pas encore été remis en liberté — et parmi lesquels se trouve le directeur de la grève, André Choquette.

Le traitement subi par les prisonniers à Parthenais, selon nos sources, pourraient aussi faire l'objet de poursuites judiciaires.

Les "dépositions" fournies par les occupants, vendredi soir, ne sont pas encore publiques. Mais tout indique qu'en plus de servir à préparer les poursuites au civil, elles seront transmises à la Ligne des droits de l'Homme et à la Commission de police du Québec, pour enquête. Le directeur québécois du syndicat des travailleurs unis de l'automobile et de l'aéronautique (FTQ), M. Robert Dean, a déjà déclaré que des plaintes seraient portées auprès de ces organismes.

Chez les grévistes de la United Aircraft, on attend maintenant, aujourd'hui, la libération des quatre occupants encore emprisonnés et, demain, l'impact de la "journée d'étude" décrétée par la FTQ en guise de solidarité avec ces travailleurs, privés de leur emploi depuis 17 mois.

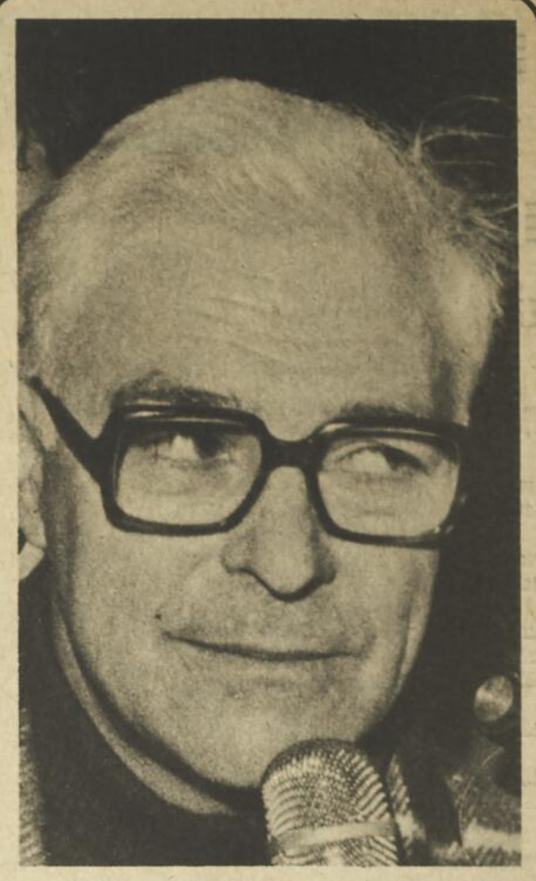

Le maire Robidas lors de la fameuse nuit du 13 mai

Une formule de retour au travail

Le rapport Laporte est basé sur le droit des travailleurs à la grève

par Paule Beaugrand-Champagne

C'est à partir du principe reconnu que la grève est un droit des travailleurs pour faire valoir leurs revendications, que le conseiller spécial du ministre du Travail, M. Gilles Laporte, a élaboré son rapport sur le conflit de la United Aircraft. Il doit remettre ce document au ministre ce matin; on s'attend à ce que l'Assemblée nationale en soit saisie dès cet après-midi.

M. Laporte a déclaré au JOUR hier que son rapport présente une formule nouvelle de règlement du conflit sur les deux points encore en litige: l'indexation des salaires et le protocole de retour au travail. Tout le reste est considéré comme étant réglé. M. Laporte est la quatrième personne à tenter de trouver une solution à cette grève qui dure depuis plus de 16 mois maintenant.

L'enregistrement, au scrutin secret, du nombre de grévistes se disant prêts à reprendre le travail lorsque le conflit serait réglé a été remis à M. Laporte; il a demandé à la compagnie une proposition finale et écrite et c'est alors qu'elle a annoncé être prête à reprendre seulement 250 grévistes et ce, sur une période de 12 semaines. Ce sont 976 grévistes qui s'étaient déclarés prêts à retourner au travail.

"Après l'annonce par la compagnie de sa position, j'ai annoncé aux parties, le 9 mai, que j'allais faire rapport au ministre, nous a dit M. Laporte. Je connais la position des deux parties, ayant participé à plusieurs séances de médiation. Je propose donc de nouvelles solutions au sujet des deux points encore en litige. Les suggestions que je fais devraient permettre le retour au travail. Partant du principe que la grève est, pour les travailleurs, un droit reconnu, j'envisage ce qui doit être fait pour que ce droit leur soit reconnu dans les faits".

concessions sont acceptées, la grève sera réglée."

Mais le premier ministre a indiqué qu'il n'est pas question d'une loi spéciale pour forcer l'une ou l'autre des parties à accepter les recommandations du médiateur spécial. "Si une des deux parties refuse les recommandations et se trouve responsabilité d'intervenir, a déclaré M. Bourassa. Mais cette intervention ne revêtira pas la forme d'une loi spéciale".

Pas de loi

Le dépôt annoncé du rapport Laporte a fait dire au premier ministre en fin de semaine que le conflit de la United Aircraft pourrait être réglé au cours des prochains jours. "Les recommandations (de M. Laporte) supposent que les deux parties feront des concessions, a dit M. Bourassa. Si ces ve dans l'erreur selon le jugement du gouvernement, nous aurons alors la res-

Comptant sur le rapport Laporte et cette éventuelle "intervention" du gouvernement, le premier ministre estime que la grève générale d'appui que veut déclencher la FTQ demain est maintenant "inutile". Il a affirmé devant le congrès régional du parti libéral à Donnacona qu'il suffisait de savoir que "le gouvernement est déjà sensibilisé à ce conflit".

Pas de mot d'ordre de la CSN pour la grève générale demain

QUEBEC (PC) — La CSN ne lancera pas de mot d'ordre visant à provoquer un débrayage de ses membres dans tout le Québec mercredi. **Les syndicats membres auront toutefois le loisir de décider localement s'ils font la grève.**

C'est la décision prise après une longue journée de délibération à Québec, dimanche. Environ 500 délégués ont majoritairement rejeté toute idée de Front commun avec la FTQ tant que subsistera le différend inter-syndical concernant le placement dans le secteur de la construction.

Pour MM. Marcel Pépin et Michel Bourdon, présidents de la CSN et de la CSN-Construction, il ne s'agit pas de renier toute velléité de front commun, mais on estime qu'il serait faux d'y songer tant que le problème majeur du placement des travailleurs demeure sans solution.

Un accord

La position adoptée par la centrale découle de plusieurs constats:

o D'une part, la CSN est insatisfaite de la recommandation de la commission Cliche proposant un Office de placement plutôt que des bureaux de placement conjoints CSN-FTQ dont le fonctionnement serait régi par des critères publics, sous surveillance gouvernementale.

o D'autre part, les dirigeants de la CSN ne veulent pas tomber dans le piège du gouvernement, qui "a besoin d'un climat de violence pour justifier ses lois matraques".

La CSN refuse aussi de sauver ceux qui sont compromis au sein de la FTQ en appuyant un mouvement général et spontané de grève.

C'est pourquoi, en plus d'exiger un accord syndical concernant le problème du placement, elle demande, comme condition préalable à un front commun, un "nettoyage véritable" au sein de la FTQ.

A toutes ces raisons s'ajoute un facteur beaucoup plus radical, celui du temps. Il est en effet impossible de négocier de telles conditions d'ici mercredi, jour choisi par la FTQ pour provoquer la grève générale. Les leaders de la CSN n'ont pas été sans remarquer que M. Laberge n'a fait aucune approche directe auprès des centrales rivales avant de lancer, par la voie des journaux, son appel à la mobilisation.

Enfin, les délégués ont reconnu que la tutelle gouvernementale sur la FTQ constituait une "mascarade", puisque le gouvernement s'est impliqué avec ceux qu'il désire maintenant éliminer. La CSN souhaite que le nettoyage de la FTQ puisse se faire de l'intérieur.

M. Pepin souligne que tout le mouvement ouvrier est actuellement menacé par l'application du rapport Cliche mise en oeuvre par le gouvernement Bourassa. Il s'agit, selon les délégués de la centrale, de "la plus vaste offensive anti-syndicale de l'histoire du Québec".

Gestes concrets

Cette évaluation a amené les délégués de la CSN à recommander au bureau confédéral d'organiser une campagne d'information et de mobilisation, auprès de tous les syndicats membres, afin de préparer la résistance à l'effort d'étouffement des organisations ouvrières.

Cette campagne vise à informer adéquatement les travailleurs des implications véritables des lois que le gouvernement adopte actuellement, à toute vapeur.

Toutes les assemblées syndicales de la CSN devront être consultées sur les moyens d'actions jugés appropriés et un conseil confédéral sera ensuite convoqué afin de coordonner les moyens choisis.

La CSN aura même recours, si elle le juge nécessaire, à la grève générale pour empêcher la poursuite des politiques gouvernementales. Elle surveillera, plus particulièrement, les amendements que le ministre du Travail, Jean Cournoyer, entend apporter au code du travail.

Le recours au Front commun ne sera toutefois permis qu'après une "véritable unité de pensée inter-syndicale".

Enfin, la CSN a réitéré son appui aux grévistes de la United Aircraft et elle a invité chacun de ses conseils centraux à poser des gestes concrets de solidarité mercredi, même si la direction n'a pas donné de mot d'ordre.

La politique adoptée dimanche par la CSN s'est fondée sur les arguments avancés par l'un de ses conseillers à l'action politique, M. Pierre Vadeboncoeur, qui soutient notamment que la situation actuelle dans la construction découle de la stratégie du gouvernement Bourassa. Elle visait, à l'origine, à éliminer la CSN en permettant un monopole syndical à la FTQ. M. Vadeboncoeur a soutenu que la CSN est "le rempart de la résistance ouvrière au Québec", d'où les efforts du gouvernement libéral pour éliminer une structure trop revendicatrice.

Pour trouver une solution au conflit

Le maire Robidas est prêt à se rendre aux Etats-Unis

(LE JOUR) — Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, a déclaré en fin de semaine sur les ondes de Radio-Canada qu'il recourra à l'expropriation, s'il le faut, pour faire entendre raison à la compagnie United Aircraft. Le maire, qui a souvent pris position en faveur des grévistes au cours de la dernière année, a dit vouloir rencontrer les dirigeants de l'entreprise américaine.

M. Robidas a en effet demandé l'aide des autorités américaines de Montréal pour lui organiser une rencontre avec les dirigeants de la compagnie à Hartford, au Connecticut, dans le but d'en arriver à un règlement du conflit. Si cela n'était pas possible, a-t-il dit, il faudra envisager l'expropriation.

"Nous possédons déjà une des usines de la compagnie à Longueuil, a-t-il dit sur les ondes. La section qui a été endommagée dans la nuit de lundi à mardi dernier a déjà appartenu au gouvernement fédéral duquel la compagnie l'a rachetée. Rien n'interdit que nous décidions d'exproprier à notre tour s'il le faut".

Le maire a ajouté qu'il ne tient pas à en venir à une mesure aussi dure mais qu'il est évident qu'une solution rapide doit être trouvée à ce conflit qui a assez duré.

Lors des événements de la semaine dernière, il avait déploré que des Québécois en viennent à se frapper les uns les autres à cause d'intérêts étrangers.

Rappelons que le gouvernement américain a toujours répugné à se mêler des affaires d'une entreprise privée et qu'il s'est contenté, au cours des derniers 16 mois, de se tenir informé de la situation à Longueuil sans intervenir de quelque façon que ce soit.

La situation revient à la normale sur les chantiers

par Louis Fournier

Tout indique que la situation reviendra à la normale, aujourd'hui, sur les chantiers de construction, à la suite de l'appel au retour au travail lancé, en fin de semaine, par la FTQ et au moment où le gouvernement s'apprête à nommer les tuteurs qui devront administrer trois syndicats de la FTQ-construction.

Déjà hier, à l'exception du chantier des Jeux olympiques — qui doit rouvrir ses portes jeudi — et de certains chantiers comme Mirabel, encore paralysé à 50%, et de quelques autres sur la Côte-Nord, l'activité coutumière avait repris, sous l'oeil bienveillant des policiers obéissant aux ordres du ministre Jérôme Choquette.

Electriciens

Le mot d'ordre de retour à l'ouvrage a été lancé par MM. Louis Laberge et Fernand Daoust, lors du congrès tenu en fin de semaine, dans la métropole, par la section locale 1677 de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité, l'un des syndicats qui sera mis en tutelle avec celui des plombiers (144) et des opérateurs de machinerie lourde (791). Les délégués ont voté en faveur du retour au travail "avec réticence", a déclaré un porte-parole, tout en acceptant de participer, mercredi, à la "journée d'étude" de la FTQ.

Les délégués ont aussi résolu de créer des "comités de vigilance" afin, dit-on, de sauvegarder les droits des travailleurs sous tutelle.

De son côté, M. Laberge a mis en garde les employeurs contre toute "provocation" comme la filtration des entrées au travail et le renvoi sélectif d'ouvriers. On sait que le Comité organisateur des Jeux olympiques a révélé que jeudi, lors de la réouverture du chantier du stade, les ouvriers devront se munir de cartes d'identité émises par les entrepreneurs. La police sera également sur les lieux.

La tutelle

De son côté, M. Fernand Daoust a déclaré que "le retour au travail ne signifie pas la capitulation". Il a dit aussi: "C'est pour nous assurer une pleine autonomie d'action, face aux tuteurs du gouvernement, que nous avons refusé toute collaboration dans leur choix. Il n'est pas exclu qu'à certains moments nous collaborions avec eux, mais toutes les fois que nous aurons à combattre les mesures antisyndicales du gouvernement et des patrons, nous voulons avoir pleine liberté d'action".

La tutelle gouvernementale sur les trois syndicats de la FTQ-construction doit commencer cette semaine. Parlant devant des militants libéraux à Donnacona, dimanche, le premier ministre Bourassa a expliqué qu'il passait la longue fin de semaine à recruter ces tuteurs, ce qui ne semble pas une mince affaire. Le chef libéral a dit, simplement, qu'il était "très probable" que certains d'entre eux proviennent du milieu syndical.

L'identité des tuteurs doit être connue aujourd'hui ou demain au plus tard.

M. Bourassa s'est par ailleurs réjoui du calme qui revient sur les chantiers. "Les chefs syndicaux, a-t-il proclamé, devraient se préoccuper surtout de négocier de bonnes conditions de travail pour leurs membres, plutôt que d'engager des luttes politiques". Il a été fort applaudi par les militants libéraux présents.

Me Guèvremont, président des trois conseils de tutelle?

Le premier ministre Bourassa et le ministre du Travail, Jean Cournoyer, voudraient confier la présidence de chacun des trois conseils de tutelle à une seule et même personne, a-t-on appris de bonne source. Un des noms les plus fréquemment mentionnés est celui de Me Gilles Guèvremont, un des procureurs de la commission Cliche. Le gouvernement espérait ainsi assurer une meilleure coordination dans la mise en vigueur de la loi 29 imposant la tutelle. Pour le reste, MM. Bourassa et Cournoyer ont tenté de recruter des syndicalistes ou des personnes longtemps actives en milieu syndical comme M. Guy Marcil, ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal ou Claude Mérineau, sous-ministre du Travail et ancien secrétaire général de la FTQ. Chose certaine, la tâche n'est pas facile, plusieurs des personnes approchées craignant de se "brûler" dans l'aventure de la tutelle.

au jour le jour

MARIEVILLE

Assemblée publique sur l'amiantose (sécurité d'emploi et maladie industrielle), organisée par le Comité d'action sociale de Marieville, avec la participation des grévistes de Thetford-Mines, à 20 heures, au local des Métallos, rue Claude de Ramsay.

MONTREAL

La Société Canada-Chine organise un **débat** — qui suivra un montage audiovisuel — **sur le développement industriel et la condition des travailleurs en Chine populaire**, avec des ouvriers qui ont séjourné là-bas. Endroit: 1001, rue Saint-Denis (édifice de la CSN), 2ième étage, à 7 heures 30.

Centre d'Art Mont-Royal, **exposition de toiles d'artistes féministes:** André S. de Groot et Stela Sasseville. Heures d'ouvertures: de 10 à 19 heures. Endroit: 1260, du Chemin Remembrance, près du rond-point où aboutit le boulevard Camilien-Houde. Entrée libre.

Le Jardin des Merveille est ouvert. Ouverture à 10 heures tous les matins. Coût: Enfants de moins de 3 ans, gratuit. Entre 3 et 18 ans: $0.50. Les autres, $0.75. On peut y voir les **lamas amis de Tintin** et Milou et les **perroquets de l'île au Trésor.** Environ 500 animaux à voir.

Chez Dupuis Frères Limitée, Place Dupuis, 800 boulevard de Maisonneuve, **collecte de sang** de la Croix rouge de 10h à 17h.

LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

TIRAGE: 24 JUIN - $1 LE BILLET

Nombre de billets limité

Les billets sont en vente dans les caisses populaires et en collaboration avec les associations féminines du Québec.

LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : FAUT FÊTER ÇA

En collaboration avec Loto-Québec et les caisses POP

COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN 1975

monde

Les Palestiniens entre l'oubli et l'espoir

1– Les "juifs" du Proche-Orient

Les Palestiniens. Un peuple sans terres depuis vingt-huit ans, chassé par un autre peuple sans terres depuis deux millénaires. Un peuple qui est de plus en plus perçu par le monde comme étant la colonne vertébrale de toutes conditions de paix au Proche-Orient. Notre envoyé spécial au Liban, Antoine K. Char, a passé trois semaines avec ces nouveaux parias, ces nouveaux apatrides du XXème siècle. Dans le premier article, d'une série de quatre, il nous décrit dans quelles conditions vivent ces nouveaux "juifs" du Proche-Orient.

de notre envoyé spécial
Antoine K. Char

BEYROUTH – "Mon père garde encore la clé de notre maison à Haifa", me dit Farouk en m'entraînant dans le camp de réfugiés de Sabra-Chatilla. Vingt-huit ans après la création de l'Etat d'Israël, les Palestiniens – qu'ils soient "parqués" à Beyrouth dans les camps de Tall Zataar, Dbaye, Mar Elias, Bourj el Brajneh, Jisr al Bacha, ou encore dans ceux de Saida, Sour, Tripoli ou de la Bekaa – vous répètent inlassablement les mêmes mots: "Nahnou A' edoun!" (Nous reviendrons!). Inassimilés, parce qu'inassimilables, traités le plus souvent en étrangers par les "pays d'accueil" (Liban, Syrie, Jordanie, Egypte), les Palestiniens n'ont, depuis plus d'un quart de siècle, ni pays ni même avenir. Ont-ils la moindre lueur d'espoir à l'horizon? Damnés de la terre, parias, apatrides, leurs "frères" arabes les ont surnommé les "juifs du Proche-Orient".

Camps et bombardements

Abou Khaled, son "Kalachnikov" à la main, jette sur moi un rapide coup d'oeil, prend le laissez-passer que lui tend Farouk, le lit et après nous avoir posé quelques questions, nous conduit dans les ruelles tortueuses du plus grand camp de réfugiés de Beyrouth. Douze mille Palestiniens – dont la moitié ont moins de dix-huit ans – vivent là pêle-mêle dans des baraquements disparates où tous les matériaux qui semblaient utilisables ont été employés: tôles rouillées, bidons à pétrole, briques, planches... Jusqu'en 1969, la plupart des réfugiés palestiniens survivaient dans des camps de toile. Depuis que les bombardements israéliens sont devenus une habitude, les camps du Liban sont en grande partie construits en "dur". En décembre 1974, Sabra-Chatilla recevait quelques bombes israéliennes. "Nous avons reconstruit depuis..." me dit Farouk en souriant et en me faisant entrer dans une clinique tenue par la "Société palestinienne du Croissant rouge". La clinique "Gaza" est propre. Ses 25 lits sont tous occupés. "Nous recevons des médicaments du monde entier, me dit l'infirmier Abou Hassan. Il y a une clinique dans chacun des quinze camps du Liban. Dans notre clinique nous pouvons aussi bien soigner une dent que soigner un corps criblé de balles..." Depuis le dernier affrontement entre les Kataëb (phalanges libanaises) et la résistance palestinienne, Abou Hassan s'est surtout occupé à extraire des balles...

"A peine pour survivre"

Yissam Safadé, six ans, descend les quelques marches qui le sépare de Hodda Sarris, sort une carte de son tablier, gratte son nez, reprend sa carte signée et va rejoindre ses camarades dans le réfectoire. "Nous servons deux repas par jour à 310 enfants," me dit Hodda Sarris en me tendant un menu composé d'oeufs, d'haricots, de patates et de quelques mets orientaux. "La nourriture est offerte gratuitement aux enfants de un à six ans, poursuit Hodda Sarris. Nous sommes subvenionnés par le Marché commun et par l'U.N.R.W.A. (Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens)." Hodda Sarris prend une autre carte, la signe et passe sa main dans ses cheveux déjà grisonnants en ajoutant: "En général la ration mensuelle d'un réfugié est composée en moyenne de 10 kilogrammes de farine, 600 grammes de légumes secs 600 grammes de sucre, mais depuis trois mois le sucre se fait de plus en plus rare au Liban, 500 grammes de riz, 375 grammes d'huile. Cest rations sont calculées de manière à fournir une valeur énergétique quotidienne de 1500 calories en été, et de 1600 colaries en hiver. A peine pour survivre..."

Ni pays, ni même avenir

Aucun droit

La porte qui, il y a moins d'une minute, était hermétiquement close laisse déferler une marée de bambins. La cour de l'école **"Manshieh"** se remplit peu à peu des cris des filles de la Diaspora. Leurs cris résonnent comme une gifle dans la crasse et la misère des ruelles en terre battue du camp de Sabra-Chatilla. Un sourire accroché à ses lèvres charnues, la directrice Wafika Saadi nous reçoit dans un bureau décoré de fleurs, de dessins, et d'une carte de la Palestine. Chaque Palestinien, qu'il soit au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Egypte, au Koweit ou dans les territoires occupés, a accroché sur le mur de sa demeure la même carte. La même Palestine. Pendant que Abou Khaled, accoudé à son **"Kalachnikov"** sirote son café, Wakifa Saadi prend son stylo, griffonne sur un bout de papier et dit: "Bien que les filles que vous venez de voir n'ont jamais vu leur pays, la Palestine est gravée dans leur coeur. Jusqu'en 1972, nous étions obligés d'enseigner à nos élèves la géographie et l'histoire du Liban. Mais depuis trois ans, le gouvernement libanais nous autorise à rappeler à nos élèves d'où ils viennent, pourquoi ils sont ici, dans ce camp, et à quoi ressemblait leur pays. Nous parlons alors de Jérusalem, de Nazareth, de Haifa, de la Galillée, des côteaux, de la riche plaine côtière, de la mer..." Wakifa Saadi s'arrête. Le temps de râcler sa gorge et de déplacer son lourd corps. "Nous avons dans cette école, ajoute-elle, 282 filles le matin et le même nombre l'après-midi. Cette école a été construite en 1955. J'y travaille depuis 1959. Chaque classe a 38 élèves. Nous ne dispensons que l'enseignement primaire. Pour l'enseignement secondaire, nos élèves doivent sortir du camp et aller à Sabra. Un quartier mi-palestinien, mi-syrien et libanais." Des 300,000 réfugiés palestiniens ayant trouvé "asile" au Liban, 92,000 vivent dans des camps. 76,020 personnes au-dessus de 5 ans ont reçu une éducation primaire. 48,7 pour cent des hommes sont illettrés, alors que pour les femmes la moyenne est de 68,7 pour cent. Il y a dans chacun des 15 camps du Liban, 1 professeur pour 40 élèves. Alors que les réfugiés palestiniens se trouvant en Syrie, en Egypte, en Jordanie et en Irak, sont admis dans les écoles gouvernementales de ces pays, le gouvernement libanais continue de fermer les portes de ses écoles aux "frères" palestiniens. Dans le domaine universitaire, il y a cependant chaque année quelque 300 réfugiés palestiniens qui rentrent dans l'une des quatre universités de Beyrouth (en particulier l'université américaine). "Mais à quoi nous servent ces diplômes, soulignent les jeunes universitaires palestiniens, lorsque nous n'avons aucun mur pour les accrocher?". Sur le plan du travail, les camps palestiniens sont des véritables "camps de chômage": 80 pour cent des réfugiés n'ont pas d'emploi fixe. "Mais comment pourrait-il en être autrement, disent les Libanais, lorsque les ressortissants du pays ne parviennent que difficilement à trouver un emploi?"

Par ailleurs quand ils ne vivent pas des subventions de l'U.N.R.W.A. – le budget de cet organisme onusien s'élève cette année pour le Liban à 109 millions de dollars et encourt un déficit de 39 millions de dollars – les Palestiniens constituent un sous-prolétariat mal payé et ne disposant d'aucun droit social ni syndical. Main-d.oeuvre à bon-marché, ils forment avec les Syriens, la couche inférieure de la société libanaise. Cependant, parmi les quelque 10,000 Palestiniens – à majorité chrétiens – qui ont réussi à obtenir la citoyenneté libanaise, on note des cas de réussite spectaculaire dans les banques, les transports aériens et l'hôtellerie. De plus, l'économie libanaise profite chaque année de l'envoi par les Palestiniens vivant à l'étranger de plus de 6 millions de livres libanaises (environ 3 millions de dollars).

Survivre dans des camps de toile

La même carte. La même Palestine.

Demain: La politique dans le sang

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 369 PAR GERMAIN

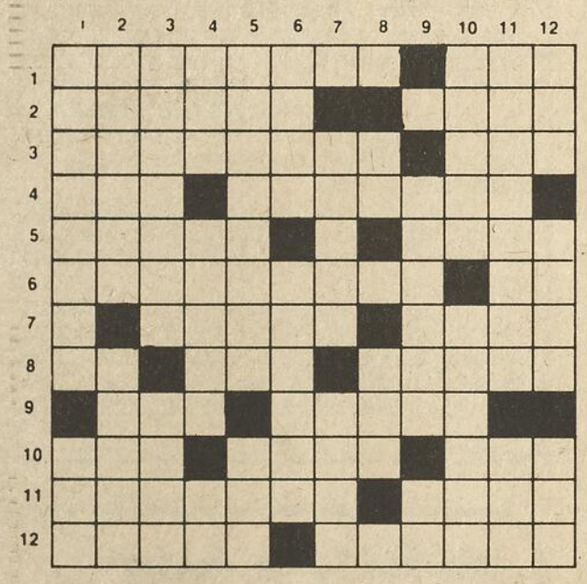

HORIZONTALEMENT

1– Un homme a intérêt à être solide quand une femme le veut et fonce vers lui avec un sentiment pareil!... – Le premier est toujours une ébauche.
2– Qualifie une personne qui vi de ses rentes ou du Bien-Etre! – Elle vieillit bien des jeunes filles (et des moins jeunes) cette année.
3– Se rassasier avec satisfaction d'une idée, d'un projet, d'une vengeance, ayant ou après. – Ce qu'un Français répète à toutes les deux secondes...
4– Commode pour traverser un cours d'eau. – Danse hongroise sur une musique gypsy enlevante!
5– Serge de laine à tissu croisé qui servait à faire des robes de deuil, des vêtements de bonnes soeurs. (vx) – Qui a de gros os.
6– Si Cloutier ne lui avait pas fait une si belle publicité gratuite c'est à se demander si le "petit manuel" en aurait eu une seule!... – Coutumes.
7– Infinitif d'un verbe très défectif signifiant convenir, phyter correctement... – Promis en crachant.
8– Venu au monde. – Possèdent. – Poisson plutôt plat qui peut mesurer six pieds. (pl.)
9– A moi. – Personne qui agit pour le compte de quelqu'ur d'autre.
10– Trou pratiqué dans un mur pour recevoir une poutre. – Bestioles un peu têtues qui comprennent ce qu'elles veulent. – Rayon.
11– Définitivement, c'est un type qui ne vaut pas cher... – Moyen de transport.
12– A en croire les gens (qui y sont allés?) il s'y fait un bruit du tonnerre! – Qualifie la pauvre vie, quand on songe à se jeter en bas du fleuve (sic)!

VERTICALEMENT

1– C'est en faisant ce qu'il fait qu'il devient ce qu'il est. (vieil adage) – Ornement d'architecture en forme d'oeuf.
2– Moqueuse, taquine, racaneuse. – Distance entre le bout du petit doigt et le bout du pouce quand la main est grande ouverte.
3– Sortes, genres, variétés. – Se pond, se casse, se bat et se mange!
4– Dit le contraire. – C'était, chez les anciens Grecs, une sorte de centre culturel où l'on faisait surtout de la musique. – Note.
5– Action de foutre à la porte. – Apparence, mine, aspect.
6– Manche, au tennis, (pl.) – Métal blanc et brillant.
7– Elever jusqu'aux nues. – Peut être canine, féminine ou trotte-menu. (vx)
8– Inf. – A moi!
9– Où était emprisonnée la châtelaine infidèle quand elle n'était pas emmurée dans la cave! – Du verbe rire.
10– Traître fenêtre! – Sectaires, fanatiques, exaltés, extrémistes.
11– Noeud fabriqué en entrelaçant les torons de deux cordages. – Du verbe avoir.
12– A toi (Jean Maurice). – A la corde. – Retraite.

Solution no 368

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	C	H	E	M	I	N	■	F	A
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	E	S
3	M	I	N	E	R	A	L	■	F	O	R	T
4	P	E	T	■	S	I	L	■	E	M	U	E
5	R	■	E	C	U	L	E	E	■	M	E	R
6	E	T	■	A	T	L	A	N	T	E	S	■
7	■	I	M	M	E	U	B	L	E	S	■	E
8	P	L	I	E	■	R	I	E	N	■	E	N
9	O	L	E	■	P	E	L	V	I	E	N	S
10	M	E	N	U	I	S	I	E	R	■	N	U
11	P	U	■	N	E	■	T	E	■	O	U	I
12	E	L	L	E	S	■	E	S	P	R	I	T

N.B. Les mots croisés sont plus difficiles le jeudi, le vendredi et le samedi.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

* * *

Ce service est établi dans les villes suivantes:

TROIS-RIVIERES - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

* * *

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

Ces réfugiés qui sont-ils?

Selon la définition de l'U.N.R.W.A. (Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens), "un réfugié de Palestine est une personne (où les enfants d'une personne) ayant résidé en Palestine pendant deux ans au minimum avant le début du conflit de 1948 et qui, à la suite de ce conflit, a perdu son foyer et ses moyens d'existence. Pour avoir droit au secours de l'U.N.R.W.A., un réfugié doit être dans le besoin et avoir trouvé refuge en 1948 dans l'un des 4 pays d'accueil (Liban, Syrie, Jordanie, Egypte) où l'office en question exerce ses activités." Ne sont donc comptés comme réfugiés les membres des professions libérales, les hommes d'affaires, les propriétaires fonciers et les travailleurs qualifiés, (représentant 20 pour cent environ des personnes qui ont quitté la Palestine en 1948), Cette catégorie de Palestiniens n'a donc jamais dépendu de l'O.N.U.

Alors que la superficie des camps n'a pas changé (chaque camp palestinien au Liban a en moyenne une superficie égale à celle du Parc Jarry) la population a doublé en un quart de siècle. 88,3 pour cent des maisons ont un espace total de moins de 80 mètres carrés. 88,5 pour cent des réfugiés palestiniens vivent dans des conditions de surpeuplement, six à sept personnes vivant dans deux chambres ou moins. Moins de 12 pour cent ont des douches. Près de 60 pour cent n'ont pas d'eau courante. 20 pour cent n'ont pas de toilette. La plupart des maisons ont des cuisines. Plus de 65 pour cent ont l'électricité. 0,1 pour cent des maisons ont un téléphone. Cette année 40 pays se sont engagés à verser des contributions financières d'un montant de 8 millions 884,326 dollars à l'Organisation de secours aux réfugiés de Palestine.

Il y a 15 camps palestiniens au Liban:
- 6 dans la banlieue de Beyrouth,
- 3 à Saida,
- 3 à Sour (sud du Liban),
- 2 près de Tripoli (Nord du Liban),
- 1 dans la Bekaa (nord-est du pays).

monde

Graves dissenssions au sein du M.F.A.

Le Portugal semble être à l'aube d'une autre révolution

Le Mouvement des forces armées qui ne se laisse pas intimider par les résultats des élections du 25 avril, semble décidé à rompre le cadre des structures politiques traditionnelles pour réaliser une alliance directe avec le peuple, sans l'intermédiaire des partis politiques. Cette transformation radicale des structures n'épargnerait pas, du moins apparemment, le parti communiste. Il s'agirait de susciter, à partir d'associations populaires de base non-partisanes mais de vocation révolutionnaire, la création d'une organisation de masse susceptible d'agir en symbiose avec le Mouvement des forces armées pour la construction d'une société socialiste originale et indépendante des blocs idéologiques quels qu'ils soient. L'idée, qui émane des éléments les plus avancés et aujourd'hui les plus influents du Mouvement des forces armées, fait son chemin depuis quelque temps. Les observateurs ont noté avec intérêt une déclaration faite récemment à la presse cubaine par l'amiral Rosa Coutinho, membre éminent du conseil de la Révolution, à propos d'une telle organisation de masse capable d'épauler activement le Mouvement des forces armées. Que l'amiral Coutinho ait fait cette déclaration à des journalistes cubains a amené certains observateurs à penser qu'il imaginait peut-être la création de "comités de défense de la révolution" comme il en existe à Cuba.

LISBONNE (REUTER, AFP) — Les dirigeants militaires du Portugal se sont réunis, hier, alors que s'accumulent les signes d'une aggravation des dissensions au sein des forces armées et que l'avenir des partis politiques paraît en jeu.

Les communistes ont tiré la sonnette d'alarme et appelé les socialistes à une réconciliation immédiate pour faire face au danger qui, selon eux, menace tous les partis du fait du désenchantement croissant des militaires devant les querelles des hommes politiques.

Une unité de l'armée a précipité la crise, dimanche, en prenant virtuellement le contrôle de la sécurité de l'Etat, dénonçant l'existence d'un complot fasciste au sein des forces armées et arrêtant 20 personnes au moins.

Dans un discours publié hier, le secrétaire du PC, M. Alvaro Cunhal, exprime ses craintes de voir les militaires condamner tous les partis et avertit qu'une telle mesure ne pourrait conduire qu'à une scission entre les forces armées et le peuple portugais.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la troupe a dû tirer au-dessus des têtes de quelque 150 militants maoïstes qui tentaient de s'opposer au transfert dans une prison militaire des personnes arrêtées.

Des grenades lacrymogènes ont été tirées dans la foule lorsque les 20 "comploteurs fascistes", parmi lesquels un dirigeant du Centre démocratique et social — CDS — de centre-droit, ont quitté sous bonne escorte les casernes du régiment d'artillerie de Lisbonne où ils étaient détenus.

Les maoïstes affirment qu'un juge de la Cour suprême se trouve parmi les personnes arrêtées. "C'est très possible", a déclaré un porte-parole militaire.

Selon le mouvement maoïste pour la réorganisation du parti prolétariat — MRPP —, sept de ses membres ont été arrêtés par les militaires au cours de la manifestation de protestation contre les comploteurs.

Plusieurs centaines de militants d'extrême-gauche ont demandé hier l'expulsion de l'ambassadeur américain à Lisbonne et ont peint des slogans en rouge sur les murs de l'ambassade, déclarant notamment "Mort à la CIA"...

Hier matin, un journaliste communiste a exprimé dans le journal gouvernemental "Diaro de Noticias", l'inquiétude de son parti devant la situation actuelle. Qui gouverne aujourd'hui au Portugal, demande-t-il?

Complot fasciste?

Le régiment d'artillerie de Lisbonne, considéré généralement comme une place-forte de l'extrême-gauche, a lancé, dimanche, un appel au soutien des autres éléments radicaux dans l'armée. Assumant le rôle des forces de sécurité interne (COPCON), le régiment a fait savoir qu'il avait démasqué un vaste complot fasciste ayant des ramifications dans l'armée et des liens avec des institutions étrangères. Il a procédé de sa propre initiative à des arrestations et a diffusé à la radio un appel à la vigilance populaire.

Les maoïstes, qui ont manifesté dimanche devant l'ambassade des Etats-Unis à Lisbonne, soutiennent l'action du régiment. Ils ont déclenché son intervention en remettant au régiment un homme qu'ils accusent d'être l'un des "comploteurs".

Les maoïstes semblent avoir réussi à provoquer une scission au sein du Mouvement des forces armées, déjà profondément troublé par les changements intervenus la semaine dernière à la tête de l'armée de l'air. L'activité des maoïstes inquiète particulièrement les communistes, les deux mouvements étant des ennemis jurés et s'étant fréquemment affrontés ces derniers mois.

Abolition des partis?

C'est dans ce contexte que les 250 officiers et soldats du Mouvement des forces armées se sont réunis dans une base navale à Lisbonne. L'un de leurs documents de travail analyse les conflits entre les divers partis politiques, notamment entre socialistes et communistes, et préconise l'établissement de liens directs entre les militaires et le peuple de manière à se passer des partis.

Le chef du COPCON, le général Otelo Saraiva de Carvalho, s'est récemment prononcé en faveur d'un tel plan. Il conduirait, a-t-il expliqué, à une dissolution virtuelle des partis et relèguerait leurs leaders au rôle de "technocrates politiques".

Le document analyse également les conséquences des récentes élections — qui ont consacré le triomphe des socialistes et des modérés de gauche — et estime que les conflits internes que ces élections ont provoqué menacent les relations des forces armées avec le peuple.

Rappelant la situation économique difficile qui pourrait avoir de graves répercussions politiques, le document préconise l'établissement de liens entre les forces armées et les "structures populaires" telles que les commissions de résidents et les comités de travailleurs.

Mise en garde

Dans un discours publié hier, cependant, une voix autorisée de l'Eglise catholique, Mgr Antonio Ferreira Gomes, évêque de Porto, lance une mise en garde aux dirigeants du pays. "Le peuple portugais, dit-il, a montré très clairement ce qu'il voulait en votant et il ne tolèrera pas d'être manipulé."

Mgr Ferreira Gomes, qui a passé dix ans en exil sous l'ancien régime, estime que le peuple est parfaitement capable de faire lui-même la révolution et qu'il ne doit pas être considéré comme un simple objet.

A l'honneur à Saigon

Ho Chi Minh et la libération des femmes

SAIGON (AFP) — Deux journaux ont célébré hier à Saigon le 85ème anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh: "Saigon Giai Phong" et "Phu Nu Saigon" (femmes de Saigon), journal réalisé par "l'association des femmes libérées de Saigon et de Gia Din" et dont c'est le premier numéro.

Le "Phu Nu Saigon" consacre l'essentiel de ses colonnes à des articles sur Ho Chi Minh et à des poèmes dédiés au leader révolutionnaire. Mais il proclame également en première page, dans un article intitulé "la joie et les tâches" l'égalité des sexes: "La révolution qui a libéré le peuple du joug de l'impérialisme américain et des traîtres vietnamiens a également libéré les femmes qu'elle a rendus les égales des hommes" écrit-il.

Le journal des femmes de Saigon contient d'autre part une rubrique intitulée "Le forum des femmes" dans laquelle la rédaction fait justice de certains thèmes de propagande du régime précédent. A "une soeur" inquiète de l'éventualité d'un mariage forcé des femmes sud-vietnamiennes avec des invalides de guerre, le journal répond que "le gouvernement révolutionnaire interdit au contraire tout mariage forcé" et que "la femme doit avoir le droit de choisir celui qu'elle aime".

Le "Phu Nu Saigon" dément également une autre rumeur largement répandue dans la population selon laquelle les réfugiés issus du Nord-Vietnam devraient retourner dans leur région d'origine à pied. "Le gouvernement révolutionnaire garantit la liberté de circulation de tous" écrit le journal. Vous êtes libres de retourner au Nord ou de rester au Sud. Le Vietnam est un, le peuple vietnamien est un. Avec la réouverture des voies ferrées il ne sera de toute façon pas nécessaire de voyager à pied."

Le "Saigon Giai Phong" qui jusqu'à présent était le seul journal à paraître à Saigon publie pour sa part, sur toute la moitié de la première page, une biographie de Ho Chi Minh. Il reproduit vingt trois poèmes du héros de l'indépendance vietnamienne ainsi que deux pages entières de photos illustrant les principales étapes de sa vie.

Selon un "haut fonctionnaire" US

Les B–52 étaient prêts à intervenir dans l'opération de sauvetage du "Mayaguez"

WASHINGTON, (d'après l'AFP) — Les correspondants des radios américaines accompagnant M. Henry Kissinger dans son voyage entre Washington et Vienne dimanche ont cité un "haut fonctionnaire" à bord de l'avion du secrétaire d'Etat comme ayant reconnu que l'usage des bombardiers géants B-52 contre les Khmers rouges dans le golf du Siam avait été envisagé au cours de la semaine.

Suivant le "haut fonctionnaire", terme souvent utilisé par les journalistes pour désigner M. Kissinger lui-même, cette possibilité aurait été étudiée parmi d'autres par le conseil national de sécurité jusqu'à l'arrivée sur les lieux mercredi du porte avion "Coral Sea".

L'information émanant de l'avion de M. Kissinger fait suite à diverses rumeurs qui ont circulé à Washington pendant la crise du "Mayaguez" suivant lesquelles le secrétaire d'Etat aurait préconisé une ligne plus "dure" que celle conseillée par son collègue du pentagone, M. James Schlesinger.

Celui-ci, au cours d'une interview télévisé a révélé dimanche que le bilan de l'opération du côté américain était beaucoup plus lourd que celui annoncé jusqu'à présent sous réserve par le pentagone: 5 morts, 16 disparus et entre 70 et 80 blessés. Ce dernier engagement américain de la guerre d'Indochine aura donc été particulièrement sanglant.

PROTÉGÉ PAR ANDRÉ FORTIN TELEVISION & ALARME 526-1432 VOL

Service 24 heures par jour

EXPOSITION PERMANENTE
DE ROULOTTES ET TENTES-ROULOTTES

ENFIN UNE ROULOTTE VRAIMENT FAMILIALE GENRE "SPLIT-LEVEL"

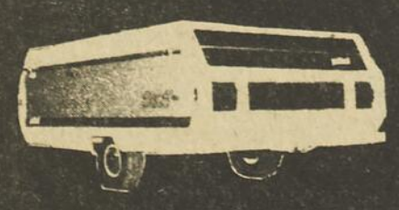

AVANT D'ACHETER, VOYEZ LA PARKLAND, VOTRE FUTURE TENTE-ROULOTTE

ACTUELLEMENT EN DÉMONSTRATION CHEZ

OUVERT: DIMANCHE 1h à 5h
SEMAINE 10 a.m. à 9h p.m.
SAMEDI 10 a.m. à 4h p.m.

11.795 rue ÉTHIER, MONTRÉAL-NORD
10 rues à l'est de Pie-IX, entre boul. Gouin et Henri-Bourassa
325-5110

CAMPEUR Mobile CAMPER

MESSAGE A TOUS
LES TRAVAILLEURS DE
L'UNION DES EMPLOYES
DE SERVICE LOC. 298

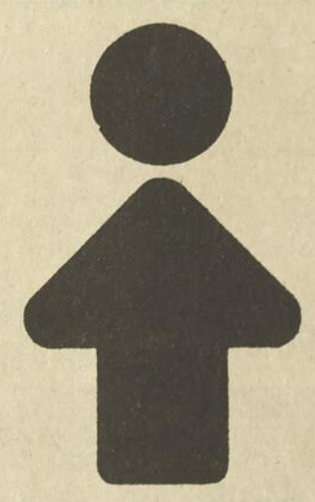

L'HEURE EST GRAVE: LE GOUVERNEMENT MATRAQUE LES TRAVAILLEURS

Le gouvernement appuie par tous les moyens, y compris le matraquage, la compagnie multinationale United Aircraft dans sa tentative de réprimer ses travailleurs en grève depuis 17 mois, pour l'obtention de la Formule Rand et une clause d'indexation des salaires.

Le gouvernement vient de passer à toute vapeur des lois dont l'objet est de briser le mouvement syndical. Par exemple, on présumerait coupables les responsables syndicaux accusés de ralentissement de travail ou d'arrêts de travail illégaux.

Le gouvernement est en train de se donner les moyens pour écraser les travailleurs du secteur public et parapublic dont la convention vient à échéance le 30 juin 1975. Il prépare actuellement le terrain pour nous enlever le droit de grève comme il l'a fait lors de la dernière négociation avec le Bill 19.

Ce même gouvernement si efficace quand il s'agit de répression, devient lent comme une tortue quand il s'agit d'aider les travailleurs. Ceux qui d'entre nous travaillent dans l'entretien ménager attendent depuis plus de 6 mois que le gouvernement sanctionne par un décret la convention de travail intervenue entre l'Union des Employés de Service et l'Association patronale.

Le gouvernement recommande aux travailleurs de réduire leurs demandes salariales quand on sait que:
d'une part, plusieurs conventions viennent à échéance et que les travailleurs sont maintenant en mesure de rattraper les hausses de prix qui ont fait littéralement fondre leur salaire ces dernières années alors qu'ils étaient liés par ces conventions;
d'autre part, les patrons ne sont plus en mesure d'augmenter leurs profits en haussant les prix, parce que les travailleurs n'ont plus d'argent pour acheter ce qu'eux même produisent. Que faisait le gouvernement quand les prix et les profits augmentaient?

En conséquence, si d'ici MERCREDI le 21 mai, le gouvernement n'a pas passé une loi ordonnant à la United Aircraft de réembaucher, à leurs conditions, les 964 travailleurs en grève, le comité exécutif de l'Union des Employés de Service recommande à ses membres de tenir à cette date des SEANCES D'ETUDE sur United Aircraft et l'attitude du gouvernement face aux mouvement ouvrier.

Mardi 7 heures 30 955 Bellechasse

ASSEMBLEE IMPORTANTE

éditorial

L'anglicisation par la loi 22

En voyage au Guatemala, je m'excuse auprès de mes hôtes de mon mauvais espagnol. Ils me disent que cela ne fait rien, qu'ils sont sensibles à l'effort fait pour parler leur langue et qu'ils aiment entendre parler français. Je rêve de semblable attitude de la part de nos anglophones, qui s'adresseraient à nous en français et s'excuseraient fort civilement de le massacrer quelque peu.

Mais de retour à Montréal, au restaurant, dans les magasins, on me signifie agressivement qu'il me faut formuler mes questions en anglais si je souhaite avoir une réponse. Vieille plaie et constatation permanente du mépris que le colonialisme affiche vis-à-vis même des majorités. L'exemple du Guatemala m'incite en outre à penser que 40% de Blancs y imposent leur langue à 60% d'Indiens qu'aucun Blanc ne comprend, que nous sommes, nous, pour 20% d'anglophones québécois, les Indiens du pays et que la loi 22 n'irrite nos anglophones que par ses velléités, son brouillage volontaire et son hypocrisie. Vos politiciens libéraux, qui ne changent rien au statu quo, semblent-ils nous dire, nous croient-ils dupes des formules creuses, genre français officiel, qu'ils n'avancent, en reculant, que pour vous apaiser? Soyons sérieux.

Très sérieusement, à l'heure des tests d'aptitude linguistique, le Protestant School Board of Greater Montreal vient de démontrer, et continuera de le faire impunément, comment il tourne pratiquement la loi 22, la rendant totalement inopérante. C'est sans la moindre évaluation préalable qu'il acceptera tout enfant dont on lui dit qu'il parle plutôt anglais à la maison. Sans considération d'appartenance religieuse. De sorte que, refusé au secteur anglais de la Commission des écoles catholiques de Montréal, cet enfant ne sera pas dirigé vers le secteur français mais vers le PSBGM.

Dès lors, et devant les effets d'un maraudage protestant plus qu'éventuel, la CECM, qui ne saurait compter sur une quelconque fermeté du ministère à cet égard, en déduit qu'il lui faut assouplir considérablement ses normes d'admission au secteur anglais: seront admis, "sans exigences particulières", ceux qui appartenaient au secteur anglais l'an dernier, ceux dont l'anglais est la langue maternelle, ceux qui disent parler l'anglais à la maison ou dont un frère ou une soeur fréquente déjà l'école anglaise. Pour les autres, et qui ne sont d'aucune façon anglophones, il y aura des "entrevues" bipartites qui, au moins une fois sur deux, les enverront plus que probablement à l'école anglaise.

En outre, et selon M. Donat Taddeo, en ce qui concerne la communauté italienne de Montréal, son choix de s'intégrer pleinement au secteur anglais étant depuis longtemps fait, il serait ridicule d'y revenir: "c'est maintenant une affaire du passé". Du reste, et n'allez pas vous imaginer, ils sont très "sympathiques" aux francophones, ces Italiens, dit sans rire M. Taddeo, mais pas au point tout de même de s'en aller apprendre votre indien et de prétendre travailler et vivre avec.

Comme tout ceci constitue bien l'application effective de la loi 22, rédigée et votée, nous disait-on, pour mettre un frein urgent à l'anglicisation du Québec, on voudra bien peut-être mesurer la sinistre fumisterie linguistique que constitue très pratiquement la dite loi, intitulée, paraît-il sans humour, la "loi du français langue officielle". On vous dit au Guatemala que 60% de la population parle indien; du moins n'y affirme-t-on pas que c'est là la langue officielle, qui est naturellement l'espagnol. Dire le contraire convaincrait qui?

M. Cloutier, lui, semble penser convaincre qu'il va consolider le secteur, chaque jour effrité, des 60% de francophones montréalais en donnant tout pouvoir au 40% anglophone d'attirer vers lui des secteurs de plus en plus vastes de la population. Il est même si soucieux de l'avenir du français, M. Cloutier, que, tout en torpillant les chances de survie de sa communauté, il met ardemment en garde les... Européens contre les menaces que l'anglais et l'allemand font peser sur le français du Marché commun! Un amour si abstrait, composé d'un étranglement ici et d'une profession de foi aussi universelle ailleurs, touche littéralement au délire.

S'imagine-t-il, M. Cloutier, que lorsque les Anglais de Montréal, qui, dans certains cas n'ont jamais fait l'effort de dire un mot de français, composeront 51% de la population, par les effets conjugués de l'immigration, de l'investissement industriel et de la loi 22, s'imagine-t-il, alors que Montréal représente près de la moitié de la population du Québec, qu'il pourra encore ce jour-là disserter sur l'avenir du français?

Tout cela est tellement évident, et aberrant, qu'on ne sait plus comment qualifier l'attitude du parrain de la loi 22: inconscience ou service du colonialisme? Pragmatisme, schizophrénie ou gérance délibérée du complot d'assimilation? Les preuves annoncées, aujourd'hui confirmées, M. Cloutier les nie, tout en prouvant qu'il les renforce. C'est là, à tout le moins, une inquiétante pratique de la santé mentale.

Alain Pontaut

vous avez la parole

La vraie nature du libéralisme

par Gaston Laurion

Les mots, surtout lorsqu'on les emploie fréquemment, ne sont pas des objets neutres. De même qu'un être humain porte en lui tous les événements qu'il a subis ou suscités, depuis sa naissance, de même le mot reste chargé de tous les sens qu'on lui a donnés, au cours des siècles et jusque dans sa préhistoire, pour ainsi dire, puisqu'il conserve des rapports très étroits avec son étymologie. J'ai pu naguère démontrer (1) qu'il n'était pas indifférent d'appeler l'anglais langue étrangère comme il se doit, ou langue seconde, car cette dernière expression transmet insidieusement l'idée que la langue dont il s'agit n'est pas étrangère et que, d'autre part, elle est la seule qu'il faut apprendre en plus d'une première, dont on cesse d'être très sûr qu'elle peut être qualifiée de maternelle (2). L'emploi répété de tel mot plutôt que de tel autre peut donc avoir de sérieuses répercussions culturelles et c'est pourquoi l'on ne dira jamais assez l'importance d'étudier, sans cesse et de mieux en mieux, sa langue maternelle. Si les mots **sont porteurs d'idées et de concepts, ils recèlent aussi bien des idéologies qui, à travers eux, agissent, en bien ou** en mal, sur la culture d'un peuple et qu'il importe de bien identifier. Ces considérations et d'autres du même genre me poussent à me demander dans quelle mesure la bonne fortune - que l'on veut éphémère - du Parti Libéral ne dépendrait pas, pour une bonne part, de l'attrait qu'offre son nom et si ce dernier ne contribue pas à mystifier encore un grand nombre de nos concitoyens.

Libéral vient du latin liberalis, lui-même dérivant de liber qui signifie libre et dont dérive également libertas, qui nous a donné le beau mot de liberté, en français. Liberalis signifie en latin d'abord "qui concerne un homme libre" par opposition à un esclave, puis "digne d'un homme libre, généreux etc."(3) En français, **libéral a jadis signifié (4) "qui donne** facilement, largement" et il a servi, non loin de son premier sens latin, à qualifier certains arts, comme la poésie, la sculpture et la peinture. A l'époque moderne, il désigne les professions "que l'on exerce librement ou sous le seul contrôle d'une organisation professionnelle", comme le droit ou la médecine. Mais dès 1750, libéral signifie "favorable aux libertés individuelles, dans le domaine politique" tout en se disant aussi d'idées "larges, tolérantes". Ce sont ces deux dernières acceptions qu'il conserve surtout de nos jours, où il s'oppose - il n'est pas sans intérêt de le rappeler (5) - à des adjectifs tels que intolérant, autocrate, dictatorial, fasciste, totalitaire, de même qu'à conservateur, socialiste, communiste. D'une part donc libéral renvoie aux concepts éminemment attrayants de liberté et de générosité, d'autre part il évoque des contraires particulièrement odieux: qui n'est pas libéral peut ainsi facilement souffrir, pour certains, d'intolérance et être qualifié de fasciste. D'ailleurs notre Parti Libéral ne se prive pas d'utiliser ces atouts et l'on se souvient des traits sanguinaires sous lesquels ses suppôts se sont souvent plu à représenter l'entreprise indépendantiste.

Mais qu'en est-il au juste de ce mot libéral? Que veut-il bien dire? Etre libéral, en 1975, est-ce bien encore être généreux et respecter authentiquement les libertés individuelles? Le libéralisme moderne est une doctrine politique issue des philosophes anglais et qui prône essentiellement le libre jeu de la concurrence, dans le domaine économique. Il s'oppose ainsi, au nom de la liberté de l'entreprise privée, au socialisme ou à la domination de l'Etat sur les moyens de production. Dans les faits toutefois, cette doctrine, qui sans doute a pu offrir certains avantages aux Occidentaux, sert essentiellement les intérêts des Anglo-Saxons et, avant tout, de nos jours, ceux des Etats-Unis. Car, pour les **Américains, comme autrefois pour** les Anglais, la liberté ne peut se concevoir que comme un instrument de leur épanouissement individuel et collectif. En tout cas, elle n'est certainement pas, pour eux, une abstraction ou un bien en soi, ce que nous aurions trop souvent tendance à croire. La preuve en est que lorsque celle des autres cesse d'être profitable pour eux et devient une menace pour l'American way of life, ils retournent bien vite au protectionnisme de leur enfance.

Au Québec - et d'ailleurs au Canada - les libéraux ont adopté l'idéologie de la libre concurrence économique et du respect de l'entreprise privée. Seulement, comme nous ne sommes ni anglo-saxons ni puissants et que nous ne possédons pas les leviers de notre économie, leur action politique et économique ne peut alors s'exercer qu'au profit de nos voisins, toujours ravis de nous voir empêtrés dans des considérations idéalistes sur la liberté. Etre libéral, au Québec, veut nécessairement dire, en effet, permettre, au nom d'une liberté abstraite, à tous ceux qui le désirent de s'installer chez nous, de piller à leur gré nos richesses naturelles et d'exploiter sans frein notre main-d'oeuvre. Etre libéral, au Québec, c'est permettre à n'importe quel éditeur américain de venir oeuvrer chez nous, quitte à **ce que l'on donne quelques subventions pour que nos propres maisons d'édition puissent vivoter; c'est, bien entendu, ne pas se soucier, toujours au nom de la liberté, du détournement** culturel - comme on dit détournement de mineur - que pratiquent le livre et les périodiques traduits, dans notre société. Etre libéral, au Québec, c'est, encore au nom de la liberté, laisser l'I.T.T. piller nos richesses naturelles sur la Côte-Nord, l'Asbestos assassiner impunément nos compatriotes de Thetford-Mines et Hilton recevoir "québécoisement" nos touristes. Etre libéral, au Québec, c'est nous livrer, au nom de la liberté, à toutes les exploitations étrangères.

Non! nous ne voulons pas de cette horrible liberté du libéralisme, celle qu'ont les autres de se conduire en maîtres chez nous, allant jusqu'à nous interdire de parler notre langue en paix. Nous ne voulons plus du Parti Libéral, qui, hypocritement, au nom de la liberté, permet aux autres, quand il ne les y encourage pas, de maintenir à leur guise notre peuple dans un état d'esclavage et d'humiliation. Car le libéralisme, dans la deuxième partie du XXe siècle, respecte non pas la liberté individuelle, non pas même la liberté collective des peuples, mais celle des grandes entreprises privées et du **capital anglo-saxon (7). Somme toute,** en permettant à ce dernier de dominer même l'Etat, les libéraux québécois nous ramènent - est-ce bien à leur insu? - à la loi de la jungle **ou du Far West. Priman par**tem tollo quoniam nominor leo, trouvions-nous autrefois dans nos grammaires latines, - sans doute pour que nous nous préparions à devenir de bons libéraux québécois: je me sers le premier parce que je m'appelle lion, et parce que je suis le plus **fort. Le libéralisme représente,** pour nous, le plus grave danger, car, accordant la liberté de dominer au plus fort, il mène tout droit à la dictature, une dictature hypocrite qui ne portera pas son vrai nom, bien entendu, et qui nous trompera d'autant plus qu'elle continuera à se dire libérale. Car, si libéral renvoie au concept de liberté, ce qui est parfaitement juste, soyons bien sûrs que, dans le cas du libéralisme québécois, il s'agit de celle des autres.

Terminons, pour nous égayer un peu, sur un épigramme d'un médiocre poète du XVIIIe siècle (8) qui ne croyait certainement pas si bien dire:

Qu'est-ce donc que le mot libéral
Que des gens d'un certain calibre
Placent toujours tant bien que mal?
– C'est le diminutif de libre.

(1) La langue seconde ou des langues étrangères, in L'Action Nationale, Avril-mai, 1974, p. 750-757.
(2) C'est bien ce qui se passe quand certains se demandent si c'est le "québécois" ou le français qui doit être considéré comme notre langue maternelle.
(3) Voir A. Ernout et A. Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine, Nouvelle édition, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1939, s.v. liber.
(4) Toutes les définitions sont tirées du Petit Robert; on peut avoir intérêt à consulter également le Littré.
(5) Un mot porte toujours en lui son ou ses contraires.
(6) Cf. Gaston Laurion, Les dangers du manichéisme intellectuel et la question linguistique, in L'Action Nationale, Septembre 1974, p. 965-978; voir plus spécialement les p. 970 et suiv. sur le libéralisme.
(7) S'est-on jamais demandé pourquoi le parti libéral de Grande-Bretagne est sans importance tandis qu'aux Etats-Unis, aucun parti ne porte ce nom? Ne serait-ce pas que, dans ces pays, au fond, tous les partis sont libéraux, c'est-à-dire favorisant, à l'échelle mondiale, la libre concurrence, dont le grand bénéficiaire est le capital anglo-saxon.
(8) Ecouchard Lebrun (1729-1807); l'épigramme est citée par Littré, s.v. libéral.

opinions

Asphyxie dans le métro...

L'usager respire un air vicié

Ce propos fait suite à celui paru récemment dans LE JOUR, relatif à la sécurité dans notre métro. Cette vitesse doit être maximale, avec des pointes de 80 à 100 m.p.h. donc très supérieure à celle des plus grosses voitures n'ayant, bien souvent pour seul occupant, que leur conducteur. Il faut qu'avant qu'elle ne nous anéantisse de ses gaz, l'auto soit tuée par le ridicule.

Si l'avortement provoqué est un crime, donner à respirer à nos bébés innocents (... étymologiquement: qui ne savent pas) un air empoisonné par notre faute, en est un autre.

C'est pour cette raison que mes humbles articles en faveur du transport en commun priment toute politicaillerie et visent plus haut qu'à une économie d'énergie qui contraindrait son ministre d'Ottawa à traiter, non sans danger pour l'environnement - c'est lui-même qui l'a avoué - les sables bitumineux de l'Alberta - en vue d'en extraire le pétrole, cet or noir, ainsi surnommé sans doute parce que cette couleur est symbolique de la Mort qu'il porte avec lui...

LA VITESSE DU METRO
A DEUX ENTRAVES:

1) Sinuosité des lignes. La cinématique nous apprend que le plus léger virage nuit davantage à la vitesse du train que la rampe la plus raide, mais droite. En effet, il n'est pour franchir celle-ci à même allure que d'augmenter la puissance de traction, sans courir le moindre danger, et l'électricité le permet toujours. La courbe, elle, interdit ce moyen car la force centrifuge qu'elle engendre tend à faire prendre la tangente, à éviter, toujours dangereux...

2) Gares en surnombre. Pour le prouver mathématiquement, créons une unité appelée voyageur/seconde (tout comme existe l'unité voyageur/kilomètre).

Soyons larges: négligeons dans nos calculs, bien que très grand, le temps de décélération, de freinage, de redémarrage, de reprise de vitesse qu'implique un arrêt: ne retenons que le temps écoulé entre l'ouverture et la fermeture des portes. Il est en moyenne de 10 secondes en station secondaire: Saint-Laurent, par exemple et de 30 secondes en station importante comme Berri. Admettons 1 000 personnes dans la rame (elle en a parfois 1 200 et plus). A Saint-Laurent 50 "privilégiés" la quittent, 950 subissent l'arrêt pour eux; à Berri: 800 descendent et 200 autres y demeurent. Calculons les unités voyageur/seconde PERDUES; à Saint-Laurent: 950v x 10s: 9500 v/s; à Berri: 200v x 30s: 6 000 v/s. Cela se passe de commentaires. Donc A et B font condamner premièrement la sinuosité des voies, deuxièmement les trop nombreuses stations. D'après des échos recueillis auprès de la CTCUM, je crains que nous n'ayons à dire deux fois: hélas! quand les prolongements en cours seront exploités.

Nous aurons tout le temps de le dire davantage... Certes, le dessein de nos ingénieurs qui cherchent ainsi à desservir des points de concentration: usines, magasins, collèges, etc... est fort louable - mais subsisteront-ils aux mêmes places? Tunnels et gares, eux, ne seront pas éphémères... Paris en sait quelque chose que pareille conception empêcha d'améliorer la vitesse lamentable de son métro d'un iota, depuis un siècle qu'il roule à la façon de ces petits trains qu'on installe parfois dans nos parcs à la joie des enfants (Curieux que le chemin de fer ait toujours eu de l'attrait pour les enfants - serait-ce parce qu'ils sont, comme lui, l'avenir?...). En conséquence, des millions de millions d'unités v/s ont été ainsi gaspillées. Pour éviter ces méfaits, nous suggérons pour nos futures lignes - ou pour les grandes villes qui par la force des choses se construiront un métro (notre avenir est sans terre m'affirmait un jour mon ami, croquemort...) nous suggérons, dis-je, un vaste quadrillage souterrain, nous disons bien des rectangles juxtaposés, avec stations de correspondances aux angles ainsi qu'aux transversales éventuelles (je passe sur l'étude de tels plans). Bref, de longues sections droites, sans considération de ce qui se trouve au-dessus puisqu'il y aura à chaque gare un essaim de minibus électriques - sorte de gros taxis à 20 places qui desserviront la périphérie à vive allure. Ce véhicule en voie de réalisation pourra avoir deux sources distinctes d'énergie: une batterie lui conférant autonomie - et une centrale avec trolley pour marcher à pleine vitesse et recharger au besoin sa batterie.

Un dernier mot concernant non plus la vitesse de l'engin mais celle du voyageur. On parle de projets de villes souterraines - est-il audacieux, dès lors, de suggérer des stations toutes fermées mais au niveau du sol? Cela éviterait d'avoir à faire descendre les minibus dans les gares - ce qui serait possible mais très onéreux. A Montréal où l'espace ne manque pas de telles stations seraient plus rapidement construites. Aussi, on épargnerait ces escaliers et ces escalateurs désuets et coûteux à des milliers de voyageurs que le métro remonterait à toute allure et d'un seul coup. L'unité v/s pourrait servir là à des statistiques.

Agacé par la multitude des feux rouges et des embouteillages, le sage mettra son auto au rancart car elle est pour lui source de tracas: augmentation de l'essence, des assurances, réparations, stationnements, contraventions, accidents matériels, mortels et enfin: lenteur, vis-à-vis du transport en commun bien conçu.

Messieurs les ingénieurs, puissent ces humbles suggestions vous servir à résoudre cet exaltant et difficile problème. Il vous porte au même niveau que nos chercheurs qui luttent contre cancers et infarcti, puisqu'il a trait à cette petite bagatelle qu'on appelle: la vie.

André Frayon
Ville Mont-Royal

Et Dieu créa les potineurs!

Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Dieu dit: "Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance. Qu'il soit le maître des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, des bestiaux, de toutes les bêtes sauvages, et de toutes les bestioles qui vont et viennent sur la terre." Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il le créa homme et femme. Dieu les bénit et leur dit: Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la.

Soyez les maîtres des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, et de tous les animaux qui vont et viennent sur la terre."

Dieu dit encore: "Je vous donne toute plante qui porte sa semence sur toute la surface de la terre, et tout arbre dont le fruit porte sa semence: telle sera votre nourriture. Aux bêtes sauvages, aux oiseaux du ciel, à tout ce qui va et vient sur la terre et qui a souffle de vie, je donne comme nourriture toute herbe verte." Et ce fut ainsi. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait: c'était très bon. Il y eut un soir, il y eut un matin: ce fut le sixième jour.

Au septième jour, Dieu qui aime bien rigoler créa les potineurs des journaux à sensations, ceux de chez Péladeau et d'ailleurs. Puis il alla s'étirer dans l'infini éternellement.

Claude Landré,
Artiste de variétés, Montréal

Des perles de Reader's Digest sur P.E. Trudeau

Reader's Digest, cette revue qui se dit canadienne, voudrait nous faire pleurer son éventuelle baisse de revenus.

Dans le numéro d'avril, seule lecture française à bord d'Air Canada ce jour-là, seulement deux articles à teneur canadienne. L'un extrait du Financial Times, l'autre du... New York Times.

Sachant que tous les lecteurs du JOUR n'ont pas lu cette revue depuis des années, je voudrais juste leur rappeler qu'elle n'a pas changé et qu'il ne faut pas jeter 75¢ aux poubelles en ces temps de récession.

Voici quelques perles extraites de l'article sur Trudeau, extraites de l'article condensé du New York Times Magazine:

- A propos du "mange d'la m..." de Trudeau aux gars de Lapalme: "La presse mentionne à peine cette conduite inattendue de la part du dirigeant d'un pays réputé pour ses convenances: à cette époque, les allures peu protocolaires de Trudeau n'étonnaient personne."

- "le mode de vie de ce joyeux célibataire, connu sous le nom de "Trudeaumanie", enchantait beaucoup de Canadiens, (...)."

- "Jamais, selon eux, il ne comprendrait les gens moins nantis que lui, (...). Ces craintes se sont révélées injustifiées."

-"J'inclinerais à croire, pour ma part, que ses contradictions sont essentiellement dues à la timidité."

- "Ainsi, un groupe d'études avait prévu la crise de l'énergie, mais il fut pris de court un an avant par la guerre du Kippour (...)."

- A propos des mesures de guerre: "Ce fut un beau tollé. On cria à la violation des droits civiques. Trudeau qualifia ses détracteurs de "coeurs tendres". Personne alors ne prenait au sérieux la menace extrémiste, mais grâce à l'initiative du Premier ministre, le Canada retrouva un sentiment de sécurité qu'il appelait de tous ses voeux."

- "Il lui arrive de mettre fin à une réunion du cabinet en disant à ses ministres: - Arrêtons-nous là. Nos femmes ne seront pas contentes si nous sommes en retard."

- "Mais le séparatisme a perdu du terrain. Trudeau est parvenu - c'est sa grande réussite - à instaurer la stabilité politique, un climat de confiance nationale dans un pays maître de son destin. Voilà ce qui caractérise et le Premier ministre et son gouvernement."

Pierre Carrier
Beloeil

vous avez la parole

Les soins médicaux: d'abord une question de justice sociale et moralité

Dans le cadre des difficiles négociations en cours entre la FMOQ et le Ministère des Affaires Sociales, je vous livre quelques réflexions personnelles sur le Régime d'Assurance-Maladie et la pratique médicale.

En première page de votre édition du 25 avril, vous présentiez aux lecteurs des chiffres impressionnants sur le nombre d'examens faits annuellement par certains médecins et sur les revenus aussi impressionnants qui en découlent. Il est vraisemblable que l'imposition d'un minutage minimum par le Ministère des Affaires Sociales pour les différents types d'examens a été inspirée par la constatation de ces abus. En fait, des durées moyennes (mais pas nécessairement minimales dans tous les cas) de 10 minutes et de 30 minutes pour des examens ordinaires et complets respectivement me semblent réalistes et assez vérifiables dans ma pratique médicale. En faire un règlement avec force d'application diminuerait certainement une partie des abus que font un certain nombre de médecins à l'esprit un peu trop mercantile, mais d'un autre côté elle rendra encore plus difficile et plus inéquitable, dans certaines régions, l'accessibilité aux soins médicaux et consacrera davantage la déficience de notre Régime d'Assurance-Maladie.

Car s'il y a des profiteurs parmi la classe des très haut rémunérés, il y a aussi des médecins qui pratiquent dans des régions où les effectifs sont limités, et qui pour répondre au besoin d'une population "maladivement assurée" travaillent de 12 à 16 heures par jour sans relâche, sacrifiant souvent leurs loisirs, leur vie familiale et à la longue leur propre santé. Ces médecins ont le rythme rapide, souvent plus par nécessité et contrainte du milieu que par choix personnel. Les statistiques d'ailleurs montrent que les revenus des médecins sont les plus élevés dans les régions où les effectifs sont déficients, ce qui laisse croire que le rythme rapide et les forts revenus sont dans certains cas une conséquence de la mauvaise répartition des effectifs médicaux. Ce dernier élément amène une accessibilité inégale et parfois impossible aux services médicaux dans certaines régions. D'où un échec de notre Régime d'Assurance-Maladie qui devrait fournir une accessibilité égale à tous, les primes perçues étant les mêmes partout.

Présentement, la FMOQ et le Ministère des Affaires Sociales sont dans un conflit stérile, ni l'une ni l'autre n'offrant une solution au principal problème: l'accessibilité égale aux soins. Chaque ministère n'est-il pas responsable de l'application de ses propres lois? Aussi le Ministère des Affaires Sociales devrait assurer une répartition adéquate des effectifs médicaux. Cela pourrait se faire de la façon suivante: si au Québec le rapport omnipraticien-population est de 1/2000, la Régie d'Assurance-Maladie du Québec devrait offrir de "nouveaux postes" aux omnipraticiens seulement dans les régions où le rapport dépasse cette moyenne. Ce rapport serait abaissé périodiquement au fur et à mesure que le nombre d'omnipraticiens augmente de façon à maintenir une juste répartition des services de santé à toute la population.

Je crois que cette approche du problème n'est pas abusive: la médecine n'est-elle pas un service maintenant assuré par l'Etat au même titre que l'Education: l'enseignant n'a pas la liberté d'enseigner nécessairement où il le désire, son choix est restreint selon la disponibilité des postes, ainsi en sera-t-il de l'omnipraticien désirant exercer sa profession dans le cadre du Régime d'Assurance-Maladie.

L'omnipratique est la base de notre système de dispensation des soins médicaux. L'omnipraticien compétent peut diagnostiquer et traiter adéquatement plus de 75% des problèmes de santé de la population, il peut en outre assurer le follow-up d'une grande partie de patients qui ont été référés à des médecins spécialistes pour fin de diagnostic ou traitement. Aussi l'Etat qui assure à toute fin pratique sa formation, devrait-il assurer son recyclage permanent. Ceci est d'autant plus indispendable que la médecine évolue rapidement. Pourquoi un recyclage d'un mois par année ou de 6 mois à tous les 5 ans ou de toutes autres formules ne serait-il pas obligatoire et qu'une certaine rémunération du médecin pendant cette période lui serait assurée par le Ministère des Affaires Sociales. Avec une répartition égale des effectifs ceci serait facilement réalisable dans toutes les régions sans compromettre l'accessibilité aux soins.

Malheureusement, il est peu probable que ces objectifs pourtant réalisables à mon avis, le soient. Aussi, l'écart considérable entre les régions éloignées et les grands centres urbains continuera de s'accroître: car l'avènement de la médecine sociale et préventive permet chaque année à un très grand nombre de nouveaux médecins d'aller pratiquer dans des endroits où il y a déjà le plus de médecins et d'avoir des conditions de travail hautement supérieures à celles de leurs confrères moins nombreux qui s'en vont dans des régions où les effectifs sont déficients. Ne serait-il pas normal que tous puissent d'abord compter sur des soins médicaux thérapeutiques essentiels et de qualité avant d'offrir à une minorité du super-dépistage et de la super-prévention?

C'est sans doute une question de justice sociale et de moralité. Un Gouvernement qui a perdu toute l'apparence de justice et de moralité peut-il exiger d'un groupe de ses commettants qu'ils sacrifient une part de ses privilèges en fonction de ses objectifs? Cet affaissement de la moralité de l'Etat ne serait-il pas la cause du pourrissement de nombreux conflits.

Bref, je suis davantage solidaire de la lutte des travailleurs de l'amiante, de celle des nouveaux propriétaires ouvriers de Tricofil et de celle des grévistes de la United Aircraft que de celle de ma Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec.

Normand Dussault,
omnipraticien.
Lac Mégantic.

A cause des viandes...

Les Québécois, un des peuples les plus malades au monde...

Le drame de la faim dans le monde m'amène à vous écrire et à vous faire part de quelques remarques à ce sujet. Ce drame est lié à la surconsommation de viande par les pays riches.

Je m'explique: des études scientifiques ont démontré que si les pays riches (en matières, mais pauvres en jugement) transformaient leurs champs d'élevage du bétail (vaches, boeufs, etc...) en champs de culture céréalière (blé, orge, avoine, maïs, fèves soya: en passant, ce sont les aliments de base de l'homme spirituellement évolué et des grandes civilisations de l'histoire), la terre pourrait nourrir à satiété une population mondiale de 35 milliards d'hommes (UNESCO, 1970).

La consommation excessive de viande est un gaspillage monumental si on considère que pour produire une livre de viande de boeuf, il faut donner en retour au bétail sept livres de produits végétaux (céréales, soya). Ce qui veut dire qu'à chaque fois qu'un Québécois avale un steak d'une livre, il enlève de la bouche des affamés du tiers monde sept livres de nourriture.

Un autre exemple: la quantité de nourriture que les Américains donnent annuellement à leur bétail pourrait nourrir également pendant un an les populations de la Chine (850 millions) et de l'Inde (550 millions) réunies. Edifiant, n'est-ce pas?

Mais la justice universelle suit son cours, car ceux qui mangent trop sont plus malades que ceux qui ne mangent pas assez: maladies cardiaques, obésité, cancer (les cellules d'un steak sont des cellules mortes, ne l'oublions pas), maladies des reins (le sel contenu dans la viande fatigue les reins et les toxines normalement évacuées dans l'urine vont se loger avec le liquide dans les articulations (arthrite, rhumatisme).

L'abus de viande mène aussi à un abus de sucre, de médicaments, d'alcool et de drogues (hasch, mari, LSD); ces abus expliquent la hausse du taux de criminalité dans nos pays riches.

Une solution unique: diminuer et supprimer la consommation de viande: après cinq ans d'alimentation céréalienne, je suis en meilleure santé physique, spirituelle et mentale: plus d'obésité, diminution du cholestérol, disparition de l'exzéma, plus de fatigue, jugement clair.

Nous, Québécois, sommes le peuple le plus malade au monde. Les statistiques le prouvent. Pourquoi? Regardez dans le panier de la Québécoise qui fait son marché le vendredi et vous aurez la réponse: on n'y trouve que des aliments morts qui ne peuvent qu'amener la maladie et enfin la mort.

Cette lettre choquera peut-être mais elle mérite d'être publiée.

Yves Ducharme
Montréal

Un psychiatre témoigne...

Il deviendra peut–être bientôt indécent de prolonger la vie!...

L'avortement, une question-limite qui soulève, en profondeur, les rapports géniteurs-rejetons.

Depuis Ouranos et Gaia, en passant par Cronos et Oedipe, l'humanité négocie plus ou moins mesquinement avec la vie et la mort.

Chaque époque doit trouver son compromis, à l'intérieur de l'évolution des mentalités et du savoir médico-scientifique.

Sur cette toile de fond rapidement esquissée, Morgentaler devient simplement un des acteurs de ce scénario qui le dépasse; il lui fallait probablement être juif pour pouvoir ainsi être offert en holocauste...

Son emprisonnement devrait être symbolique, de deux à trois mois, l'âge moyen des foetus avortés, un abortus d'emprisonnement; juste le temps de nous faire réfléchir...

La Corporation des médecins du Québec se prépare, annoncent les journaux, à prendre des mesures disciplinaires (depuis la réprimande jusqu'à la radiation à vie).

Les auditions seront probablement publiques selon l'avocat Sheppard et le registraire du Collège. Il le faut.

Il faut aussi que les docteurs sortent de leur bourbeux professionnalisme et viennent pleurer, de rage et de honte, comme Simon-Pierre...

Exercant mon "professionnalisme à Hauterive et à l'asile de Beauport, comme psychiatre, je me suis vu à cinq ou six reprises, en train de feuilleter, avec l'infirmière, les journaux de Péladeau afin de trouver une "personne compréhensive" pendant que la direction de ces hôpitaux, tout en étant "ouverte" à la question, discutait avec ses avocats de la pertinence et du droit d'établir un Comité d'Avortement.

Dans nos hôpitaux, médecins et "encadreurs" sont heureux, au fond, de simplement rester "ouverts" à la question qui se perd dans des dossiers volumineux et qui n'accouche pas... pendant que des milliers de Moïse québécois flottent du large des côtes de New York.

A l'asile de Beauport, j'ai récemment envoyé une patiente externe à Plattsburg, aller-retour dans la même journée... La Direction, après certaines pressions du Conseil des Médecins, essaie de négocier une "entente de services" avec un hôpital montréalais, même "juif et anglophone", pour ces "cas d'avortement"... Nos gynécologues ne veulent pas faire "cela".

Il s'agit d'une question complexe et beaucoup trop importante pour être laissée aux avocats et aux législateurs qui vont banaliser et avilir le témoignagne foetal comme les psychiatres ont banalisé le témoignagne du fou.

Il faut discuter de ces questions en tribunal populaire, à la Beauceronne, comme le décrit Robert Cliche; j'aurais confiance en cet homme qui respire la reconnaissance du ventre et on le lui rend bien.

Quant au Collège, il doit s'inspirer de l'attitude du Juge Deschênes qui récemment a refusé de baillonner, par une injonction, les revendications des travailleurs de la Commission de transport de Montréal.

Le Collège ne devrait étudier que les conditions d'exercice de l'avortement (qualité, médicale, sécurité, examens, etc...).

Quant au problème de fond soulevé par l'avortement, il faut le retourner à la collectivité dont nous sommes tous.

En ces questions de vie et de mort (et de sexualité), il faut faire confiance, nous n'avons d'ailleurs pas le choix, au ventre des femmes, à la sagesse de Gaia et Rhéa, au flair de Lysistrata.

En matière de vie et de sexualité, les femmes devraient laisser les hommes en discuter, "entre hommes" à la Socrate ou à la Freud, à titre de divertissements d'homophiles vite débandés... et ne pas en tenir compte plus qu'il ne le faut, ou regarder tout cela avec le sourire énigmatique de la Joconde...

Si les femmes pouvaient cesser de faire semblant d'être faibles et faire cohésion... Lysistrata a eu de la difficulté à faire cette cohésion.

L'avortement, une question-limite, une question "pas possible d'en être rendue là"... comme bien d'autres questions. On ne croyait pas non plus survivre à notre premier péché mortel, on ne croyait pas non plus découvrir autant de laideur en nous-mêmes et dans les autres (cf. situation internationale...).

Je ne suis pas sûr que Morgentaler ne soit pas au fond un artiste à la curette et à la ventouse dont les antennes visionnaires ne captent pas, en avance, comme un éclaireur, "quelque chose qui s'en vient"; le prochain Morgentaler qui sera emprisonné sera peut-être le médecin qui aura refusé de faire l'avortement et d'adoucir l'exitus du patient. Il faudrait peut-être consulter l'oracle de Delphes plutôt que la Cour Suprême...

Il deviendra peut-être bientôt indécent de prolonger la vie... On emprisonnera peut-être les femmes enceintes...

Espérons seulement que Psyché et Eros ne sont pas en train de devenir fous et dénaturés et que le lamma sabacthani ne valait que pour Lui...

P. Migneault,
psychiatre
Québec

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Les malades iront se faire soigner où?...

M. Jean Laroche,

Vous criez gare à la population du Québec au sujet de l'incompétence des omnipraticiens.

Quel épouvantail malsain cherchez-vous à agiter? Une population qui, traditionnellement, a été traitée par le " médecin de famille" ne garde-t-elle pas confiance dans l'omnipraticien qui sait traiter chaque individu dans son entité, qui traite aussi chaque membre dela famille et qui réfère bien sûr quand le besoin s'impose à un spécialiste?

Comment pouvez-vous juger aussi mal et "mettre dans le même sac" tous les omnipraticiens du Québec?

Et comment la population pourrait-elle s'en passer?

Avez-vous calculé le nombre de patients qui sont vus chaque jour dans les bureaux des omnipraticiens dans les cliniques de quartiers et dans les CLSC?

Où voulez-vous que ces malades aillent se faire traiter... bronchites... mal de dos... hypertension... ou diabète? Dans les salles d'urgence des hôpitaux? Ne les trouvez-vous pas assez encombrées? Peut-être pourraient-ils aller chez le spécialiste si leur petit ou gros bobo peut attendre un mois ou deux. Et encore faudrait-il que le patient sache diagnostiquer un peu son mal pour choisir le bon spécialiste et que ce spécialiste n'exige pas qu'il ait au préalable une consultation faite par un autre médecin. Et croyez-vous sincèrement que le spécialiste lui consacrera plus de temps?

Avez-vous déjà essayé de rejoindre un spécialiste la nuit ou la fin de semaine? On vous dit gentiment de rappeler lundi à l'heure du bureau pour prendre votre rendez-vous. Dans la plupart des cliniques, le service d'urgence est assuré et parfois même les visites à domicile (les omnipraticiens étant de garde à tour de rôle).

Avez-vous pensé à l'importance de l'omnipraticien dans les régions éloignées qui n'attirent pas beaucoup les spécialistes?

Je ne veux pas discriminer les spécialistes en faveur des omnipraticiens. Nous avons besoin des uns comme des autres. Evidemment, un omnipraticien n'est pas expert dans tous les domaines, pas plus que le spécialiste ne l'est dans les spécialités autres que la sienne.

A mon avis, le rôle du généraliste (omnipraticien) est de faire une première analyse des symptômes, d'investiguer, de diagnostiquer, et selon le cas, de traiter lui-même son patient ou de le référer à un spécialiste pour un problème particulier.

Par définition, un spécialiste traite une partie spécifique de l'organisme malade ex: le coeur, les reins, les oumons) et souvent d'une façon temporaire, c'est-à-dire durant la phase aiguë de la maladie. Ensuite, qui continue de suivre le patient dans sa totalité, si ce n'est le médecin généraliste?

Dans votre grand hôpital universitaire, je suppose que vous côtoyez plus de spécialistes que d'omnipraticiens, ce qui pourrait expliquer que vous connaissiez si mal ces derniers et que vous jugiez injustement les services qu'ils rendent à la population.

Pour ce qui regarde le côté monétaire, c'est vrai que les services de santé coûtent énormément cher au Québec. Le salariat des médecins serait-il la solution? peut-être... De toute façon, il est injuste, dans une période de négociations, de confondre compétence, qualité des services et rémunération.

Solange Maheu
LaSalle

René Lévesque

Quand les Olympiques étaient héroïques...

Qu'on le veuille ou non, la réputation d'une collectivité à l'échelle internationale est forcément en jeu dès qu'elle accepte de tenir chez elle une Olympiade. On aura beau dire, non sans quelque raison, qu'il y a dans ces rendez-vous planétaires beaucoup d'enflure, de faux-semblant et, de plus en plus, d'affrontements politiques derrière la noble façade de la pureté sportive et des beaux principes de Coubertin. Il demeure pourtant que l'attention et la fierté des peuples se trouvent rivées sur le lieu où, pendant ces brèves journées, un idéal et des images millénaires remontent d'un lointain passé, d'une nostalgie toujours vaine mais toujours recommencée et, grâce maintenant aux satellites, font instantanément le tour du monde.

A guère plus d'un an de l'échéance, où en sont Montréal et le Québec (et ce Canada fédéral où les Trudeau, Chrétien et Cie s'en lavent les mains, financièrement et autrement, chaque fois qu'ils en ont l'occasion - pour le cas où...)?

Sur les chantiers, après l'escalade de provocations et de contre-provocations de ces derniers temps, on aura encore perdu deux bonnes semaines. Si la reprise des travaux s'effectue bel et bien, tel que prévu, jeudi prochain... Combien de jours, de semaines, peut-on se permettre de gaspiller ainsi avant que le cheminement critique, déjà si serré, ne soit dangereusement puis irrémédiablement bousillé? Chez les responsables, personne qui réponde clairement. De toute façon, combien de millions additionnels chacun de ces retards coûtera-t-il à la population en "extras", en improvisations fiévreuses, en heures supplémentaires? Ca non plus, bien sûr, ce n'est pas l'affaire des contribuables. Sans doute se dit-on en hauts lieux qu'ils l'apprendront toujours assez tôt...

Ne parlons pas non plus de cette orgie de patronage dont l'ampleur est à peine indiquée par la mystérieuse affaire des exclusivités de télévision, puis les cadeaux anticipés aux promoteurs du "village", puis l'abolition systématique des appels d'offres pour les contrats... Ni de l'invitation que Trudeau s'est cru obligé de transmettre à la reine - afin de faire lui aussi sa petite part pour envenimer les choses...

Contentons-nous d'espérer que, malgré tout, en bouchant fiévreusement les trous inévitables à la dernière minute, on réussira quand même à passer au travers. En touchant du bois et en comptant sur la Providence qui veille sur les petits oiseaux. . . et les enfants gâtés.

"Nul ne se connaît bien?..."

Devant ce parfait cafouillis, on ne peut s'empêcher de se rappeler la fois où un autre petit pays, plus petit et bien moins riche que nous, s'était offert comme hôte olympique. C'était à Helsinki, en 1952...

1952, sept ans seulement après la fin de la seconde guerre mondiale. La minuscule Finlande en était sortie ravagée, amputée, battue et ruinée. Avec 85,000 invalides sur quatre millions d'habitants. Sans oublier les 500,000 autres - un huitième de la nation - qui s'étaient vus refouler hors des territoires cédés à l'Union Soviétique pour vivre en "réfugiés" dans leur propre pays.

Helsinki et quelques autres villes principales avaient subi des bombardements, tandis qu'au nord toute la Laponie avait été décrite, en 1945, comme "la région la plus dévastée d'Europe".

Plus lourdes encore que l'énorme travail de reconstruction et de réhabilitation, il y avait encore les indemnités de guerre qu'il fallait payer aux Russes victorieux: un milliard de dollars - 1944 en livraisons de navires marchands (les deux tiers du tonnage national), d'équipement d'usines, de moteurs et de centrales électriques, de maisons préfabriquées, de locomotives et de wagons, etc...

Se retroussant les manches avec une énergie qui n'a sans doute pas d'équivalent dans l'histoire, les Finlandais s'étaient attelés dès 1947 à cette double tâche surhumaine de reconstruire et de payer. En se chargeant de plus, le long du chemin, de cet autre défi apparemment insensé: les Olympiques de 1952.

Mais en 1951, deux ou trois bonnes années avant l'échéance fixée, il ne restait déjà plus que 8% des réparations russes à livrer. L'année suivante, tout était liquidé:

"... En juillet 1952, les XVe Jeux Olympiques s'ouvraient solennellement à Helsinki. Jamais la paisible capitale n'avait connu animation semblable à celle qui régna dans ses rues pendant cette quinzaine...

"Pour les Finlandais, ces Jeux si amoureusement préparés, dont la guerre les avait frustrés une première fois, c'était la réaffirmation de leur présence dans le monde sportif qui allait durant deux semaines garder les yeux sur leur pays. En même temps, dans le joyeux bouleversement des habitudes qu'apportait la foule étrangère, dans l'atmosphère de kermesse (digne) qui s'était emparée de la ville surpeuplée, la Finlande célébrait son retour à la vie normale, après une longue et pénible convalescence. On pendait la crémaillère, on faisait aux nombreux visiteurs venus de tous les coins du globe les honneurs de la maison reconstruite." (1)

Peut-être est-ce bien toujours ce qui disait l'autre: "Nul ne se connaît bien tant qu'il n'a pas souffert..."

(1) "Finlande", par Georges Desneiges.

L'assurance-maladie

Le maire Trépanier ne comprend pas que les citoyens acceptent de payer deux fois le médecin

GRANBY (PC – LE JOUR) – "Après Saint-Hyacinthe, Granby est la ville où les salaires sont les plus bas au Québec. Mais les citoyens, sans dire un mot, laissent un médecin se promener en Rolls Royce et les autres en Cadillac et en Mercédès!"

C'est ce qu'affirme crûment le maire-architecte de Granby, Paul Trépanier, reconnu pour son franc-parler, devant le mouvement de désaffiliation du régime d'assurance-maladie des omnipraticiens de la région de Yamaska, en cours depuis le 8 mai. M. Trépanier ne comprend pas que les citoyens acceptent aussi docilement de payer deux fois: $5 désormais, à chaque consultation, et la cotisation régulière à la Régie de l'assurance-maladie.

"Si j'ai à voir le médecin, dit le maire de Granby, je vais ensuite poursuivre le gouvernement, à la Cour des petites créances". C'est d'ailleurs le conseil qu'il donne à ses concitoyens, en s'écriant: "Ca ne se brasse pas, ce monde-là!

Paul Trépanier, maire de Granby: "Ca ne se brasse pas, ce monde-là!"

Personne n'est venu se plaindre à l'hôtel de ville".

Apathiques

Selon M. Trépanier, la Fédération des omnipraticiens a choisi tout exprès la région de Yamaska, en se disant que les gens y sont apathiques et que personne ne s'en rendra compte! Un exemple de cette apathie: Granby n'a encore que la moitié d'un hôpital alors qu'un centre hospitalier pour les anglophones existe dans une ville de population plus réduite, Cowansville.

Le Conseil central des syndicats nationaux de Granby (CSN) tente d'organiser une "soirée d'information" à laquelle participeraient les médecins et des représentants du gouvernement.

La région de Yamaska est la première touchée par le mouvement de désaffiliation des omnipraticiens. La deuxième région sera le Saguenay-Lac Saint-Jean, à la fin de mai. La réaction sera-t-elle la même?

Au 9e congrès Canado-arabe

Les média canadiens font des terroristes de tous les Arabes

TORONTO (PC) – M. Ralph Stewart, député libéral de la circonscription de Cochrane aux Communes, a affirmé ce week-end que si les Canadiens voient les Arabes comme des terroristes, c'est parce que cette impression est véhiculée par les journaux, la radio et la télévision.

"J'ai le sentiment que cela a été fait sciemment et que la plupart des Canadiens ont été conduits par les média à croire que tout Arabe, qu'il s'agisse d'un Palestinien, d'un membre de l'Organisation pour la libération de la Palestine ou d'Al Fatah, ou encore d'un Egyptien, quoi que ce soit... qui ait quelque chose à voir avec les Arabes, tout cela est placé dans un petit paquet que l'on identifie au terrorisme international", a déclaré M. Stewart. Le député fédéral et deux de ses collègues, MM. Heath MacQuarrie (PC-Hillsborough) et Derek Blackburn (NPD-Brant), participaient à une table ronde dans le cadre du neuvième congrès annuel de la Ligue canado-arabe.

M. Stewart a déclaré d'autre part que le gouvernement canadien s'efforce d'être aussi objectif que possible dans la formulation de ses politiques concernant Israël et les Etats arabes mais qu'il n'a pas toujours réussi sous ce rapport.

En réponse à une question posée par l'auditoire, M. Stewart s'est dit d'avis que les contributions versées au Jewish Appeal servent à financer l'effort de guerre israélien bien que, a-t-il noté, cela serait difficile à démontrer.

De son côté, M. MacQuarrie a critiqué les membres de la profession juridique qui ont proposé que des représentants de l'OLP ne soient pas autorisés à participer à une conférence des Nations-Unies sur la criminologie, à Toronto.

"C'est un véritable outrage que de parcourir le pays pour affirmer que les gens de vertu sont ceux qui défient une décision majoritaire d'un organisme international que nous avons contribué à mettre sur pied", a dit M. MacQuarrie.

Le racisme d'Israël

M. Blackburn a déclaré pour sa part que le NPD n'a pas arrêté de politique définie en ce qui concerne le Proche-Orient, mais que certains membres du groupe parlementaire néo-démocrate – "et pas nécessairement des Juifs" – penchent fortement en faveur du sionisme. Loin de lui, a-t-il dit, l'idée de vouloir la destruction de l'Etat hébreu, et il ne cautionne aucun terrorisme d'où qu'il vienne. Mais il souhaite que les Palestiniens obtiennent justice et que soit rétabli un Etat palestinien.

Israël s'adonne au racisme "et je ne peux souffrir un Etat raciste", a ajouté M. Blackburn. Une accusation similaire a été portée par M. Abie Weisfeld, président de l'Alliance des Juifs non sionistes.

M. Weisfeld, qui a affirmé que son organisation d'une trentaine de membres représente une nouvelle orientation, surtout chez la jeunesse juive, a souligné que le sionisme n'avait pas traité les causes qui font germer l'antisémitisme, aujourd'hui comme par le passé. Pendant 27 ans, a-t-il dit, Israël a nié aux Palestiniens leurs droits.

Auparavant, le rév. A.C. Forrest, éditeur de l'United Church Observer, avait déploré devant le congrès l'attitude de ceux qui ont des critiques à formuler au sujet de situations comme celles du Vietnam, du Chili et du Brésil, mais qui n'ont plus rien à dire quand il s'agit d'Israël, ou encore de ceux qui appuient les libertés civiles au Canada mais qui passent sous silence les politiques du gouvernement israélien, "reconnu pour son coup à la porte au milieu de la nuit et tristement célèbre pour ses arrestations sans accusation, ses emprisonnements sans procès, ses expulsions sans audiences..."

Dimanche après-midi, M. Fayez Abdoullah Sayegh, membre de la mission du Koweit aux Nations-Unies qui devait prendre la parole au congrès, a été retenu quelque temps à l'aéroport international de Toronto. M. Sayegh serait "interdit de séjour", selon un responsable du service d'immigration. Un document spécial, valide jusqu'au 22 mai, lui a cependant été délivré et il a pu entrer au pays.

À PRIX D'ESCOMPTE

MATELAS

de toutes marques - grandeurs et qualités

MANUFACTURIER

MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.

Tout pour le foyer

CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.

790 Atwater	935-6716
207 Beaubien est	276-9067
10192 boul. St-Michel	384-3044
7573 St-Hubert	276-5507

LE MATELAS C'EST NOUS

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h

331-8961

AVIS A TOUS LES ANNONCEURS

Le service des annonces classées du Jour, adopte une nouvelle politique de fonctionnement.

A partir de lundi, le 19 mai 1975, nous vous demandons de nous faire parvenir vos annonces accompagnées d'un chèque ou mandat poste.

Pour en connaître le tarif vous n'avez qu'à composer 331-8961 poste 21 et la responsable vous donnera tous les renseignements nécessaires pour vos publications.

Hélène Lespérance
responsable du service

NOUS ACCEPTONS

CHARGEX

ET

master charge

POUR VOS PETITES ANNONCES

113 propriétés demandées

Maison demandée, je désire louer une maison à Duvernay, 4 chambres à coucher, salle à dîner, terrain cloturé si possible confidentiel 661-2193.

126 maisons mobiles

Maison mobile à vendre 1974. Entièrement meublée 64' x 14 pieds. $2,200. comptant: $10,500 à la banque. Appeler: 473-4570.

147 terrains à vendre

CHANCE EXCEPTIONNELLE
grand terrain disponible pour

CENTRE D'ACHAT
situé à l'entrée (sortie) d'une ville touristique près de

MIRABEL
petit comptant. Valeur totale à discuter.

BIENTÔT
De nouveaux plans d'aménagement d'approche et d'entrée de la ville seront approuvés. Pour plus amples renseignements (514) 661-2193.

224 logements demandés

Besoin d'un local pour studio de ballet **à but non lucratif** dans section Outremont, Côte-des-Neiges (2 soirs par semaine). N'avons pas les moyens de payer un gros loyer. **733-0251** entre 6h. P.M. et 8h. P.M. **737-1959** entre 11h. A.M. à 4h. P.M.

Cherche 4 ou 5 pièces fermées, quartier Ahuntsic ou Villeray. 331-8961 jour, 382-6300 soir, demandez Liette.

258 chalets à louer

Vaste chalet isolé, montagne, accomode 28 personnes, neuf, chauffé électricité, foyer pierre, lac naturel privé. St-Jean-de-Matha. Location semaine, mois, saisons. 1-886-2022.

271 hôtels villégiature

MOTEL À VENDRE sur la route No 11, très beau terrain, piscine, foyer, TV couleur. Rapporte plus de $50,000 par année pour plus amples renseignements: 661-2193.

305 antiquités à vendre

Lit de cuivre double et table de chevet antique, carosse en jonc. 272-7742.

314 articles camping caravaning - tentes

ACHÈTERAIS matériel de camping: poêle, lampe, chaufferette fonctionnant au gaz, ainsi que bombonne contenant 20 lbs, usagés mais en bonne condition. Tél. (jour): 381-6983, sur semaine.

330 matériaux de construction

Portes, fenêtres et moustiquaires usagés en bons états. De $3. à $8. chacun. Prix réduit pour le tout. 273-2323.

379 divers a vendre

Robe de mariée, grandeur 12 ans, voile. Tél. sur semaine (après 9h. p.m. à 381-6983.

380 divers demandé

Jazz - classique -rock -Blues - Western - français - disques - long-jeux jusqu'à $2. 861-4574.

413 entrepreneur

Rénovation, réparation, foyer, pierre, brique menuiserie générale, galerie, escalier, redressons plancher, réparation de solage, assurance incluse. **642-4077.**

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: **721-7738.**

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement à prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafond, plancher, vitre, tapis. Estimation gratuite M. Roger: **676-3332.**

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél.: **381-5425.**

830 hommes-femmes demandés

CARRIERE DANS LA VENTE
Nous recherchons les services de candidats (tes) énergiques, possédants une bonne expérience dans la vente.
Territoire protégé Montréal et banlieue. Personnes sérieuses seulement.
Si vous êtes bilingue et voulez atteindre une forte rénumération nous serons heureux d'étudier votre demande.
CARTE D'ESCOMPTE 10%.
Appeler pour rendez-vous 748-8040 ou se présenter à 893 Boul. Ste-Croix.
Stationnement à l'arrière.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier à vendre, 470 Jean Morin 1971, voiles Elvstroem. Remorque adaptée au 470. $2,300. 482-5613.

918 motocyclettes

Kawasaki 900 cc, 1973, tél.: 435-1282.

999 autos à vendre

Volvo 72. 164, toute équipée, concessionnaire. 658-6623.

Volvo P 1800 ES, 73, voiture collection, bleue métallique, concessionnaire. 658-6623.

RENAULT 12. 1974. familiales manuelles ou automatiques. tres bas millage. balance de garantie originalLE. échange accepté. financement sur les lieux.
RENAULT LONGEUIL LTEE.
465 Curé-Poirier. ouest.
677- 6361.

PLYMOUTH, Fury II. 1965 V-8, automatique, tél.: 276-4527.

PEUGEOT 504. 1972. toit amovible. très bonne condition. propre. moteur impeccable. $1.600 PARTICULIER 661-5714.

Renault 16. 72. automatique. bonne condition. 334-2776.

Volkswagen 71. SB. bleue. pour informations 273-7412

Citroen DS 21. 1971. 56.000 milles. peinture neuve. excellente condition $2.000 soir 669-0832

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

TROISIEME publication prenez avis que Les Autobus Fleurent & Fils Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial, pour la période du 21 juin au 21 août 1975, RE: règlement 19, saisonnier économique, pour le transport d'enfants et moniteurs à l'occasion d'activités de groupes, notamment activités religieuses, sportives, éducatives et culturelles, du Lac Brûlé, Camp Hiawatha Inc., à tout endroit situé dans un rayon de 50 milles dudit Lac, et retour ainsi que les voyages suivants: 1) voyage à Fitzroy Harbour Park, Ottawa, Ont.; 2) voyage à Upper Canada Village, Phillipsburgh, Ont. 3) voyage à Plattsburgh, N.Y. 4) voyage à Ville de Québec, Qué., et ce par contrat avec le Camp Hiawatha Inc. en date du 12 mai 1975. Tout intéressé doit faire parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec, dans les 4 jours suivant la date de la première publication. – Les Autobus Fleurent & Fils Inc., Mont-Tremblant, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-02-014 230-754

COUR PROVINCIALE
EDGAR CILIEGINI ET
ROGER LEVY
VS
GIAMBORTOLO DALPRA ET
DAME NICOLE DALPRA

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, Giambortolo Dalpra et Nicole Dalpra, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est, Craig à Montréal, à leur intention.

Montréal, ce 14 mai 1975.
Me W. Lefebvre
greffier adjoint

MES UNTERBERG, BOYER, GIROUX & MAINVILLE
Avocats
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 700
Montréal, Qué.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

DEMANDE DE PERMIS SPECIAL
La requérante, P. DUCHARME INC., s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service de location suivant:
"Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de commerce et de livraison (camions à benne basculante seulement) à Beaver Asphalt Paving Co. Ltd et à Asphalte Montréal-Nord Enrg. exclusivement, au 3726 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal-Nord, P.Q."
Quiconque désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-020-13058-750

COUR PROVINCIALE
GAETAN DAGENAIS demandeur
vs
ROBERT LEMAY ET
SUZANNE VIGEL défendeurs
de lieux inconnus

PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs Robert Lemay et Suzanne Vigel, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée pour chacun d'eux à la Cour provinciale, 10 est Craig à Montréal, à leur intention.

Montréal, ce 9 mai 1975
Claude Dufour
régistraire

MES VIAU BELANGER HEBERT
MAILLOUX BEAUREGARD
PAQUET ET PINARD
2810 Tour de la Bourse
Place Victoria.
Montréal.

M.G.B. - Triumph. R 1800. usagé. concessionnaire. 658-6623

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
2CD310-03-002
DATE DE FERMETURE: pour 15h30
HEURE DE MONTRÉAL
Jeudi, le 12 juin 1975
Fourniture du monte-charge du puits des barres blindées.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. De Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PME-75-19118
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 juin 1975

Région Mauricie

REPARATION DES MURS DE BRIQUES EXTERIEURES DE LA CENTRALE A L'AMENAGEMENT LA GABELLE COMITE DE SAINT-MAURICIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
M.-A. DEMERS - W.E. JOHNSON
Montréal, le 8 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCH-75-19060
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 juin 1975

Aménagement Manicouagan 3
Comté de Saguenay

RECOUVREMENT DES TOITS DE DIVERS BATIMENTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de Trois MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada où chèque visé sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 mai 1975

RENAULT 15. 1974. neuves à prix spécial Tant qu'ils en restera. Echange accepté. Financement sur les lieux.
RENAULT LONGUEUIL LTEE. 465 Curé-Poirier., ouest. 677-6361. Le plus important dépositaire Renault AU QUEBEC.

RENAULT 16. 1972. automatique. tres bonne condition. 395 Echange accepté. financement sur les lieux.
RENAULT LONGEUIL LTEE
465 Curé -Poirier ouest.
677- 6361

carrières

PAVILLON D'EDUCATION COMMUNAUTAIRE HM INC.
on demande un

ANIMATEUR CULTUREL

EXIGENCES:
– Connaissance pertinente du milieu
– Expérience d'animation en milieu populaire
– Motivation à travailler dans un groupe populaire
– Travail en équipe
– Disponibilité

SALAIRE:
A discuter

FAIRE PARVENIR UN CURRICULUM VITAE AU:

1678 De LaSalle
Montréal, P.Q.
avant le 26 mai 1975

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre Hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIERS (ÈRES) AUTORISÉS

Plusieurs postes vacants à temps complet.

ROTATION: Jour, soir, nuit.

—Condition particulière aux permanents (es) de soir et de nuit.
—Orientation spéciale de 4 semaines prévues pour les nouveaux et nouvelles diplômés (es) des Universités et Cegep.

DATE D'ENTRÉE:
•26 mai
•7 juillet
•4 août
•2 septembre

***Pour entrevue** aux personnes intéressées, s'adresser à:*

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué.

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIERS (ÈRES) AUXILIAIRES

Plusieurs postes vacants à temps complet.

ROTATION:
Jour, soir, nuit.
Orientation spéciale de 3 semaines prévues pour les nouveaux et nouvelles diplômés (es) de polyvalente.

DATE D'ENTRÉE:
• 30 juin
• 21 juillet
• 11 août
• 2 septembre

***Pour entrevue** aux personnes intéressées, s'adresser à:*

Mme Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est rue Sherbrooke
Montréal, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DES RIVIERES
Offre d'emploi
Le Poste
DIRECTEUR GENERAL
de la Commission Scolaire des Rivières
niveau élémentaire (2,000 élèves)

Les fonctions:
1— Exécuter les décisions du Conseil des Commissaires et du comité exécutif;

2— diriger le personnel de cadre, y compris les principaux d'école, le personnel professionnel, le personnel enseignant et non-enseignant, le personnel administratif, le personnel technique, le personnel de secrétariat et le personnel ouvrier;

3— assumer les fonctions de Directeur de l'Enseignement et de Directeur du Personnel;

4— le Directeur Général est le premier et le dernier responsable de son organisation.

Les qualifications:
a) Une formation universitaire de 1er cycle en administration scolaire ou en sciences de l'éducation;

b) une expérience de trois (3) ans au niveau II de cadre (Directeur de Service pédagogique) ou une expérience de cinq (5) ans au niveau II de cadre (Coordonnateur d'enseignement) ou une expérience de cinq (5) ans dans un poste de Directeur d'école, de préférence au niveau élémentaire.

Le traitement:
Le traitement sera déterminé selon la politique administrative et salariale.

Echelle:
De 1974-75: $20,713 à $24,562.

Faire parvenir lettre de demande d'emploi et curriculum vitae à:

Commission Scolaire des Rivières
a/s Jean Gay
Directeur Général
707 nord, rue Saint-Paul
Farnham
J2M 2R4

l'économie

Le programme du ministre de l'industrie en Grande-Bretagne

De nouvelles participations publiques pour $5 milliards

LONDRES (AFP) — Les dirigeants du gouvernement, du parti travailliste et des syndicats britanniques se sont réunis hier pour examiner un projet qui prévoit une "socialisation" accrue de l'économie de la Grande-Bretagne pour résoudre la crise dans laquelle elle se débat.

Ce projet, qui comporte notamment un renforcement de l'interventionnisme étatique dans l'industrie privée et un crédit de 5 milliards pour des prises de participation dans les sociétés, reflète les vues de M. Tony Benn, le plus "socialiste" et le plus "anti-européen" des ministres de M. Wilson.

Il est toutefois douteux que la réalisation de ce projet, même s'il reçoit l'agrément du gouvernement, soit mise en oeuvre avant le referendum du 5 juin. La position de M. Benn dépend en effet pour une bonne part des résultats de la consultation et M. Wilson attend pour agir de disposer d'un gouvernement uni, une fois la question européenne réglée.

La situation monétaire, économique et sociale de la Grande-Bretagne continuera donc, estiment les observateurs, à se dégrader sans que le gouvernement puisse intervenir sérieusement au cours des trois semaines à venir en raison de ses divisions internes.

Sur le plan monétaire, la livre a atteint son taux de dévaluation le plus important depuis juillet 1973. Cependant cette chute devrait se ralentir grâce à la revalorisation qu'elle entraîne pour les exportations de la Grande-Bretagne. On indique, d'autre part, dans les milieux de la "city" que les détenteurs de revenus tirés du pétrole continuent à faire confiance à la monnaie britannique pour leurs placements.

Sur le plan économique, la poussée inflationniste, qui a atteint un taux annuel de 30 pour cent à la fin de la semaine, place la Grande-Bretagne en queue des pays industrialisés, à l'exception de la Turquie. Encore faut-il noter que ce chiffre ne tient pas compte des nouvelles hausses de prix qu'entraînera la mise en oeuvre du budget adopté le 15 avril.

Enfin, le front social est relativement calme. Les travailleurs britanniques semblent mettre une sourdine à leurs revendications, craignant d'aggraver la crise et par conséquent le taux de chômage. Eux aussi attendent les résultats du referendum.

Le responsable du syndicat des transports, l'un des plus puissants syndicats britanniques, M. Jack Jones, a quant à lui lancé un appel samedi pour un nouveau pacte social entre salariés et employeurs. Il propose à ses membres de limiter volontairement leurs revendications salariales afin de lutter contre l'inflation et de mieux respecter un "contrat social" bien compromis.

La question européenne reste donc capitale pour l'avenir. Selon que l'on est partisan ou adversaire de l'Europe, on prédit la prospérité ou la catastrophe aux Britanniques. Les partisans de l'Europe affirment que le "non" plongera définitivement la Grande-Bretagne dans la crise, tandis que leurs adversaires accusent le Marché Commun d'être responsable de tous les maux dont souffre l'économie du pays.

Si le "oui" l'emporte, M. Wilson reléguera vraisemblablement à un poste de second rang, son turbulent ministre de l'Industrie, M. Tony Benn, et le ministre de l'Economie et des Finances, M. Denis Healey, pourra appliquer un plan d'austérité comportant une limitation volontaire des salaires et des dépenses publiques, qui sera sans doute annoncé à l'automne prochain.

Dans le cas contraire, M. Benn aura les mains libres. Responsable de l'Industrie et des relations avec les syndicats, il pourra mettre en place le plan de "socialisation" renforcée qu'il esquisse depuis plusieurs semaines au fur et à mesure que progresse la campagne pour le référendum.

LA BRASSERIE MOLSON

PAUL FALARDEAU

La Brasserie Molson annonce la nomination de M. Paul Falardeau au poste de vice-président, Ventes et directeur général des Agences. Au service de Molson depuis 1956, M. Falardeau aura la responsabilité des ventes pour tout le Québec et de la gestion des agences.

Une conférence mondiale examine la cherté et la profusion des médicaments

Genève (AFP) — L'industrie pharmaceutique sera sur la sellette cette semaine à la vingt-huitième assemblée de l'Organisation mondiale de la santé, qui a décidé lundi d'inscrire à son ordre du jour la discussion d'un rapport très critique de son directeur général concernant le prix et le nombre excessif des médicaments.

Dans ce rapport un sévère rappel à l'ordre pour l'une des plus puissantes industries du monde, M. Halfdan Mahler (Danemark) déplore que le "rendement financier" soit la considération essentielle de la production et du commerce des médicaments: il serait nécessaire, écrit-il, "de se rappeler que les médicaments sont des produits de première nécessité, destinés à répondre avant tout à des besoins de santé".

Les délégués risquent d'être d'autant plus sensibles à cette critique que la Croix Rouge internationale vient de son côté d'attirer l'attention sur le mercantilisme de certaines firmes a propos du commerce du sang.

Le rapport du directeur général, distribué aux délégués au début de l'Assemblée mondiale de la santé, il y a une semaine, déplore le "gaspillage" des moyens financiers, ceux-ci allant souvent à la production et l'achat de médicaments coûteux d'une utilité marginale, "alors que de vastes secteurs de la population mondiale manquent des médicaments essentiels".

Un contrat de $1800 millions à Lockheed remis en cause

Les restrictions sur le commerce américain frappent l'Aeroflot

NEW YORK (AFP) — Les négociations entre Lockheed et l'Union Soviétique sur un contrat de un milliard et 800 millions de dollars sont compromises pour l'instant par les restrictions imposées par le congrès américain sur le commerce avec l'Union Soviétique, écrit lundi la revue "Aviation Week and Space Technology."

Les discussions enportent sur la livraison ne et l'Union Soviétique portent sur livraison d'au moins 32 avions supersoniques L-1011 Tristar à Aeroflot. Une commande supplémentaire de 30 appareils pourrait suivre. L'accord comprendrait également des clauses de coopération technique qui aboutiraient à la fabrication sous licence en URSS de L-1001, ainsi que la vente d'hélicoptères et d'avions YAK 40 et 42 soviétiques aux Etats-Unis. Mais les chances d'aboutissement de l'affaire sont diminuées par les restrictions contenues dans la loi commerciale américaine de 1974 qui empêchent l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'Union Soviétique si celle-ci freine l'émigration des Juifs. La loi limite également à 300 millions de dollars les prêts de l'Eximbank à l'URSS. Selon la revue, l'URSS pourrait se tourner vers la France ou d'autres pays européens pour ce type de contrat.

La signature d'un tel contrat serait pourtant bienvenue pour Lockheed qui continue de se débattre dans des problèmes financiers.

La compagnie vient d'obtenir du gouvernement américain une prolongation de deux ans de la garantie de prêt de 250 millions pour les emprunts effectués par la compagnie auprès de diverses banques. La garantie est maintenant valable jusqu'au 31 décembre 1977.

Elle a également obtenu des banques créditrices une augmentation de 75 millions de dollars de l'accord de crédit qui atteignait jusqu'à présent 400 millions et une réduction à 4 pour cent du taux d'intérêt appliqué.

Parallèlement, Lockheed émettra pour les banques en 1977 des droits de souscription pour 1,750,000 de ses actions à 7 dollars l'action.

Après 10 ans d'enquêtes

Le procès antitrust contre IBM a débuté hier à New York

NEW YORK (AFP) - Le procès Antitrust intenté contre IBM par le ministère de la Justice s'est finalement ouvert lundi à New York après plus de six ans de préparations. Ce procès, déjà qualifié de "cas le plus compliqué dans l'histoire de la loi Sherman" (la loi antitrust américaine) avait été ajourné plusieurs fois en raison de l'énormité de la tâche que représentait sa préparation et l'examen de milliers de pages de documents.

Quelque 500 témoins seront appelés à comparaître, parmi eux, des dirigeants de compagnies ainsi que des représentants des gouvernements, du monde de la science, de l'éducation, des transports, de l'édition, des assurances, de l'aéronautique et de l'énergie nucléaire venus de France, Allemagne, Suède, Italie, Israël et Japon.

Le procès avait été intenté le 17 janvier 1969 par le département de la Justice après quatre ans d'enquête par le FBI sur les pratiques commerciales du géant de l'informatique. IBM, qui a réalisé l'an dernier 12,6 milliards de chiffre d'affaires et 1,8 milliard de bénéfice net, est accusé d'avoir tenté de monopoliser le marché de l'informatique en rendant la concurrence impossible.

Le département de la Justice voudrait en conséquence diviser IBM en plusieurs compagnies indépendantes. IBM emploie 265,000 personnes dans 117 pays et produit environ 70 pour cent des ordinateurs dans le monde.

Le BIT envisage une législation pour les mines sous-marines

GENEVE (AFP) — Le Bureau International du Travail (BIT) devrait rapidement étudier les conditions de travail et de sécurité dans les mines sous-marines, estiment les 160 délégués gouvernementaux, patronaux et syndicaux des mines de 20 pays réunis par le "BIT" à Genève.

Jusqu'à présent, il ne semble pas qu'il existe de telles mines, mais les experts prévoient qu'elles pourraient être nombreuses avant la fin de la décennie, et le BIT est invité à s'en préoccuper dès maintenant.

Des délégués ont également insisté pour que le BIT recommande aux Etats de dispenser à tous les mineurs une formation de base en matière de premiers secours.

Ils souhaitent que l'emploi de main-d'oeuvre importée dans les pays en voie de développement en raison de ses hautes qualifications professionnelles, soit provisoire et que l'expérience de ce personnel soit "systématiquement mise à profit dans l'organisation des programmes de formation."

Enfin ils demandent que la formation permanente soit un droit effectif pour tous les mineurs, que leur carrière les mène à des postes d'encadrement et que "l'absence de diplômes scolaires ne constitue pas une barrière à la promotion".

CARREFOUR ST-ARSENE INC.
7321 Christophe-Colomb
MONTREAL

INSTITUTION PRIVEE RECONNUE D'INTERET PUBLIC PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION POUR LES NIVEAUX ELEMENTAIRE ET SECONDAIRE.

(cours général)
6e année, Sec. I-II-III-IV

AVIS

Le Carrefour St-Arsène ferme son pensionnat à la fin de la présente année scolaire.

DES PLACES SONT ALORS DISPONIBLES AU NIVEAU DE L'ECOLE ET LES DEMANDES SONT RECUES EN S'ADRESSANT AU BUREAU D'ADMISSION. LES ELEVES QUI ONT DES DIFFICULTES D'ORDRE SCOLAIRE ONT PRIORITE DANS LES ADMISSIONS TOUT EN INSCRIVANT DE MEME DES ELEVES QUI REUSSISSENT BIEN.

TELEPHONE: 274-5523
274-9945

La faim du monde
avant la fin du monde

OXFAM

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

COURS D'ÉTÉ 1975

LE SERVICE DES COURS D'ÉTÉ DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT ORGANISE DURANT LES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOÛT, DES SESSIONS DE COURS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

1. COURS DE JOUR:

45 hrs, Bloc A: du 23-06 au 15-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi, de 9h. à 12h.
Examen: le 17 juillet

ANGLAIS	201,301	INFORMATIQUE	911,912
ANTHROPOLOGIE	902	GÉOGRAPHIE	221,904
ARTS	101,102,103,203	PHILOSOPHIE	101,201,301,401
ÉCONOMIE	920,921	POLITIQUE	940
FRANÇAIS	102,202,302,402,902,231,331	PSYCHOLOGIE	102, 202, 215, 901.
GÉOLOGIE	902	SOCIOLOGIE	960,961
HISTOIRE	951,972		

60 hrs, Bloc B: du 23-06 au 22-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi, de 9h. à 12h.
Examen: le 24 juillet

BIOLOGIE	942, 943
INFORMATIQUE	102
COMPTABILITÉ	210

75 Hrs, Bloc C: du 23-06 au 29-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi de 9h. à 12h.
Examen: le 31 juillet

BIOLOGIE	921,931	MATHÉMATIQUES	101,103,105,203,307
CHIMIE	101,111,201,202,302	PHYSIQUE	101,111,201,301

Plus de 75h. Bloc D: 23-06 au 05-08 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi, de 9h. à 12h.
Examen: le 7 août

INFORMATIQUE	101: 90h.

Du 23-06 au 11-08 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sauf le 11 août de 9h. à 12h.
Examen: le 13 août de 9h à 12h.

MATHÉMATIQUES	003: 135 h.

2. COURS DE SOIR:

30 hrs, Bloc E: Du 23-06 au 21-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au jeudi de 5h à 7h.
Examen inclus

ÉDUCATION PHYSIQUE: BADMINTON 1 et 11 - GOLF I et 11 - NATATION 1 et 11 - TIR-à-L'ARC 1 et 11.
Remarques: L'étudiant qui s'inscrit en Éducation physique doit s'inscrire aux deux parties de l'un ou l'autre des cours.

45 hrs, Bloc F: du 23-06 au 30-07, les lundis et mercredis de 6h à 10h.
Examen inclus

ANGLAIS	201,301	HISTOIRE	951
ANTHROPOLOGIE	902	INFORMATIQUE	911
ARTS	101,103	PHILOSOPHIE	101,301
ÉCONOMIE	920	PSYCHOLOGIE	102,202,215
FRANÇAIS	102,202,402,231	SOCIOLOGIE	960
GÉOGRAPHIE	221		

45 hrs. Bloc G: du 26-06 au 31-07, les mardis et jeudis, et les vendredis 27-06 et 04-07 de 6h. à 10h.
Examen inclus

ART	102, 203	INFORMATIQUE	912
ÉCONOMIE	921	PHILOSOPHIE	201,401
FRANÇAIS	302,902,331	POLITIQUE	940
GÉOGRAPHIE	904	PSYCHOLOGIE	205,305,901
HISTOIRE	972	SOCIOLOGIE	961

60 hrs, Bloc H: du 23-06 au 29-07 (sauf les 24-06 et 01-07, du lundi au jeudi de 6h. à 9h.
Examen: le 31 juillet

BIOLOGIE	942,943	INFORMATIQUE	102
COMPTABILITÉ	210		

75 hrs, Bloc I: du 23-06 au 28-07 (sauf les 24-06 et 01-07) du lundi au jeudi, de 6h. à 10h. sauf le 28-07 de 6h. à 9h.
Examen: le 30 juillet de 6h. à 9h.

BIOLOGIE	921,931	MATHÉMATIQUES	101,102,103,105,203,307,337
CHIMIE	101,111,201,202,302	PHYSIQUE	101,111,201, 301

LE PROSPECTUS ET LES FORMULAIRES D'ADMISSION SONT DISPONIBLES AU:
C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT, Service des cours d'été,
625 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
Tél.: 747-6521, poste 281 ou 282

Qu'est-ce qui arrive ?

A retenir

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: "Les hôtesses de l'air". Les conditions et les exigences du travail, les raisons de l'attirance vers ce métier et les améliorations à y apporter.

— "Le femme", sujet d'une exposition au Musée du Québec à l'occasion de l'Année internationale de la femme, la présence de la femme dans la publicité et dans les tableaux. — A la partie musicale: Charlaine Bouchard.

La soirée du hockey (R.C.) à 20h: Troisième match de la série finale pour la coupe Stanley entre les Flyers de Philadelphie et les Sabres de Buffalo.

Allez-hop (R.Q.) à 20h30: "Le canotage". Les techniques du canotage, le matériel et l'équipement nécessaire.

Lise reçoit ce soir à 23h: Louise Forestier, André Jobin et Eugène Achard.

Ciné-soir (CKTM, canal 13) à minuit: **"Le distrait"**. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard, avec Bernard Blier et Marie-Christine Barreault. — Un garçon distrait trouve un emploi dans une agence de publicité grâce à l'influence de sa mère sur le directeur de la firme. (France 1970)

The 12 midnight movie (canal 12): **"Too Late Blues"**. Drame psychologique de J. Cassavetes avec Bobby Darin et Stella Stevens. — Les tribulations d'un jeune chef d'orchestre de jazz à la recherche de la renommée. (E.U. 1962)

Radio

Audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé. (CBF 690) à 19h03: Historique de la CECO; cette émission va situer son mandat présent. Entrevues avec Jérôme Choquette, ministre de la Justice, et Jean Dutil président de la CECO. Egalement, bilan de la première journée d'audiences.

Cinéma

Outremont: **"La maman et la putain"** de Jean Eustache, avec Bernadette Lafont et Jean-Pierre Léaud. Le propos d'Eustache est une tentative de désaliénation concrète de l'amour humain. (France 1973)

Musique

Au campus de l'université Concordia (1455, boulevard de Maisonneuve ouest). **Dernière manifestations de la semaine de la Musique Nouvelle.** A 16h30: Concert de musique électronique avec l'Ensemble Métamusic de Montréal. A 20h30: à la Bibliothèque nationale (1700 rue St-Denis), Canadian Electric Ensemble, de Toronto. Entrée libre.

Variétés

A l'Evêché: **Lewis Furey.**

Louise Forestier est à "Appelez-moi Lise" ce soir, sans doute pour nous parler un peu de la sortie, cette semaine de son nouveau long jeu...

où irons-nous ?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E, 288-2934: "Mon nom est personne": 2.10, 5.45, 9.20 "Les aventures d'une jeune veuve": 12.40, 4.10, 7.45.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Scenes from a marriage": 6.00, 9.00.

AVENUE: 1224 Green Av. Westmount, 937-2747 "Murder on the Orient Express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.50.

BERRI: 1280 St-Denis "Guetapens": 2.10, 5.50, 9.30 "Dossier Odessa": 1.50, 5.50, 9.50, "Monte Walsh" 12.05, 4.00, 8.00.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc' 844-1932, "Split beaver girls": midi, 2.50, 5.40, 8.30 "Female chauvinist": 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180. "Chair pour Frankenstein": 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "747 en péril": 2.35, 6.05, 9.40, "Duel": 1.00, 4.25, 7.55.

CHATEAU I: 6956 St-Denis 271-4400 "Justice sauvavage" 2.15, 5.40, 9.05, "Pas de pardon, je tue": 12.45, 4.10, 7.35.

CINE-CENTRE I: 539 Ste-Catherine, 845-2000 "4 Musketeers": 1.00, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10.

CINE-CENTRE II: "Chinese Godfather": 3.15, 5.50, 9.20. "Man of Iron": 12.40, 4.10, 7.40.

CINEMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Un linceul n'a pas de poche": 1.15, 3.55, 6.35 et 9.15.

CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: "La fête à Jules": 7.30, 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302 "Fellini-Satyricon": 5.05, 9.40, "Symphonie pathétique" 7.00.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996 "Les violons du bal": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222 "Le mouton enragé": 1.00, 3.10 5.20, 7.30, 9.40.

CINEMA V: 5550 Sherbrooke O 489-5559 SALON ROUGE: "Frankenstein": 6.15, 8.00 9.45.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O., "The day of the locust": 1.00, 3.35, 6.10, 8.45.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210, "Chinatown": 7.15, 9.30.

DAUPHIN: (MCLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30.

DAUPHIN: (Renoir): 2396 E. Beaubien. 721-6060. "Scènes de la vie conjugale" 8.00.

ELECTRA: 1114 Ste-Catherine est, 522-9177. "Julia et les hommes": 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Deux mâles pour Alexia": 2.00, 5.05, 8.10.

ELYSEE: 35 Milton. 842-6053. SALLE RESNAIS: "Stavisky": 7.30, 9.30. SALLE EISENSTEIN: "La femme de Jean": 7.30, 9.30.

EVE: 1220 St-Laurent, 861-3151. "Happy days": 10.00, 12.55, 3.50, 6:45, 9.45, et "Sex Connection": 11.25, 2.20, 5.20, 8.15.

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600 "Sweet movie": 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Les violons du bal" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6129: "Julia et les hommes": 7.50, "La dame rouge tua 7 fois": 6.05, 9.20.

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Bruce Lee, sa vie...", "Fureur de vaincre" et "Le despote cruel".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 724-7000. "Les dernières neiges du printemps": 7.05, 10.25. "Un colt et le diable": 8.40.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707 "Journey back to OZ": 1.15, 3.10, 5.05, 7.00, 8.55.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Justice sauvage": 6.00, 9.35, "Pas de pardon, je tue": 7.56.

LOEWS: 954 Ste-Cathreine, O. 866-5851. "Sharks treasure": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Dorothéa": 8.20.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "Larry le dingue, Mary la garce": 8.00. "Refroidi à 99%": 6.15, 9.45.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "The Godfather part 2", 1.10, 4.45, 8.25.

OUTREMONT: 1248 Bernard, O., 277-4145. "La reine": 7.00 "La maman et la putain": 8.15

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6999, "Eiger sanction": 12.55, 3.50, 6.35, 9.20.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853 "Les ordres": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

PARC (Verdun): 730 av. de l'Eglise, 728-2509. "Deux mâles pour Alexia": 6.40, 9.45 "Julia et les hommes": 8.15 sam.

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Jeux d'amour" et "Merci mesdames les p...".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hotel Château Champlain, 861-4595 "Funny Lady": 7.00, 9.30. Sam. & dim.: 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 577 Dorchester O. 866-2644 "Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 577 Dorchester O., 866-2644. "Reincarnation of Peter Proud": 12.15, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45.

PLAZA: "Chair pour Frankenstein": 1.00, 2.45, 6.15, 8.00, 9.45

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215. "Weekend girls" 1.10, 4.10, 7.00, 10.00. "Very friendly neighbours" 11.45, 2.40, 5.40, 8.35.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129: "Un amour comme le nôtre": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

SNOWDON: 5225 Boul. Décarie, 482-1322. "Chinatown": 12.30, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earthquake" 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

ST-DENIS: 1504 St-Denis, 849-4211: "Le spectre d'Edgar Allan Poe": 12.15, 3.35, 6.40, 10.00 et "La grande Nouba": 1.40, 5.00, 8.25.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451 "Julia": 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke "Un amour comme le nôtre": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (SALON ROUGE): "Julia et les hommes": 3.10, 6.25, 9.40. "La dame rouge tua 7 fois": 1.20, 4.35, 7.50.

WESTMOUNT SQUARE: "Alice doesn't live here anymore": 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.

YORK: "Young Frankenstein" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. De Maisonneuve, 879-4349. "The human condition": 8.00

VIDEOGRAPHIE: 1604 St-Denis "Magra", de Pierre Falardeau, et Julien Poulin. Tous les soirs à 8.00, relâche le vendredi. Entrée libre.

Théâtres

DISCOTHEQUE DU SIEGE SOCIAL, du Collège du Vieux Montréal, 2094 rue Kimberley, 842-7161, poste 297. La troupe étudiante du Collège présente: "Greta", samedi et dimanche, à 20h30.

LE PATRIOTE-EN-HAUT: 1474 Ste-Catherine, 521-6666. "Les prisonniers du Mont de Vénus", de Jacques Morin, à 19.30 et 22.00. Relâche les lundi et mardi.

THEATRES DU NOUVEAU MONDE: 8, ouest rue Ste-Catherine, 861-0563. "Citrouille" de Jean Barbeau,

PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La compagnie Jean Duceppe présente: "La libellule", sur semaine: 20.30, et le samedi: 18.30, 22.00. Relâche le lundi, jusqu'au 25 mai.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. La confrairie des Enfants sans soucis présente: "Beau, bon, pas cher" ou "La transe du bon boulé" de Jean-Claude Germain, musique de Jacques Perron à 20.30 jusqu'au 8 juin. Relâche le lundi.

Variétés

CAFE CAMPUS: Lundi: Maneige.

CASANOUS: 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. Relâche.

IN CONCERT: 2 Le Royer: 861-5669. "Esther Philipps": 21.30, 23.30 et 1.30.

L'EVECHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier): "Lewis Fureig": 21.30, 23.00 et 1.30

LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E. 844-6284. Relâche.

LE PATRIOTE: 1474 est Ste-Catherine, 521-6666. Ah! les femmes! une revue de Denise Guenette, semaine et dimanche: 21.00, samedi: 20.00 et 23.00.

SALLE COMMUNAUTAIRE DE STE-SOPHIE-DE-JACORNE, (route 41). "Eh! pis là, là, hein!" avec Lise Dassylva, 200 ième représentation de cette pièce, samedi à 20.00. Renseignements: 436-1304

THEATRE MAISONNEUVE: (Place des Arts) Vendredi, samedi et dimanche: "Kronborg 1582", de Cliff Jones, à 20.30.

Claude Gauthier, que l'on voit ici dans une scène du film "Les ordres" de Michel Breault qui reprend l'affiche du cinéma Papineau 1.

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc, à travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
(30) CFVO (TVA) Hull

matinée

9.00
6 U.K. Magazine
12 Kareen's Yoga
(30) Ouverture sur L'Outaouais

9.15
7 Le 5e Quart d'Heure
10 36-24-36/Culture physique

9.30
6 Quebec School Telecasts
7 Sans détour/Magazine
10 Pour vous Mesdames
12 The Community Information
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 13 En mouvement Conditionnement physique général.

10.00
2 9 (9) 13 Minute Moumoute!/Enfant
6 Canadian School Telecasts
8 Pourquoi pas?
12 Magistrate's Court
(30) Pour vous Mesdames

10.15
2 9 (9) 13 Tuktu/Enfant

10.30
2 (9) 13 Départ/Information
6 Mr. Dressup/Enfant
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co. Magazine

11.00
2 (9) 13 Les recettes de Juliette
6 Sésame Street Education
7 10 Personnalités/Jeu
12 Définition/Jeu

11.30
2 Histoires sans paroles Comédie
7 La Famille Stone Comédie
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 75/Education "La santé — La prévention".
12 The Art Of Cooking Cuisine
(30) Personnalités/Jeu

après-midi

12.00
2 9 Le Prince Saphir Dessins animés
6 Elwood Glover's Luncheon Date/Interview
7 Informa 7
10 Les p'tits bonshommes Dessins animés
12 The Flintstones Dessins animés
(30) Dessins animés

12.25
(9) La route des pionniers Documentaire

12.30
2 9 (9) 13 Les Coqueluches Variétés
7 10 (30) Les tannants Variétés
12 Matinee With George Balcan "The Silent Gun", E.-U. 1969. Western

1.00
6 Ben Casey/Drame

1.30
2 9 (9) 13 Le Téléjournal
7 Mini-Shopping
10 Au jour le jour Affaires publiques
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 13 Femme d'aujourd'hui/Magazine

2.00
6 Coronation Street Téléroman
7 Ciné 7 "Saint-Tropez Blues", Fr. 1960. Comédie de moeurs.
(30) En prenant le thé "Danger: Diabolik", It. 1967. Drame policier.

2.25
12 Heritage Highway Documentaire

2.30
2 9 (9) Cinéma "Jeux de femmes", Fr. 1946. Comédie.
6 The Edge Of Night Téléroman
12 He Knows She Knows Jeu
10 Ciné-mardi "Grand'rue", Esp. 1956. Drame psychologique
13 Conseil Express

3.00
6 Juliette & Friends
12 Another World Téléroman
13 La Demoiselle D'Avignon Téléroman

3.30
6 Take 30/Actualité
13 Le Prince Saphir Dessins animés

4.00
2 9 (9) 13 Bobino Enfant
6 Family Court/Drame
7 10 (30) Patofville Enfant
12 What's The Good Word?Jeu

4.30
2 9 (9) 13 Nic et Pic Marionnettes
6 The Forest Rangers Aventure
7 Cineapero "Vivre à tout prix", All. 1966. Drame.
10 Jinny/Comédie
12 Pay Cards/Jeu
30 Les bouts d'chou Enfant

5.00
2 9 Daniel Boone Aventure
6 Speaking Out Discussion
(9) 13 Cinéma de 5 heures "Les trois stooges contre les hors-la-loi" E.-U. 1964. Comédie
10 Voyage au fond des mers/Science-fiction
12 Truth Or Consequences Jeu
(30) Mission: Impossible Suspense

5.30
The Beverly Hillbillies
6 The Partridge Family Comédie
12 It's Your Move/Jeu

soirée

6.00
2 Prince Noir/Aventure
6 The City At Six/Information
7 10 (30) Parle Parle, Jase Jase...
9 Tout à l'heure
12 Pulse/Information

6.30
2 Actualités 24 Information

7.00
6 Land And Sea Documentaire
7 Denis la petite peste Comédie
12 Cher/Variétés
9 Le Téléjournal
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
13 Le 13 vous informe
(17) Le Roi Arthur
(30) Le Quotidien Information

7.30
2 9 (9) 13 La p'tite semaine
6 Adventures in Rainbow Country
7 10 (30) Hawaii 5-0 Policier
17 Poste Frontière

8.00
2 6 9 (9) 13 Hockey Eliminatoires. Ligue nationale.
12 Excuse My French Comédie

8.30
7 10 (30) Symphorien Comédie
12 Marcus Welby, M.D. Drame
(17) Allez hop!

9.00
7 10 (30) L'aventurier
(17) Télé-ressources

9.30
7 10 (30) Mannix/Policier
12 Headline Hunters Jeu

10.00
12 Harry O/Policier

10.30
2 9 (9) 13 Le téléjournal
6 All Around The Circle Variétés
10 (30) Les nouvelles TVA

10.45
2 9 (9) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 13 Appelez-moi Lise Variétés
6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Ciné 23h "Sabotages en mer", It. 1953. Drame d'espionnage.

11.15
7 Cinéma 7 "Jéromin l'invincible", Esp. 1962. Drame historique
10 Sans pantoufles "Tête blonde", Fr. 1949. Comédie policière

11.20
12 Pulse/Information

11.22
6 Viewpoint/Information

11.30
6 Montreal Tonight Information

11.55
6 Cine-Six "Private Lives", E.-U. 1931.

12.00
2 9 Cinéma "Deux heures à tuer", Fr. 1965. Drame policier.
(9) Ciné-Soir "Paris palace hôtel", Fr. 1956. Comédie
12 The 12 Midnight Movie "Too Late Blues", E.-U. 1962. Drame psychologique
13 Ciné-Soir "Le distrait", Fr. 1970. Comédie

12.45
7 Informa 7
10 Le 10 vous informe

1.30
2 Le téléjournal

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA C.P. 220 DEPT. 49 VILLE MONT-ROYAL. H3P 3C4 P.Q.

pour vous abonner au JOURNAL DE MICKEY: simple comme bonjour écrivez au DÉPARTEMENT 49.

MICKEY MICKEY MICKEY-CE QUE J'AI?...

18

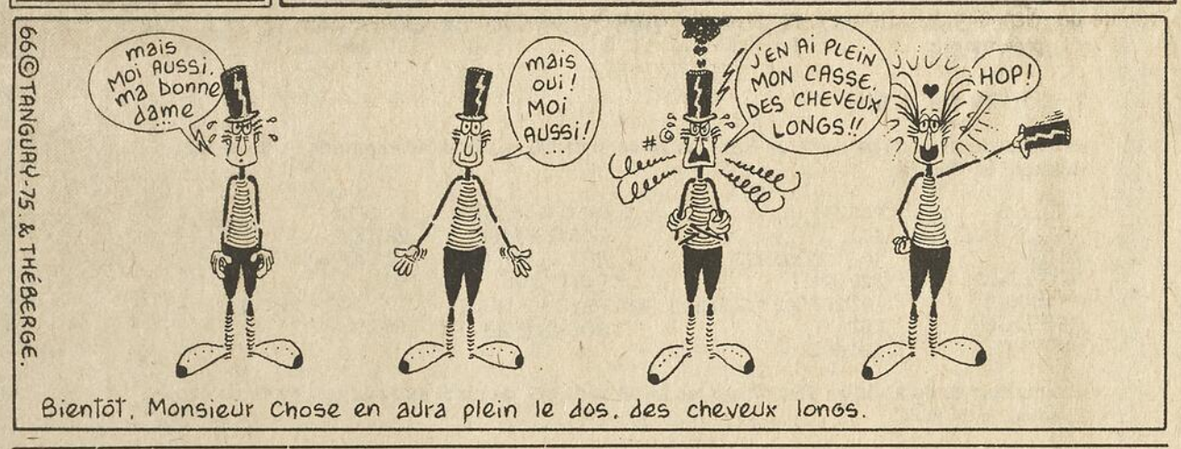

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle

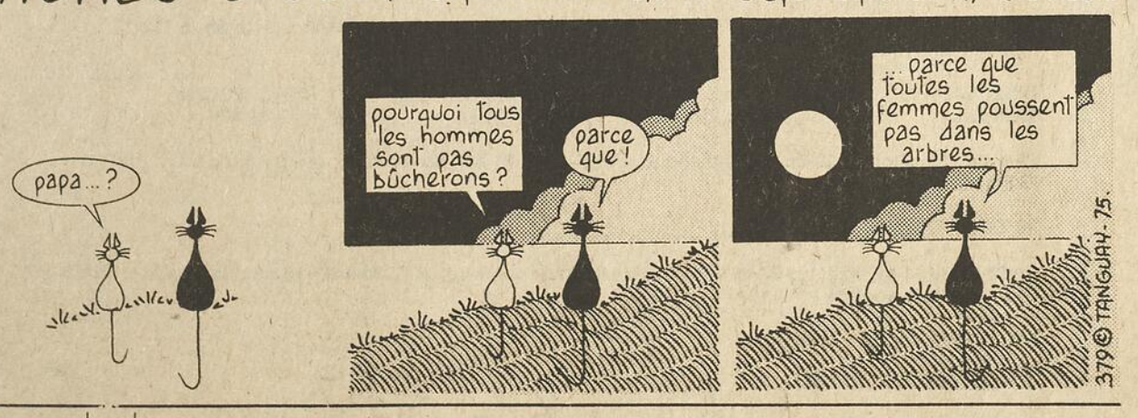

lunambule par tibo

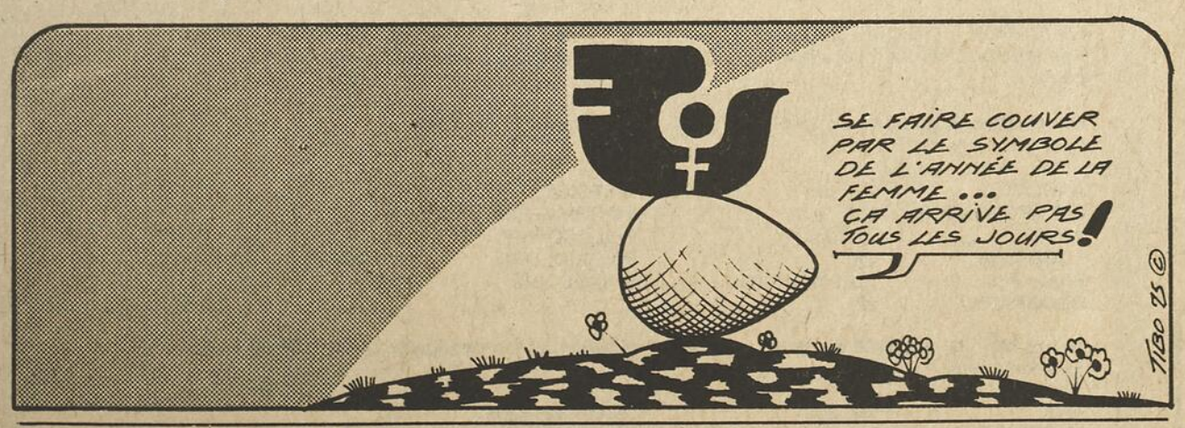

le sombre vilain

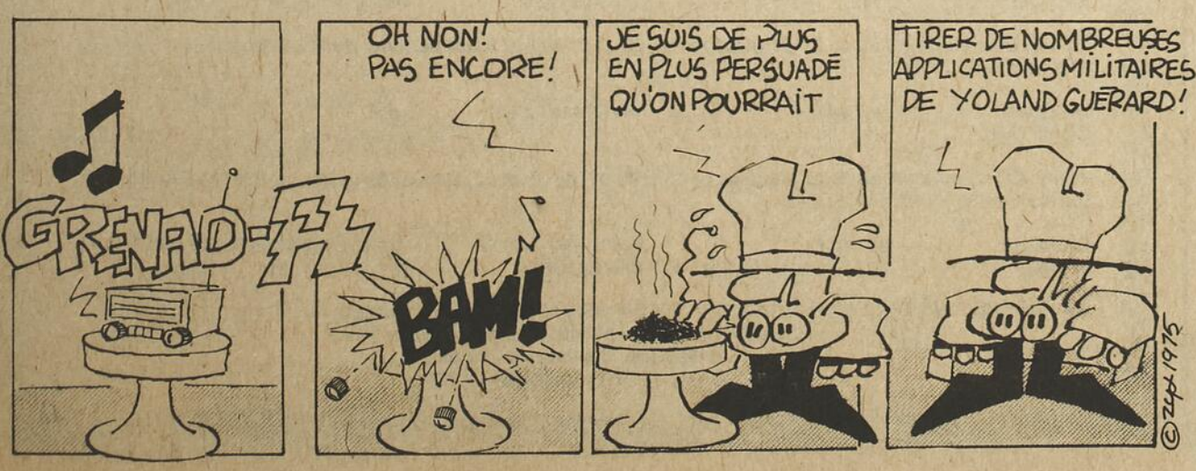

vie et culture

"La Libellule" au Théâtre Port-Royal

Quand les comédiens font la pièce

par Alain Pontaut

"La Libellule", comédie de Aldo Nicolaï traduite par Philippe March, mise en scène par Guy Hoffmann dans des décors de Claude Lafortune et des costumes de Lisette Houle, dans les éclairages de Guy Plourde et avec l'interprétation de Catherine Bégin (Eva), Pierre Thériault (Vincent) et Guy Hoffmann (Marcel). Une production de la Compagnie Jean Duceppe au Théâtre Port-Royal.

Rendons grâce au talent, à la beauté et au plaisir de jouer de Catherine Bégin, à la souplesse, au métier, à la fantaisie de Pierre Thériault, au dynamisme et à la drôlerie de Guy Hoffmann. Sans eux, "La Libellule" d'Aldo Nicolaï ne serait qu'un insecte aux ailes trop transparentes, une oeuvrette poids-mouche, une petite comédie mysogine, éparpillée, au vol léger mais un peu bas.

Mangeuse égocentrique en proie à sa logique envahissante, mante religieuse qui ne peut aimer que dans le despotisme absolu d'un tempérament volcanique, exclusif, totalement inconscient et passionnément immoral, Eva reporte sur Vincent, jeune homme jusque-là organisé et paisible, la passion inlassable dont elle a saturé son mari, Marcel, qui, étouffé de tant de soins et de présence et d'attentions, a un jour décidé de s'en distraire et de s'en évader: sa vie, son être même s'évanouissaient dans cet étau et ce torrent.

Rien qu'un schéma

Rencontrer Eva, c'est aller au devant des catastrophes en séries, accident, hôpital, prison, asile, meurtre, etc... Aimer Eva et en être aimé, c'est assumer sa passion volcanique et constante et c'est aussi être invité à provoquer la disparition du mari qu'Eva ne saurait en aucun cas, et malgré sa nouvelle passion compensatoire, tolérer un instant d'abandonner à une autre.

C'est le schéma, lourd et léger, d'une petite comédie de fin de saison et qui glisse vers le sketch ou la grosse farce alors que le dessein, le choix et le projet de son héroïne eussent pu l'orienter, sans en sacrifier le comique, vers plus de profondeur et de finesse.

Alors que tout se tient ici — dans les habiles décors de papier et les mobiles dispositions scéniques de Claude Lafortune — dans la facilité des mots et des situations, l'à-peu-près de l'observation psychologique, la vitesse des effets esquissés, la douteuse subtilité du ton.

Petit désert farceur, mi-vide mi-cocasse, mi-ballet mi-boulevard, mi-saynète mi-comédie: le spectateur s'y ennuierait un peu tant on lui donne peu à penser, tant tout ce déploiement autour des ravages en série produits sur son entourage par la séduisante emmerdeuse demeure superficiel et vainement mousseux, n'était la mise en scène de Guy Hoffmann, qui tire le maximum des possibles effets de farce, n'était aussi le jeu vif et brillant, déployé, inventif, précis des comédiens.

L'acteur meilleur que le rôle

Grâce à eux, ce qui n'aurait pu être qu'agitation sur le vide devient une soirée de fantaisie, un délassement rapide et bien rôdé. Plus que trois personnages en quête d'auteur: trois acteurs capables de tripler le volume des personnages qu'ils ont à interpréter, de donner du talent, du relief et du rythme à un auteur et à une "Libellule" qui ne sont, on le craint, légers, cocasses et même consistants que grâce à eux.

Il arrive que le défi d'un comédien soit moins de se mettre dans la peau d'un grand personnage de théâtre que de cerner, de baliser, d'étoffer, de rendre déployé et vivant un personnage un peu faible sur le papier. C'est là un autre genre de tour de force, et qui n'anime pas seulement le personnage mais l'auteur. Ainsi l'Eva de Catherine Bégin est non seulement omniprésente mais si vivante et "adorable", au sein même des invraisemblances de situation et des dommages terribles qu'on lui fait imposer aux autres, que ce n'est pas à elle qu'on en veut mais à ses victimes. Surtout quand ces victimes usurpent à la fin son rôle de bourreau: elle seule avait assez d'éclat et de logique pour le tenir.

Guy Hoffman, Catherine Bégin et Pierre Thériault dans "La Libellule, la nouvelle production de la Compagnie Jean Duceppe au Théâtre Port-Royal.

Au poste de chef de l'information-TV

Louis Martin remplace Mario Cardinal à Radio-Canada

M. Marc Thibault, directeur de l'information à Radio-Canada, annonce la nomination de Louis Martin en remplacement de Mario Cardinal au poste de chef de l'information-tv.

C'est une expérience journalistique d'une quinzaine d'années que Louis Martin engage dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, expérience journalistique acquise principalement dans les émissions d'affaires publiques de Radio-Canada à la radio comme à la télévision. M. Martin a animé tour à tour, depuis les années 60, des émissions comme les Apprentis, 20 ans express, Capital et travail, Place publique, Conférence de presse, Deux plus un, Tel quel, Format 30.

Parallèlement à cette carrière en information à Radio-Canada, Louis Martin fut reporter à La Presse et au Nouveau Journal de 1959 à 1962, secrétaire de rédaction au Magazine McLean de février 1963 à juillet 67, président de l'UCJLF durant deux ans. Il quitta le journalisme pour enseigner à l'Université Laval de janvier 1971 à janvier 72. C'est d'ailleurs à Laval que M. Martin avait complété ses études universitaires pour l'obtention d'une maîtrise en sociologie après un stage d'une année en étude libre à la Sorbonne de Paris. En septembre 1972, il reprenait le collier au Magazine Maclean comme rédacteur en chef, à Radio-Canada et à Télé-Métropole comme animateur de Rencontres, du Choc des idées, puis de Présent international.

M. Martin quittera le Magazine Maclean à la fin de juin pour prendre ses nouvelles fonctions le 1er juillet.

Le 8e Congrès des Métiers d'art

Pour une nouvelle définition du rôle de l'artisan

par Jules Arbec
collaboration spéciale

Au Québec, l'artisanat est en pleine évolution et reflète de plus en plus nos goûts et une certaine façon de vivre. Elle prend donc pour nous un caractère culturel important, en favorisant le sens de notre appartenance. L'artisanat représente aussi une industrie viable avec un chiffre d'affaires de 5 millions par année. Il importe donc de doter ses créateurs des instruments nécessaires pour maintenir et promouvoir leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

C'est dans cet esprit que s'est tout récemment déroulé le 8ème congrès des Métiers d'Art du Québec sous le thème de la communication. Ces assises réunissaient environ 130 artisans, dans le site enchanteur du camp de Jeunesses musicales du Mont Orford. Au congrès précédent du printemps 73, les artisans avaient tenté de redéfinir la notion et le rôle de l'artisan dans notre contexte actuel; et ceci, par rapport à l'artiste d'une part, et de la petite industrie de l'autre. Ces questions, d'ordre très général, avaient engendré des problèmes plus concrets, tel la mise en marché de leur produit, la formation professionnelle et une structuration beaucoup plus efficace de leur association.

Le salon

Cette année, les congressistes ont voulu s'arrêter à ces dernières préoccupations en insistant d'abord sur une meilleure organisation dans la diffusion et la vente de leurs produits. D'où l'importance du Salon des Métiers d'Art, qui constitue à lui seul plus imposant canal de diffusion. Le statut professionnel de l'artisan fut aussi au centre des débats sous un aspect ou un autre. Mais c'est d'abord le SMAQ qui a retenu le plus d'intérêt. Ceci semble parfaitement normal étant donné qu'il est pour l'artisan le seul endroit où il peut vendre sa production au public sans devoir passer par un intermédiaire. Beaucoup d'artisans comptant uniquement sur cet événement pour écouler la production de toute une année de travail. De là, pour les dirigeants comme pour les membres, cette volonté de donner au SMAQ un caractère original et sans cesse renouvelé tant par la présentation des marchandises offertes que par la sélection même des exposants.

Ainsi, pour décembre, avait-on prévu le regroupement des exposants par discipline. Selon certains, cette mesure aurait favorisé chez les créateurs d'une même section, les céramistes ou les sérigraphes, une sorte d'émulation bénéfique. De plus, le visiteur, intéressé à telle ou telle de ces techniques, aurait pu se diriger vers la section qui l'intéresse sans devoir arpenter deux ou trois fois la salle d'exposition et établir plus facilement des comparaisons entre ces divers exposants. Cette proposition, soumise en assemblée générale, ne devait pourtant pas voir le jour car, selon ses adversaires, cette tentative handicaperait le jeune débutant qui devrait soutenir une compétition trop forte de la part des vieux routiers.

Le statut d'artisan

Selon certains, cette classification des kiosques amènerait le visiteur à concentrer son intérêt sur une section, laissant pour compte le reste de l'exposition et ce, au détriment des autres artisans. De plus, cet aménagement aurait été préjudiciable du seul point de vue esthétique. Que l'on imagine un instant la monotonie d'une rangée de kiosques de potiers ou de tisserands. Si l'efficacité doit prévaloir au Salon, l'esthétique doit aussi avoir sa place, semble-t-il. C'est, d'ailleurs, dans cette dernière perspective que l'on tente d'augmenter chaque année la qualité esthétique et utilitaire des produits exposés. Ainsi, a-t-on abordé la question du comité de sélection dont l'une des principales tâches est de choisir les exposants afin d'assurer l'amélioration de cette qualité et le standard professionnel des exposants.

Ce statut professionnel de l'artisan fut le deuxième volet du congrès. Si, pour certains, l'artisanat représente un passe-temps agréable, elle constitue pour un grand nombre de membres des Métiers d'Art un gagne-pain et un mode d'expression authentique. Dans cette perspective, de dire M. Jean-Guy Monette, président ex-officio de l'association, il me semble très important de doter et d'améliorer les structures et les services de notre regroupement, afin d'assurer la crédibilité professionnelle de chacun de ses membres et une même crédibilité auprès des organismes gouvernementaux et du grand public.

Une anomalie

Pour préserver ce professionnalisme, les dirigeants du MAQ ont augmenté leur bureau de direction de 6 à 12 membres, compte tenu de l'importance de leur organisme. Ils avaient aussi divisé les membres en trois groupes distincts; 1) les artisans dits professionnels qui gagnent leur vie de cette façon au moins trois ans; 2) ceux qui travaillent à temps plein ou pas dans ce domaine et qui aspirent au professionnalisme; 3) enfin, tes artisans d'appoint, pour qui la production est un moyen de faire quelques sous.

Tous sont considérés comme membres du MAQ mais seulement les artisans professionnels ont le droit de vote en dernière instance, c'est-à-dire à l'assemblée générale des membres.

Ces prérogatives n'ont pas été sans frustrer les derniers venus, qui ont vu dans cette règlementation une volonté manifeste ou voilée de les écarter du pouvoir décisionnel. Car, après avoir formulé des résolutions au niveau des ateliers et de l'assemblée plénière, ils se sont vus refuser le droit de vote en assemblée générale, et ce, en vertu de la charte. On a donc vivement criqué celle-ci pour réclamer des amendements à cette dernière qui permettraient alors un droit égal de participation pour tous.

Il m'est d'abord apparu très bizarre que, dans un congrès placé sous le signe de la participation, toute une catégorie de membres qui ont élaboré durant deux jours diverses motions, ne puissent pas les défendre en dernière instance.

Le comité de sélection

Ce règlement de la charte s'explique de la part des dirigeants par cette volonté de protéger d'abord leurs intérêts professionnels et la crédibilité qui en découle, de toute intervention qui serait préjudiciable à ce statut. De cette manière, l'association se trouve à l'abri de tous ceux qui pourraient s'improviser artisans du jour au lendemain ou encore de ceux qui visent à une industrialisation massive de l'artisanat. Le danger n'en reste pas moins présent de restreindre l'apport dynamique de certains arrivants, ce que les dirigeants admettent volontiers en insistant toutefois sur l'importance de faire des Métiers d'Art du Québec une association à caractère professionnel, qui protège d'abord l'intérêt de ses membres. La relève n'est pourtant pas en dehors de leurs préoccupations puisque des mécanismes de sélection et d'intégration sont prévus pour promouvoir le nouveau venu au niveau professionnel, après une période de trois ans. C'est ici que rentre véritablement en jeu le comité de sélection dont la tâche est précisément de reconnaître l'aspirant comme un véritable artisan. Pour ce faire, on se base sur les qualités de sa production. Mais les autres membres ne sont pas laissés pour compte puisque le MAQ offre plusieurs services qui peuvent les faire évoluer dans l'exercice de leur artisanat. Songeons par exemple aux conseils techniques, aux diverses méthodes de commercialisation qui leur sont suggérées. De plus, on vient de mettre en circulation un bulletin favorisant l'échange entre tous les artisans du Québec, membres ou pas du MAQ.

Le nouveau bureau

D'ailleurs, la question de la communication au sein du MAQ fut vivement critiquée par certains participants qui souhaitent voir resserrés les liens entre artisans, surtout pour ceux qui demeurent dans les régions éloignées des grands centres. Dans la même ligne de pensée, on envisage la mise sur pieds d'un centre de documentation portant sur diverses techniques artisanales et sur les artisans eux-mêmes. Le fusionnement de ce centre avec la documentation déjà existante à la Société des artistes professionnels du Québec est aussi du domaine des possibilités. Dans le même cadre, le MAQ assumera, dorénavant, la production des Editions Formart alors que l'imprimeur officiel du Québec se chargera de la distribution et de la mise en marché.

D'autres perspectives d'avenir seront à l'étude d'ici quelques mois, telle une étude approfondie sur la situation sociologique, économique et culturelle des métiers d'art au Québec et les moyens de promotion de ces derniers dans les années qui viennent. La possibilité d'avoir une exposition permanente et des comptoirs de vente au coeur même de la Place Desjardins fait aussi l'objet d'études.

Pour clore ce congrès, les membres procédèrent à l'élection de leur nouveau bureau de direction et du comité de sélection. Dans le prmier cas, les directeurs élus sont: Mesdames Denise Landry-Aubin, Monette Rhème et Martine Gruber; MM. Jacques Garnier, Michel Blanchard, Jean Michel, Denis Michaud, Maurice Gauthier, Jacques Harsat, Jean-Claude Gagnon, Armand Brochard et Jean-Guy Monette, président ex-officio. Les noms des membres du comité exécutif seront connus plus tard. Les membres élus du comité de sélection sont: MM. Maurice Savoie, Edouard Basillière, Léo Gervais, Lucien Desmarais et Maurice Achard.

En se penchant sur les divers problèmes de leur profession, les participants purent sans doute envisager des solutions à brève ou à longue échéance. Ce congrès aura été pour chacun d'eux une nouvelle prise de conscience du rôle de l'artisan québécois et de son implication au niveau économique, sociologique et culturel. Mais ces assises auront surtout fait ressortir la nécessité de s'unir pour réaliser, dans un commun accord, les buts et les aspirations de chacun.

VILLAGE DE SÉRAPHIN
STE-ADELE
Prix "SPÉCIAUX" pour groupes

SAISON 1975
DU 17 MAI AU 14 OCTOBRE
RÉSERVEZ MAINTENANT
514-229-4777 ou 4380
"ça c'est québécois..."

LA LIBRAIRIE DAIGNEAULT PLUS
au Centre Laval • Tél: 688-5425
Du 19 au 30 mai

UNE VENTE... JUSTE POUR LIRE
RÉDUCTION DE 20%
SUR TOUS LES LIVRES EN MAGASIN.

Plus: choix important de
— romans — poésie
— littérature — best sellers
— livres d'art
au prix de $1.00, $2.00 et $3.00.

Plus: livres québécois: 2 pour 1

Plus: 30% de réduction sur le prix des livres d'enfants

Plus: livres format de poche: 3 pour $2.00 (format simple)
(Folio — 10/18 — G.F. — Idées)

DAIGNEAULT PLUS . . . on ne dit pas plus pour rien!

LA COMPAGNIE DES DEUX CHAISES PRÉSENTE
REPRISE DU GRAND SUCCÈS DE
MICHEL TREMBLAY
HOSANNA
MISE EN SCÈNE
ANDRÉ BRASSARD
AVEC
ANDRÉ MONTMORENCY GILLES RENAUD
Décor: Guy Neveu Costumes: François Laplante Éclairages: Michel Beaulieu
DU 31 MAI AU 6 JUIN
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Stewart, pilote des Rangers

Ron Stewart, qui espère garder son emploi plus longtemps que ses prédécesseurs, a été nommé hier instructeur des Rangers de New York de la Ligue nationale de hockey. Il succède ainsi à Emile Francis, qui demeurera au sein de l'équipe à titre de directeur-gérant.

Stewart a accepté un contrat de deux ans. Cette année, il a guidé Springfield au championnat de la Ligue américaine. L'an dernier, il avait conduit le club Portland en finale de la Ligue de l'Ouest.

Il devient le 14e instructeur de l'histoire des Rangers et le troisième engagé par Francis. Les deux autres, Bernard Geoffrion en 1968 et Larry Popein en 1973, ne sont demeurés à leur poste que trois mois avant d'être remplacés par Francis.

Stewart, pour sa part, a mentionné qu'il ne se préoccupait pas du tout de l'insécurité d'emploi de ses prédécesseurs.

Le rêve passe...

Je pensais ben, après avoir vu mes "Habitants" se faire chasser de la glace par les Buffalos, que les séries pour moi c'était fini, pis que je voudrais pus voir de hockey avant l'hiver prochain... Mais c'est plus fort que moi, j'y pense. Mon coeur y est pus, mais j'ai encore la tête pleine de ça. Je passe mon temps à en parler avec les vieux à la boutique de forge à Cyrinus Bureau ou ben au restaurant chez Phonse Vallée. Pis quand arrive le temps d'une partie de la finale, peu importe qui c'est qui joue, je me retrouve toujours avec eux autres devant la télévision. Cette année, on va aller regarder la partie au presbytère, autour du crachoir du curé Grondin. J'ai pensé qu'en me tenant pas loin des sacrements, ça m'ôterait l'envie de sacrer!...

Mais je gage pus. C'est fini cette follerie-là. J'ai arrêté ça. Je perdais de l'argent par orgueil pis si j'avais continué, je me serais fait haïr. Un maire de mon calibre ne peut pas se permettre ça. La politique, c'est plus important que le hockey...Remarquez qu'on peut perdre là itou, mais ça m'est pas encore arrivé. A Saint-Gérard-de-Beauce, ils m'appellent le "maire éternel". Depuis je je me suis présenté en 1936 (l'année que Duplessis a pris le pouvoir), tous mes adversaires ont été battus par acclamation!...

Je fais pas de prophétie pour la coupe Stanley parce que je veux pas finir comme mon ami Jacques Beauchamp. Mais j'ai une préférence pareil. Mon coeur penche pour les Sabres, mais j'ai ben peur que les Flyers gagnent ça. Le père Shero, c'est un vieux maudit... Il est velimeux. Il a le sac plein de tours. Pis il a un système, lui. Il sait où c'est qu'il va. Il est un peu comme les communistes. Il a pas été en Russie pour rien.

Il s'occupe même du moral de la foule. Vous avez vu l'autre jour, à la première partie, il a fait chanter la grosse Kate Smith. Ca m'a donné une idée, ça. La prochaine fois que mes "Habitants" vont jouer une partie de championnat, j'ai envie de demander à Sam Pollock de me faire chanter "Le rêve passe" au Forum. Ca leur apporterait peut-être la chance, on sait jamais. Faut tout essayer. Je serais prêt à faire ça gratis...

Quand j'ai parlé de mon plan au curé Grondin, chez nous, il m'a dit: "Es-tu fou, Gédéon, tu chantes ben trop fort. Tu viderais le Forum après le premier couplet!..."

cultivateur
maître-chantre
maire de St-Gérard depuis 1936
ex-président du Cercle agricole
gagant du trophée des Producteurs de sirop d'érable classe a

Le père Gédéon

Nage synchronisée: le Québec à Cali!

QUEBEC (PC) - L'Association canadienne amateur de nage synchronisée a dévoilé en fin de semaine, à l'issue des championnats seniors disputés à Québec, la sélection des équipes qui représenteront le Canada lors des épreuves internationales qui auront lieu en 1975.

C'est l'équipe du Québec qui a été désignée pour assurer la représentation nationale lors des championnats du monde qui seront disputés à Cali, en Colombie, du 11 au 29 juillet. Très forte en figures imposées, cette équipe est composée de Sylvie Fortier, Linda Bédard, Kiki et Robin Anderson, Judith Verret, Danielle Lauzon, Jocelyne Boucher et Marie-Jo Poulin.

En duo, la représentation sera assurée par Laura Wilkins et Carol Stuart, des Aquabelles de Calgary. La championne canadienne Sylvie Fortier, quatre fois médaille d'or, sera la représentante officielle en solo. Les entraîneurs de l'équipe canadienne seront Suzanne Eon et Mary-Ann Reeves, respectivement du YWCA de Québec et des Aquabelles de Calgary.

Mlles Eon et Reeves ont aussi été désignée comme entraîneurs de la délégation qui se rendra aux Jeux pan-américains, qui auront lieu à Mexico, en octobre. L'équipe de Calgary et le duo Wilkins Stuart, également de Calgary, représenteront le Canada à ces jeux, tandis que Sylvie Fortier, de Québec, sera le chef de file pour les épreuves de solo.

Denver dans l'AMH

DENVER (AP) - Après deux ans de négociations avec la Ligue nationale de hockey, Ivan Mullenix a annoncé hier qu'il en avait assez de la LNH et que ses Spurs de Denver évolueraient dans l'Association mondiale de hockey l'an prochain.

Mullenix a révélé lors d'une conférence de nouvelles qu'il était en négociations depuis deux semaines avec les deux circuits professionnels et que l'AMH avait présenté une offre beaucoup plus alléchante pour la ville de Denver.

L'équipe de Denver fera partie de la section Ouest de Mullenix a déclaré que l'équipe serait composée de joueurs repêchés lors d'une séance spéciale.

"Nous avons eu l'occasion d'examiner l'offre de l'AMH et nous sommes assurés de la stabilité du circuit. Nous nous associerons à des hommes de talent, qui veulent que le hockey continue à être un sport excitant comme ils l'ont prouvé depuis l'existence de l'AMH", a mentionné Mullenix.

Ce dernier avait offert d'acheter une nouvelle concession de la LNH ou même d'acheter un club déjà existant et de le transférer à Denver.

les capoulos

La série finale pour la coupe Stanley se poursuit ce soir à Buffalo et si on regarde l'allure des éliminatoires jusqu'ici cette saison, il n'est pas impossible que les Sabres remontent la pente devant leurs propres partisans. Les Flyers de Philadelphie, suite à leur triomphe de 2-1 dimanche dernier, mènent présentement 2-0 dans la série...

Les Expos étaient inactifs hier (dommage, il faisait trop chaud pour faire autre chose qu'aller au baseball) mais ils entreprennent aujourd'hui un voyage qui les conduira à Atlanta aujourd'hui et demain, à Houston vendredi, samedi et dimanche puis à Cincinnati la semaine prochaine. Le vétéran gaucher **Woody Fryman** (4-0) sera au monticule aujourd'hui pour les Montréalais.

Si le CIO est sur le point d'admettre la Chine en son sein, (en fait, on n'a plus tellement le choix) les Etats-Unis eux ont décidé d'entreprendre des échanges sérieux en matière de sports avec Pékin. Ainsi au cours du dernier week-end, une sélection d'athlètes de piste et pelouse a participé à une rencontre amicale à Pékin. Evidemment, les **Larrieu, Davenport** et cie ont tout raflé.

On commence à prendre panique dans les différentes fédérations internationales suite aux grèves des ouvriers des chantiers de construction des installations olympiques. Ainsi hier, le comte **Dieter Landsberg-Velen,** président de la fédération ouest - allemande d'équitation, a quitté la RFA pour une visite "d'information à Montréal. On veut, semble-t-il s'informer sur place de l'état des préparatifs pour les épreuves équestres des Jeux de 1976. Ca va donc faire une belle jambe aux ouvriers, ça . . .

Selon des rapports publiés hier par le président de la Ligue mondiale de football, **Chris Hemmeter,** il semble que le quart-arrière vedette des Jets de New York de la Ligue nationale de football, Joe Namath soit sur le point de signer un contrat avec une équipe de la nouvelle ligue...

les statistiques

hockey

Ligue nationale

Finale
1er match
Buffalo 1, Philadelphie 4
2e match
Buffalo 1, Philadelphie 2
3e match
Demain
Philadelphie à Buffalo
4e match
Jeudi
Philadelphie à Buffalo
(Philadelphie mène 2 à 0)

baseball

Ligue nationale

Classement
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	21	12	.636	—
Philadelphie	20	14	.588	1½
Pittsburgh	17	13	.567	2½
New York	15	15	.500	4½
St-Louis	14	18	.438	6½
Expos	13	17	.433	6½

(Division Ouest)

Los Angeles	24	14	.632	—
Cincinnati	20	19	.513	4½
San Diego	17	19	.472	6
Atlanta	18	21	.462	6½
San Francisco	16	19	.457	6½
Houston	13	27	.325	12

Ligue américaine

Classement
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	19	13	.594	—
Boston	15	15	.500	3
Détroit				4
Baltimore	15	18	.455	4½
Cleveland	13	19	.406	6
New-York	13	20	.394	6½

(Division Ouest)

Oakland	21	13	.618	—
Texas	20	15	.571	1½
Kansas City	20	17	.541	2½
Minnesota	16	15	.516	4½
Californie	19	18	.514	3½
Chicago	14	20	.412	7

crosse

Ligue nationale

Mercredi
Montréal à Maryland
Boston à Québec

Classement

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Maryland	9	4	0	205	209	18
Montréal	6	5	0	166	144	12
Philadelphie	5	6	1	187	178	11
Québec	3	1		116	113	9
Boston	3	7	0	132	151	6
Long Island	3	5	0	121	122	6

La nouvelle Peugeot 504GL Diesel
Luxueuse, élégante – mais économe jusqu'à l'avarice (28 à 40 milles au gallon).
Sedan ou station-wagon.

BIARRITZ
10825 RACETTE 323-1900

POUR VOS VACANCES PARTEZ AVEC...

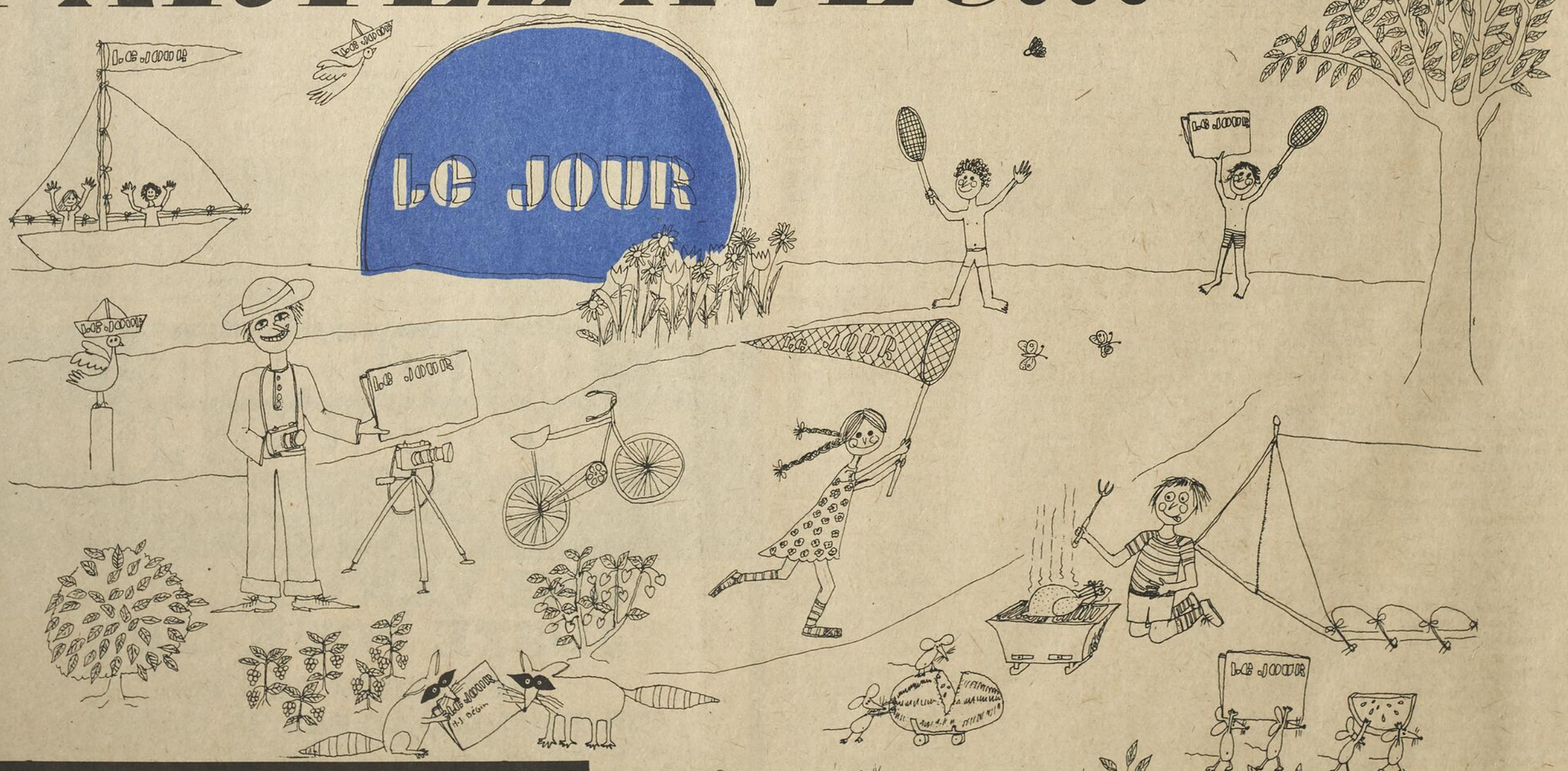

ABONNEMENTS VACANCES

JE DESIRE RECEVOIR LE JOUR

PAR COURRIER
du 1er juin au 1er septembre: $18 ☐
du 24 juin au 1er septembre: $12 ☐
1 mois: $8 ☐
Edition du samedi seulement: $6 ☐ (3 mois)

ci-joint mon chèque d'abonnement :

NOM: _____
ADRESSE: _____ VILLE: _____
TÉL: _____

ABONNEMENT NON-REMBOURSABLE

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent 331-8961

REÇU LE
23 MAI 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC